

Merkur de letzebuerger

Bulletin de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg



4 • 2004

Inauguration officielle de la Chambre de Commerce 21 avril 2004

International

*L'élargissement de
l'Union européenne*

Economie

*IMD World
Competitiveness
Yearbook 2004:
hot issues*



www.cc.lu

Parce que je mérite un banquier qui me comprend !



BUSINESS

ZEBRA

Se prendre le temps de vous écouter, analyser et comprendre vos besoins, anticiper les tendances du marché et agir rapidement avec des solutions pertinentes et efficaces, telle est la vocation de nos conseillers PME. Le développement de produits avantageux en est un atout supplémentaire: les formules **ZEBRA BUSINESS** et **ZEBRA BUSINESS plus** vous proposent tous les services autour de votre compte courant professionnel. Cette offre business "tout compris" inclut tous les services à réelle valeur ajoutée dont vous pouvez profiter au quotidien. Et ceci pour un rapport qualité/prix exceptionnel. N'hésitez plus et renseignez-vous dès aujourd'hui dans une de nos 80 agences à travers le pays ou sous www.zebra.lu.



SPUERKEESS
www.bcee.lu

En parfait partenaire.

Le Luxembourg dans la **nouvelle Europe**

Le 1^{er} mai dernier, l'entrée dans l'Union européenne de dix nouveaux Etats membres est devenue réalité, même si l'adhésion définitive de huit pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que celle de Chypre et de Malte à l'Union Européenne est acquise depuis le Conseil européen de Copenhague de décembre 2002.

L'enjeu fondamental du cinquième élargissement de l'UE apportera son lot de transformations pour la gestion des politiques communes et du budget communautaire. L'effet de l'élargissement sur le potentiel de croissance de l'UE n'est pas aussi spectaculaire que le nombre de pays accédant à l'UE le laisse entrevoir, puisque les dix pays réunis ne représentent que 5 % du PIB de l'Union. Cependant ces marchés recèlent un potentiel de croissance considérable que les entreprises luxembourgeoises ont déjà commencé à saisir.

Toujours est-il que l'élargissement engendrera également une concurrence accrue et une accélération des délocalisations.

Pour faire face aux défis et pour bénéficier davantage des opportunités qui se présentent, le Grand-Duché doit adapter la gouvernance économique et la gouvernance publique aux nouvelles données.

Au niveau de la gouvernance économique, le Luxembourg doit assurer un cadre compétitif et favorable aux acteurs économiques. Il faut notamment contrôler les coûts de production des entreprises installées sur le territoire, grâce à la modération salariale et à la baisse des charges administratives pesant sur les entreprises. Une telle politique a un puissant impact de stimulation de l'offre, grâce aux gains de compétitivité, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Les flux de capitaux et les implantations d'entreprises étrangères sur le territoire national sont très sensibles aux différentiels de rendements nets des investissements, alors que le Grand-Duché connaît un afflux considérable d'investissements directs étrangers et compte de nombreuses filiales étrangères sur son territoire.

Or, depuis plusieurs années – le Fonds Monétaire International, dans son dernier rapport consacré à l'économie luxembourgeoise parle même de dix années – l'économie luxembourgeoise connaît une baisse de la productivité et par conséquent de sa compétitivité au niveau international. Dans l'édition 2004 du «World Competitiveness Yearbook» de IMD, le Grand-Duché tombe de la 2^e à la 9^e place dans le classement international des pays en termes de compétitivité (cf. article dans la rubrique «Economie» du présent Merkur).

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce espère que l'Observatoire de la Compétitivité, qui vient de démarrer ses travaux, établira rapidement un tableau de bord avec les indicateurs pertinents comparant de façon cohérente et exacte

les performances du Grand-Duché par rapport à l'étranger et intégrera dans ce tableau un système d'alerte, déclenchant rapidement des contre-mesures efficaces dès que l'un ou l'autre indicateur s'écarte trop de ceux des principaux concurrents du Luxembourg.

En ce qui concerne la gouvernance publique, il y a lieu de constater que le fonctionnement actuel de l'Union européenne, avec ses nombreux mécanismes, procédures, structures et implications au niveau des domaines politiques nationaux, pose d'ores et déjà des problèmes de gestion aux petits Etats membres.

Avec pour toile de fond l'élargissement et le futur Traité établissant une Constitution pour l'Europe, il est à espérer que le développement socio-économique des Etats membres ne soit paralysé par une réglementation exagérée et par des structures trop rigides et complexes.

Dans son dernier avis annuel, le CES s'est attelé au sujet de la gouvernance publique nationale en relation avec le nouveau contexte européen et les défis institutionnels, politiques, économiques, sociaux et autres qui en découlent. Afin de mieux coordonner la politique européenne sur le plan national, le CES recommande la mise en place d'une intendance des affaires européennes qui devrait se caractériser par l'institution d'un Conseil de gouvernement spécial en charge des affaires européennes, la création d'un réseau national d'observation et de coordination et par certains aménagements au niveau de l'organisation du pouvoir exécutif et de l'organisation territoriale. Le CES propose également une implication accrue des institutions et acteurs non gouvernementaux dans un tel réseau.

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce, qui s'est dotée d'une nouvelle organisation et d'un nouvel immeuble moderne et transparent, est disposée à œuvrer dans une telle voie et à relever les défis du pays dans le nouveau contexte européen. Quant au prochain Gouvernement, ce dernier doit – comme le Ministre de l'Economie l'a souligné à l'occasion de l'ouverture officielle de la 83^e Foire du Printemps – «replacer l'entreprise, petite et grande, au cœur de la création de richesse du pays, car il n'y a de richesse économique qui ne vienne de l'entreprise».

Le nouveau contexte européen et les problèmes structurels que doit affronter le Grand-Duché à l'avenir, nécessitent des réformes courageuses et d'envergure au cours de la prochaine législature. La Chambre de Commerce prendra à cœur d'y jouer son rôle et de participer de manière constructive à l'élaboration de solutions qui favoriseront l'épanouissement de notre économie dans un monde de plus en plus concurrentiel.

Edito

- Le Luxembourg dans la nouvelle Europe
page 3

Dossier



Inauguration officielle du nouveau siège de la Chambre de Commerce

page 6

N° 4 - 2004

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
Adresse postale: L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an

Tirage: 32 300 exemplaires
Reproduction autorisée avec mention
de la source. Copie à l'éditeur

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie
Bureaux: 119, rue Adolphe Fischer
L-1521 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu

Conception graphique:

Millenium - Bertrange

Crédit photographique:

MEV, Agence Blitz

International

- 14-18 septembre 2004:
Visite du salon AMB avec
offre de matchmaking
■ Calendrier
■ Inde: Trade Fairs in India
page 14
- 17.-19. September 2004:
17. Luxemburger Umweltmesse
■ 22-24 septembre 2004:
Première édition
du salon Installdays à Bruxelles
page 15
- Messen und Ausstellungen
im Juni 2004
■ 18-22 octobre 2004:
Stand collectif de la Grande
Région à la Systems à Munich
page 16
- PROCEED 2004: Les énergies
renouvelables en vedette
page 17
- Salon à l'Envers: Le Luxembourg
se déplace en masse
page 18
- 20. April 2004:
8 Luxemburger Unternehmen
zeigen der internationalen
Fachwelt ihre Produkte
page 19

- Eco-Industries 2004:
Neuf entreprises luxembourgeoises
au centre de l'attention à Metz
page 20
- EU – Sri-Lanka Partenariat 2004:
Développez vos affaires au
Sri Lanka et en Inde
page 21
- 26 May 2004: Seminar on business
opportunities in Singapore
■ 6-9 juin 2004: 35^e édition
du Congrès mondial de la Chambre
de Commerce Internationale
page 22
- YES program: Commercial export
mission to Japan
■ Bulgarie et Roumanie: des marchés
intéressants vous attendent!
page 23
- Russie & Kazakhstan: Séminaire
financier à Moscou et Almaty
page 26
- 15 avril 2004: Séminaire sur les
opportunités d'affaires en Tunisie
■ L'UE des 25: c'est parti!
page 28
- Les dix nouveaux membres en bref
page 30
- L'Elargissement en bref
page 36
- Elargissement: La future adhésion
de la Croatie à l'Union européenne
■ Comment optimiser son site pour
le référencement?
page 37
- Normes écologiques:
Nouvelle communication de la
Commission européenne
page 38
- Journées d'opportunités d'affaires
2004
■ Portrait:
Belgian-Luxembourg-Nordic
Countries Chamber of Commerce
page 41
- Méthodes pédagogiques et
communication, des choix à faire!
page 44

Formation

- Institut de Formation de la Chambre de Commerce: Nouvelle formation qualifiante en «Management des compétences»

page 48

- Intégration des étrangers par l'apprentissage du luxembourgeois: Appel à propositions en vue de l'obtention de subventions
- Formation professionnelle continue: Le portail: www.lifelong-learning.lu fête son premier anniversaire

page 50

Innovation

- CeBIT 2004: succès du stand collectif luxembourgeois

page 52

- Agence spatiale européenne: L'ESA accueille le Luxembourg
- Marché des technologies: Plus de 2.500 annonces technologiques

page 61

- Commission européenne: Appel à propositions en matière de recherche sur la sécurité

page 62

- CRP Henri Tudor: croissance de 25 % des activités en 2003

page 63

- Theory of Constraints: Conference by Dr. Eli Goldratt

page 64

- L'incubateur high-tech: Reconnaissance européenne pour le Technoport Schlassgoart

page 66

- New Action Plan: Innovate for a Competitive Europe
- Programme Leonardo da Vinci: Des possibilités de financement pour l'accueil de stagiaires en entreprises

page 68

Economie

- IMD World Competitiveness Yearbook 2004: hot issues

page 70

- Emploi: L'emploi salarié intérieur progresse de 2,0 % contre 3,3 % en 2002

page 74

- Impact sur le système de collecte statistique Intrastat
- Grand sondage en ligne sur les travailleurs frontaliers

page 75

- Les défis de l'économie luxembourgeoise: Que doit faire le prochain gouvernement?

page 76

- Economie luxembourgeoise: La croissance du PIB en volume évaluée à 2,1 % en 2003

page 78

Législation et avis

- Courrier électronique et relation de travail: Risques et prévention



page 80

- Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

page 84

- 17-19 juin 2004: Congrès annuel de l'Union des Avocats Européens

page 86

Commerce

- Les commerces spécialistes présents dans la Grande Région Saar-Lor-Lux: Le secteur textile – 2^e partie

page 88

Fédérations/UEL

- FORUM 2004 «Femmes et entreprises – Créer son entreprise»

page 94

- 2 avril 2004: Réunion du Conseil d'administration de la FEDIL

page 97

- Confédération luxembourgeoise du commerce: Erny Lamborelle reconfirmé au poste de président de la clic

page 98

Actualités Entreprises

- En bref
- Sidérurgie: Arcelor inaugure son usine brésilienne Vega do Sul
- Paiement électronique: CETREL introduit le code secret pour les cartes de crédit

page 100

- Banque Générale du Luxembourg: Augmentation du bénéfice net de 39,5 %

page 101

- Hauptversammlung: Thiel-Logistikbekräftigt Prognose für Geschäftsjahr 2004

- Informatique: Primesphere s.a. devient fournisseur officiel de l'OTAN

page 102

- Chambre de Commerce: Visite des élèves des Ecoles Privées Notre-Dame Sainte-Sophie

page 103

- Luffracht: Cargolux schliesst 2003 mit Rekordergebnis ab

page 104

- Pôle européen de développement: PCP LUX S.A. installera une usine de bouteilles d'eau en polycarbonate à Rodange

- Informatique: MS Windows XP et MS Office 2003 en langue luxembourgeoise

page 105

- Marché automobile: IEE a exposé ses derniers produits à la Safety Expo

page 106

Bourse d'entreprises

page 108

Liquidations

page 110

Inauguration nouveau siège de la



Arrivée de
LLAARR le
Grand Duc,
la Grande
Duchesse
et le Duc
Héritier
Guillaume

officielle du Chambre de Commerce

Le mercredi 21 avril S.A.R. le Grand Duc a inauguré officiellement le nouveau siège de la Chambre de Commerce. Avec son nouvel immeuble, la Chambre de Commerce a réussi le pari de créer une véritable maison de l'économie luxembourgeoise.



Le mercredi 21 avril S.A.R. le Grand Duc a inauguré officiellement la nouvelle maison de l'économie luxembourgeoise située au 7, avenue de Gasperi au Luxembourg-Kirchberg en présence de Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre et Monsieur Henri Grethen, Ministre de l'Economie.

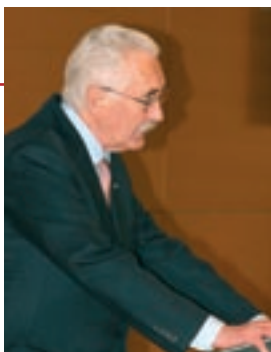
Environ 400 personnalités, issues du monde économique, politique et institutionnel étaient présentes lors de la soirée. Dès 16h45, les invités ont pu prendre place dans la Grande

Salle de Conférence pour la séance académique.

Monsieur Joseph Kinsch, Président de la Chambre de Commerce, a souhaité la bienvenue à l'assemblée, après avoir remercié pour leur présence L.L.A.A.R.R le Grand-Duc, la Grande Duchesse et le Grand-Duc héritier. Il a également félicité S.A.R. le Grand-Duc pour son engagement et son enthousiasme en faveur de l'économie luxembourgeoise Monsieur Kinsch a relevé durant son discours le rôle crucial de la formation conti-



Les orateurs de la soirée: M. Joseph Kinsch, Président de la Chambre de Commerce; M. Henri Grethen, Ministre de l'Economie; M. Richard Wiley, Managing Director DuPont de Nemours, Director Operations Europe; M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre



nue dans un monde en constante mutation, où la connaissance joue un rôle essentiel. Il s'agit, selon lui, d'un enjeu national qui doit mobiliser tous les partenaires sociaux. Monsieur Kinsch s'est félicité du débat entamé au sein de la tripartite pour évaluer la compétitivité du Luxembourg. Le Grand-Duché pourra maintenir une économie compétitive et un niveau de vie élevé si sa productivité croît plus vite que celle de ses concurrents et si la tendance inflationniste est inférieure à la moyenne communautaire. Mon-

sieur Kinsch quittera ses fonctions de président après deux mandats de cinq ans consacrés à donner à la Chambre sa forme actuelle, afin de lui permettre d'aborder sereinement le nouveau siècle. Son successeur sera nommé le 7 mai prochain, lors de l'Assemblée plénière constituante.

Le Ministre de l'Economie, Monsieur Henri Grethen, a ensuite prononcé une allocution saluant l'ouverture du nouveau siège de la Chambre de Commerce. Dans son intervention, le Ministre a souligné

le choix «visionnaire» des membres de l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce qui ont initié ce projet. Il a souhaité que cette structure poursuive sa contribution à la prospérité du pays. Il a rappelé les différentes missions de la Chambre tant au niveau national, qu'europpéen ou international. M. Grethen a salué les avis et recommandations élaborés par la Chambre à l'adresse du gouvernement, avant de faire quelques remarques sur la formation et l'esprit d'innovation au Luxembourg.

Ces deux premières interventions saluées par des applaudissements ont été suivies par la projection d'un court-métrage dédié à la Chambre de Commerce. Le public a pu apprécier une rétrospective en images de la Chambre depuis sa création en 1841. De manière plus récente, le film a présenté l'offre étendue de services aux membres et aux entreprises et défini le rôle de la Chambre oeuvrant quotidiennement dans l'intérêt de l'économie luxembourgeoise.

Monsieur Richard Wiley, Directeur Général de DuPont de Nemours Luxembourg, a ensuite pris la parole

SAR le Grand Duc vient de dévoiler la plaque commémorative ensemble avec Monsieur Joseph Kinsch, Président de la Chambre de Commerce



en tant que dirigeant de l'une des plus illustres et des plus anciennes entreprises américaines, implantée depuis 40 ans au Luxembourg. Monsieur Wiley a énuméré les atouts du Grand-Duché. Grâce aux efforts fournis dans le domaine de la recherche et du développement, de nombreux produits manufacturés au Luxembourg sont commercialisés à travers le monde entier. Cependant la concurrence est rude, a-t-il ajouté, et le Luxembourg devra tout mettre en œuvre pour rester compétitif face aux pays dont le coût de la main d'œuvre est faible.

Le discours de clôture a été l'œuvre du Premier Ministre, Monsieur Juncker. Le bâtiment d'acier et de verre, a fait remarquer le Premier Ministre, symbolise bien la transparence du Luxembourg. Ce dernier a rappelé que la Chambre de Commerce, au fil des décennies, avait façonné le paysage économique et social du Luxembourg, grâce notamment à l'émission de nombreux avis.

En présence de photographes venus nombreux et sous l'œil attentif de l'assemblée, S.A.R le Grand-Duc a ensuite été invité à dévoiler



De nombreuses personnalités du monde politique et économique ont écouté avec attention les orateurs



LLAARR le Grand Duc, la Grande Duchesse et le Duc Héritier Guillaume lors de la visite de la nouvelle "maison de l'économie luxembourgeoise"





Le nouveau siège a suscité un vif intérêt auprès de LLAARR le Grand Duc et la Grande Duchesse



une plaque commémorant l'inauguration officielle du nouveau siège de la Chambre. L'honneur est également revenu au Grand Duc de lancer officiellement le nouveau site Internet de la Chambre de Commerce. Après une refonte intégrale du site existant, ce nouvel outil entièrement interactif et convivial a pour ambition de répondre aux exigences individuelles des clients de la Chambre de Commerce. Le nouveau site peut être consulté sur www.cc.lu. De nouvelles fonctionnalités seront ajoutées dans les semaines et mois à venir.

La cérémonie s'est poursuivie par une visite guidée du nouvel immeuble. Chaque groupe a eu ainsi le loisir de contempler au dernier étage la grande salle de réunion pouvant accueillir 44 personnes. Les séances plénières s'y tiennent quatre fois par an, en présence des vingt-trois membres élus représentant huit secteurs d'activités. Les visiteurs ont pu également découvrir au rez-de-

chaussée le nouvel «Espace Entreprises», guichet unique pour toutes les informations, conseils et services relatifs à la création et au développement de l'activité économique. Les participants se sont ensuite rendus au Centre de Conférence et de Formation avec ses quatre salles pouvant accueillir 470 personnes. L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) tire quant à lui avantage des 36 salles hautement équipées que fournit le nouveau Centre de Formation.

L'animation de la soirée était assurée par Frank Hoffmann et sa troupe du Théâtre National du Luxembourg. Un encadrement musical, des jeux de lumière, des effets spéciaux et des installations scénographiques ont contribué au caractère positif de la cérémonie. Une mise en scène qui a offert aux invités une manière originale de découvrir le nouvel immeuble dans une ambiance détendue et conviviale ! En guise de cadeau souvenir,



Les mises en scène assurées par Frank Hoffmann et sa troupe du Théâtre National du Luxembourg ont offert aux invités une manière originale et amusante de découvrir le nouvel immeuble

chaque invité présent s'est vu remettre un DVD, comprenant le film de présentation de la Chambre, ainsi qu'un reportage sur la tournée 2003 de l'OPL (Orchestre Philharmonique du Luxembourg) en Asie. La soirée s'est terminée par une réception.

Avec son bâtiment modernisé et agrandi, la Chambre de Commerce a voulu créer une nouvelle maison pour tous les acteurs économiques du Grand-Duché de Luxembourg. A cette fin, elle avait organisé il y a quelques années un concours d'architectes pour agrandir et moderniser le bâtiment qu'elle occupait depuis la fin des années soixante-dix au Kirchberg. Un concours que remporta l'architecte français Claude Vasconi avec un projet qui séduisit le jury par l'alliance d'élégance et de fonctionnalité et par l'intégration parfaitement maîtrisée du bâtiment dans le nouveau contexte urbain qui se dessinait au Kirchberg. En septembre 2003 le projet de la Chambre de Commerce reçut



La Famille grand-ducale a signé le Livre d'Or de la Chambre de Commerce



L'architecte Claude Vasconi présente la maquette de l'immeuble à la Famille grand-ducale entourée de M. Paul Helminger, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, M. Joseph Kirsch et M. Henri Grethen, Ministre de l'Économie



Lors de la journée portes ouvertes du 24 avril, M. Tom Theves (centre) explique à un groupe de visiteurs le fonctionnement de l'Espace Entreprises, guichet unique créé en mars 2004



le Prix Européen de la Construction Métallique de l'ECCS. L'architecture cristalline du nouvel immeuble, toute faite d'acier et de verre, ne se contente pas d'offrir aux personnes qui y travaillent un cadre parfaitement convivial, mais entend aussi et surtout répondre aux attentes que les entreprises et le public sont en droit d'avoir d'une organisation moderne et effi-

cace. Le nouveau complexe devient ainsi symbole de l'esprit d'ouverture et d'accueil avec lequel la Chambre de Commerce entend recevoir les entreprises, les acteurs économiques et le public. De nombreux partenaires oeuvrant quotidiennement dans l'intérêt de la place luxembourgeoise occupent déjà ou viendront bientôt occuper la nouvelle enceinte.

Le samedi 24 avril, de 9.00 à 17.00h, une journée «portes ouvertes» a donné l'occasion à un nombreux public de visiter la nouvelle enceinte. Quelque 400 visiteurs se sont informés sur l'activité économique au Luxembourg et sur l'offre de services de la Chambre de Commerce. Le public a également participé à des visites guidées du bâtiment et des présentations du projet par l'architecte Jean Petit, qui a assisté Claude Vasconi dans la réalisation du nouvel immeuble. Dans une salle attenante, un diaporama diffusé en boucle retraçait l'évolution des travaux. Enfin, les visiteurs ont assisté à la projection du film sur les activités de la Chambre de Commerce et ont pu se renseigner sur l'offre de formation de son Institut de Formation IFCC. ■



Le 19 avril tous les corps de métiers ayant participé à la construction du nouvel immeuble ont été accueillis lors d'une réception

14-18 septembre 2004

Visite du salon AMB avec



Se déroulant tous les deux ans, le salon AMB constitue avec quelque 900 exposants et plus de 50.000 visiteurs de 43 pays différents, l'une des plus intéressantes foires du secteur de la transformation des métaux. La prochaine édition se déroulera du 14 au 18 septembre 2004 à Stuttgart.

Le salon présentera des thèmes qui se concentrent autour de l'industrie de transformation des métaux,

offre de matchmaking

des machines-outils, CAD/CAM, HSC (High Speed Cutting) ou HPC (High Power – ou High Performance Cutting, des logiciels ainsi que des prestations de services.

L'AMB constitue une plate-forme de rencontres pour les décideurs de l'industrie de machines, de machines-outils, de la fabrication de l'automobile et de l'industrie de l'automobile.

Lors des dernières années, le salon AMB a repris des thèmes actuels de la technique d'enlèvement de copeaux. Cette année l'Institut pour la gestion de production, la technologie et les machines-outils (PTW) de l'Université de Darmstadt organise une exposition spéciale sur le thème «Potentiel de rationalisation dans le domaine de l'enlèvement de copeaux». Une série

d'entreprises renommées montreront leurs nouveaux produits ainsi que les potentiels possibles de rationalisation.

Traditionnellement l'institut PTW expose ses propres objets. Il est également prévu de présenter un système de robots industriels pour l'enlèvement par copeaux.

Pour la première fois, le Département International de la Chambre de Commerce et son Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI envisagent l'organisation d'une visite accompagnée combinée avec un matchmaking (planification de rendez-vous individuels au préalable) entre des groupes de visiteurs et des exposants sur place pour les entreprises luxembourgeoises intéressées. ■

Calendrier

Mai

3.-5.05

Mission de promotion économique au Cap-Vert

14.05

Visite accompagnée au salon Drupa 2004 à Düsseldorf

17.-18.05

Salon de coopération «B.O.R.D.E.R.: Doing Business without Borders» à Thessaloniki

26.5

Séminaire Singapour

Juin

2.-4.06

Salon de coopération «Futurallia 2004» à Poitiers

3.-4.06

EU-Sri Lanka Partenariat 2004

14.06

Séminaire Mexique

20.-26.06

Mission économique en Bulgarie et Roumanie

La visite est prévue du 15 au 17 septembre prochain.

Les entreprises intéressées sont priées de prendre contact avec l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI – Département International de la Chambre de Commerce par tél. 42 39 39-333, par fax: 43 83 26 ou par e-mail: eic@cc.lu; personne de contact: Mme Sabrina SAGRAMOLA.

Inde

Trade Fairs in India

- Transport India, New Delhi (01-03 septembre 2004)
- Bangalore IT. Com (novembre 2004)
- Agro Tech, Chandigarh (03-06 décembre 2004)
- India Food & Wine show (janvier 2005)
- Aeronautical/ Defence, Bangalore (décembre 2004)
- Medical- Farma, Hyderabad (février 2005)
- Biotech Bangalore (avril 2005)

17.-19. September 2004

17. Luxemburger Umweltmesse

Vom 17. bis 19. September 2004 findet in Luxemburg zum 17. Mal die Umweltmesse OEKO-FOIRE statt, die von der Umweltschutzorganisation Mouvement Ecologique sowie der gemeinnützigen Stiftung Öko-Fonds organisiert wird. Auch in diesem Jahr werden das Umwelt-, das Mittelstands- und das Wirtschaftsminis-

terium die Schirmherrschaft übernehmen.

Die Messe erwartet ca. 180 Aussteller und 15.000 Besucher aus Luxemburg, Deutschland, Belgien und Frankreich. Vertreten sind Produkte aus den Sparten Ernährung, Kosmetik, Textilien, Gartenbau, Land- und Forstwirtschaft, Verkehr, Produkte für den Haushalt, Bauma-

terialien, Energie sowie Projekte im sozialen, ökologischen und Dritte-Welt-Bereich. Alle ausgestellten Produkte müssen ökologischen Mindestanforderungen gerecht werden.

In diesem Jahr lautet das aktuelle Schwerpunktthema der OEKO-FOIRE „Naturtextilien“. Darüber hinaus wird Italien als Gastland vertreten sein. ■

Unternehmen, die interessiert sind weitere Informationen über die OEKO-FOIRE zu erhalten oder die als Aussteller teilnehmen möchten, können sich an folgende Adresse wenden: OEKO-FOIRE, c/o Mouvement Ecologique, 6 rue Vauban, L-2663 Luxemburg, Tel.: 43 90 301, Fax 43 90 30 43, E-Mail: meco@oekozeniter.lu

22-24 septembre 2004

Première édition du salon **Installdays** à Bruxelles

Le salon Installdays connaîtra sa première édition du 22 au 24 septembre 2004 à Bruxelles, Brussels Expo. Le salon qui présentera les techniques d'installations du bâtiment s'adresse exclusivement aux visiteurs professionnels comme installateurs, facility managers, responsables techniques et prescripteurs. Il offre une plateforme pour les professionnels présentant les thèmes suivants:

- HVAC: airco, chauffage, ventilation et réfrigération
- Techniques de l'eau: traitement et préparation de l'eau, pompes à eau
- Electricité: domotique/immotique, éclairage, accessoires
- Systèmes de surveillance/sécurité: détection de présence, détection incendie, protection réseau, barrières/clôtures, in - out automatique
- Maintenance: systèmes, produits et services pour l'entretien des bâtiments, sociétés d'entretien infrastructures
- Energie: Générateurs, transformateurs de puissance, régulateurs de vitesse, armoires et tableaux MT/BT, condensateurs, câbles.

Le salon a déjà le soutien des fédérations professionnelles comme la Confédération Construction, l'ANPEB, UBF/ACA, Fedelec etc. Il attend quelque 10.000 visiteurs professionnels et sera complété par un programme de séminaires, de conférences et de workshops. ■

Des informations détaillées sur les thèmes représentés sont disponibles à partir du site web suivant: www.installdays.com.

Messen und Ausstellungen

im Juni 2004

PULPAPER

Internationale Ausstellung für die Papierindustrie

1. – 3.6.2004

Helsinki (FI)

Tel.: 0046 8 78 38 000

ECWATECH

Internationale Fachmesse für «Wasser: Ökologie und Technologie»

1. – 4.6.2004

Moskau (RU)

Tel.: 0049 221 37 66 852

BULTHERM / BULCONTROLA / BULECOLOGIA

Internationale Fachausstellung und Kongress für Heizung, Kühlung, Klimatisierung, Sanitärtechnik, Mess- und Regeltechnik sowie Umweltschutz

1. – 4.6.2004

Sofia (BG)

Tel.: 00359 2 96 55 220

COMPUTEX

Internationale Messe für Computertechnik, Bürokommunikation und Datenverarbeitungsanlagen

1. – 5.6.2004

Taipei (TW)

Tel.: 0049 211 78 180

CARREFOUR DU BOIS

Internationale Messe für Holzprodukte

2. – 4.6.2004

Nantes (F)

Tel.: 0033 2 40 73 60 64

INTERTECH BODENSEE

Internationale Technologiemesse

3. – 5.6.2004

St. Gallen (CH)

Tel.: 0041 71 24 20 188

AUTOTEC

Internationale Ausstellung für Nutzfahrzeugtechnik

5. – 10.6.2004

Brünn (CZ)

Tel.: 00420 5 41 15 11 11

TEXCARE INTERNATIONAL

Weltmarkt moderner Textilpflege

6. – 10.6.2004

Frankfurt /M. (D)

Tel.: 0049 69 75 750

MODAPRIMA

Internationale Ausstellung für Strickwaren und Bekleidung

6. – 8.6.2004

Mailand (I)

Tel.: 0039 03.9 02 66 16 31

BIO

Fachmesse für Biotechnologie

6. – 9.6.2004

San Francisco (USA)

Tel.: 001 202 96 29 200

BIEHM

Fachmesse für Werkzeugmaschinen und Automatisierungssysteme

7. – 12.6.2004

Bilbao (E)

Tel.: 0049 711 64 05 390

MEDICAL FORUM EXPO

Fachmesse für den Medizinsektor

8. – 10.6.2004

Madrid (E)

Tel.: 0034 91 43 54 899

18-22 octobre 2004

Stand collectif de la Grande Région à la Systems à Munich

Pour la première fois, le Département International de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organisera un stand collectif au salon SYSTEMS qui aura lieu à Munich du 18 au 22 octobre 2004. Le stand sera mis en place en étroite collaboration avec la ZPT (Zentrale für Produktivität und Technologie) de la Sarre et l'IMG (Innovations-Management GmbH) de la Rhénanie-Palatinat.

Le salon SYSTEMS se déroule annuellement et a accueilli en 2003 plus de 1.300 exposants de 29 pays différents ainsi que quelque 75.000 visiteurs. Il est spécialisé dans les technologies de l'information, des télécommunications et des nouveaux médias.

A la différence de la CeBIT, le salon SYSTEMS met un accent particulier sur le secteur Business-to-Business. 99 % des visiteurs sont des visiteurs professionnels, dont 63 % représentant des petites et moyennes entreprises.

Le résultat de l'enquête de la dernière édition du salon de cette année montre que 55 % des visiteurs n'ont pas un intérêt direct à visiter d'autres salons spécialisés du secteur; 59 % des visiteurs ne visitent pas la CEBIT à Hanovre.

En plus, le salon offre une plateforme stratégique pour les pays de l'Europe Centrale et de l'Est. En 2003, la Roumanie a été présente avec un pavillon national rassemblant 23 exposants.

Des informations supplémentaires sur ce salon sont également disponibles à partir du site web suivant: www.systems.de.

Pour le stand collectif de la Grande Région, une surface entre 200 et 300 m² (dépendant du nombre d'exposants) a déjà été réservée. La présente participation collective sera subventionnée par le COPEL (Comité pour la Promotion des Exportations Luxembourgeoises).

Les entreprises intéressées à recevoir des renseignements plus détaillés concernant les conditions de participation comme exposant à ce stand collectif régional sont priées de prendre contact avec le Département International, Affaires Européennes, par téléphone: 42 39 39-360, par fax: 43 83 26 ou par e-mail: europe@cc.lu; personnes de contact: Mme Sabrina SAGRAMOLA et Mme Bettina MILEWSKI

19-22 octobre 2004

PROCEED 2004:

Les énergies renouvelables en vedette



Du 19 au 22 octobre 2004, la 11^e édition du salon «PROCEED, Salon Européen de la Sous-Traitance, de la Fourniture et des Services Industriels» se déroulera à Nancy.

Le salon présentera l'industrie de la sous-traitance comme la transformation des métaux, la plasturgie, l'électronique, la maintenance, la logistique et le design.

Cette année, il fera découvrir les débouchés offerts par le secteur des énergies renouvelables, un courant suffisamment porteur pour que PROCEED organise une journée destinée au grand public. Une première afin d'associer l'ensemble des acteurs concernés par ces filières sur des questions d'une actualité plus brûlante que jamais comme la pollution atmosphérique ou des projets plus positifs tels que les constructions d'éoliennes, de pile à combustible comme celle mise au point par l'INPL – Institut National Polytechnique de Lorraine, – de la filière prioritaire bois-énergie, etc.

■ Une opportunité pour la sous-traitance

La France s'est engagée vis-à-vis d'une directive de l'Union Européenne à mettre en place pour 2010 près du quart de sa production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. La Lorraine monte aussi sur ce créneau avec plus de 100 projets recensés, mais présentés pour l'essentiel par des opérateurs étrangers. Cependant l'un d'eux émerge du lot: ERELIA. Voilà un dossier entièrement lorrain qui doit se concrétiser en 2006. Il concerne l'installation de 16 éoliennes à cheval sur les départements de Meurthe-et-Moselle et Moselle. Il représente un investissement de 35 millions d'euros fournissant une puissance de 32 MW.

Tout l'intérêt de PROCEED se manifeste là. Sensibiliser les entreprises à ce marché. Identifier les fabricants. Enquêter sur les besoins en sous-traitance des différents composants. Communiquer sur les ressources des PME/PMI exposantes.

Pour de plus amples renseignements concernant les prochaines éditions du salon PROCEED, prière de bien vouloir vous adresser au Département International – Affaires Européennes par téléphone: 42 39 39-360, par fax: 43 83 26 ou par e-mail: europe@cc.lu.

Messen und Ausstellungen

im Juni 2004

REIFEN

Weltmarkt der Reifenbranche

8. – 11.6.2004

Essen (D)

Tel.: 0049 201 72 440

ASIAN ELEENEX

Internationale Fachmesse für Elektronik, Installationstechnik und Lichttechnik

15. – 18.6.2004

Hongkong (CN)

Tel.: 0049 221 94 86 450

METALLURGY

+ METAL CHINA

Internationale Messe für Metallverarbeitung

8. – 11.6.2004

Shanghai (CN)

Tel.: 0049 611 89 34 210

SMT/HYBRID/PACKAGING

Systemintegration in der Mikroelektronik, Messe und Kongress

15. – 17.6.2004

Nürnberg (D)

Tel.: 0049 711 61 94 674

ALIMENTARIA

Internationale Fachmesse für Nahrungsmittel und Lebensmitteltechnologie

9. – 11.6.2004

Mexico City (MX)

Tel.: 0034 93 45 21 800

COMMUNIC ASIA

Internationale Messe für Telekommunikation und Informationstechnologie

15. – 18.6.2004

Singapur (SG)

Tel.: 0049 221 94 86 450

VINCENZAORO 2

Internationale Fachmesse für Juwelen, Gold- und Silberwaren sowie Uhren

12. – 17.6.2004

Vicenza (I)

Tel.: 0039 0444 96 91 11

FACILITY MANAGEMENT

Messe und Kongress für Gebäudemanagement und Wartungstechnik

15. – 17.6.2004

Düsseldorf (D)

Tel.: 0049 711 61 94 630

PIF

Internationale Messe für Industrietechnologien

14. – 17.6.2004

Posen (PL)

Tel.: 0048 61 86 92 000

T.I.A.F.

Internationale Automobil- und Ersatzteile-Ausstellung

20. – 24.6.2004

Teheran (IR)

Tel.: 0098 21 88 91 713

METAV

Internationale Messe für Fertigungstechnik und Automatisierung

15. – 19.6.2004

Düsseldorf (D)

Tel.: 0049 69 75 60 810

OPTATEC

Internationale Fachmesse Optik und Optoelektronik

22. – 25.6.2004

Frankfurt/M. (D)

Tel.: 0049 7025 92 060

1^{er} avril 2004

Salon à l'Envers:

Le Luxembourg

se déplace en masse

Messen und Ausstellungen

im Juni 2004

CIMES

Internationale Fachmesse für Industriemaschinen und Ausrüstung

22. – 26.6.2004

Peking (CN)

Tel.: 0086 10 84 88 28 62

CHINAPLAS

Internationale Fachmesse für Kunststoff- und Gummiverarbeitung

29.6. – 2.7.2004

Shanghai (CN)

Tel.: 0049 211 45 60 02

CISCS

China International Service Industries Convention & Expo

30.6. – 3.7.2004

Peking (CN)

Tel.: 0086 10 65 13 59 37

Z – DIE ZULIEFERMESSE

Teile, Komponenten, Module und Technologien

22. – 24.6.2004

Leipzig (D)

Tel.: 0049 341 678 80 90

PITTI IMAGINE UOMO

Fachmesse für Herrenmode

24. – 27.6.2004

Florenz (I)

Tel.: 0039 055 36 931

SIL

Internationale Fachmesse für Logistik

25. – 28.6.2004

Barcelona (E)

Tel.: 0039 055 36 931

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées de la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: 42 39 39-372.



Pour sa 9^e édition, le Salon à l'Envers s'est implanté au cœur de Thionville, salle Jean Burger. Créé à l'initiative de l'association Entreprendre en Lorraine Nord en 1996, le Salon à l'Envers est l'opposé d'un salon traditionnel: les donneurs d'ordre expriment leurs besoins d'achat aux PME et PMI qui proposent leurs offres en produits et services. «C'est un premier contact intéressant pour les entreprises. Elles peuvent avoir quinze à vingt entretiens dans la journée, ce qui correspond en moyenne à plusieurs semaines de prospection», précise Michel Donny, président d'Entreprendre en Lorraine-Nord.

Cette année, le Luxembourg a particulièrement marqué sa présence avec 10 donneurs d'ordres (sur un total de 52 pour l'ensemble du salon) et près de 40 entreprises visiteuses. Les entreprises luxembourgeoises participant au titre de «donneur d'ordre», ont pu vérifier

que cette estimation était très juste. Les 10 donneurs d'ordres venus du Grand-Duché ont en effet reçu 15 à 23 entreprises visiteuses venues proposer leurs biens ou services.

■ Donneurs d'ordres luxembourgeois

- AM Construction S.A.
- Amer Sil S.A.
- Hilton LUXEMBOURG
- Instalfit
- Luxair S.A.
- Media 65 Europe S.à r.l.
- Rotarex-Ludex
- Rovi-Techlux S.A.
- Sekoya Décors S.à r.l.
- Valeres S.A.

■ Soutien de la Chambre de Commerce

Comme chaque année, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg s'est associée acti-

vement aux organisateurs afin de former cette importante délégation d'entreprises et d'assurer la promotion internationale du projet. Pour l'édition 2004, la principale nouveauté nationale a été le stand sur lequel la Chambre de Commerce a pu recevoir tout au long de cette journée une cinquantaine de visiteurs venus s'informer sur le marché luxembourgeois, sur la vitalité du secteur entrepreneurial ou bien encore sur les services proposés par la Chambre aux entreprises lorraines.

■ L'avenir du Salon à l'Envers

Au cours de la clôture officielle du Salon, Monsieur Michel Donny a informé les participants que les prochaines éditions du salon verront un soin tout particulier porté aux entreprises de la Grande Région. La place du Luxembourg comme partenaire stratégique et commercial, mais également celle de la Wallonie et de la Sarre sera mise à l'honneur afin de bénéficier du fort attrait des entreprises locales pour leurs collè-

gues frontaliers. Les synergies possibles entre ces 4 régions peuvent en effet continuer à alimenter l'essor pris par le salon année après année. Pour Madame Sabrina Sagromola, Responsable des Affaires Européennes au sein de la Chambre de Commerce, «le Salon à l'Envers constitue l'un de ces salons régionaux qui méritent d'être soutenus davantage pour qu'il puisse grandir dans son offre dans l'intérêt des petites et moyennes entreprises de la Grande Région». ■

Pour de plus amples renseignements, le Département International – Affaires Européennes de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition par téléphone: 42 39 39-360, par fax: 43 83 26, ou par e-mail: europe@cc.lu.

20. April 2004

8 Luxemburger Unternehmen

zeigen der internationalen

Fachwelt ihre Produkte



Vom 19. bis zum 24. April hat in Hannover die weltweit größte Industriemesse stattgefunden: die Hannover Messe 2004!

Dieses Jahr war Luxemburg mit 2 Gemeinschaftsständen auf der Hannover Messe beteiligt in den Bereichen „Zulieferung“ und „Forschung und Entwicklung“. Die Gesellschaft

Arcelor hat auf dem Gemeinschaftsstand ihre enge Verbundenheit mit Luxemburg unterstrichen. Darüber hinaus boten die beiden Luxemburger Gemeinschaftsstände vor allem den Klein- und Mittelunternehmen eine geeignete Plattform ihre technologischen Errungenschaften einem internationalen Publikum vorzustellen. Die diesjährige Beteiligung setzte sich wie folgt zusammen:

- Arcelor S. A., Luxemburg
- Astron Buildings S.A., Diekirch
- Euro-Composites S.A., Echternach
- Köhl AG, Wecker
- Valfond Mersch S.A., Mersch
- Emdi Europe S.A., Ehlerange
- Luxinnovation GIE, Luxemburg
- Plasma Metal S.A., Luxemburg

In kleinen industriell oder handwerklich orientierten Betrieben schlummert sehr oft ein bedeutendes technologisches Entwicklungspotential, das im Rahmen von Forschungs- und Entwicklungsprogrammen gefördert werden kann, um dann der Fachwelt auf einer geeigneten international anerkannten Plattform wie der Hannover Messe vorgestellt zu werden.

Am 20. April fand der nun schon zur Tradition gewordene Luxemburger Tag auf der Hannover Messe statt. Der Luxemburger Tag sollte dazu beitragen, das Interesse an der luxemburgischen Wirtschaft zu wecken und den vertretenen Firmen erlauben, die Kontakte zu ihren Kunden zu pflegen und auszubauen. ■

Neuf entreprises luxembourgeoises au **centre de l'attention à Metz**



Du 20 au 22 avril dernier, le Grand-Duché de Luxembourg était pour la deuxième fois représenté par un stand collectif national au salon international des Eco-Industries. Le stand a été mis en place par le Département International de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg avec le soutien du Ministère de l'Economie. 9 exposants luxembourgeois se sont associés à cette participation collective pour exposer leurs produits, services et technologies.

Cette année le salon des Eco-Industries a fêté sa septième édition et a accueilli des exposants en provenance de France, du Luxembourg, de Belgique, d'Italie, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Chine et des Etats-Unis. Avec un record de nombre de visiteurs, le salon a confirmé de nouveau son importance comme premier salon dans le domaine de l'environnement de la Grande-Région. Ainsi, pour la prochaine édition les organisateurs

veulent encore davantage renforcer le caractère interrégional du salon en augmentant le nombre des exposants belges et allemands.

Avec une surface attrayante de près de 250 m² située directement à l'entrée du salon, le stand collectif luxembourgeois a formé le point d'attraction du salon. De plus, l'organisation d'une Journée des Exposants Luxembourgeois le 20 avril ainsi que d'un petit-déjeuner pour tous les exposants du salon le 22 avril ont encore mis davantage les exposants luxembourgeois en lumière.

Lors de la Journée des Exposants Luxembourgeois, Monsieur Thierry Glaesener, Vice-Président de la Chambre de Commerce, a dans son allocution d'ouverture souligné l'importance du salon des Eco-Industries en citant les délégations étrangères présentes. «Pourquoi ne penserions-nous pas pour la prochaine édition en 2006 également aux nouveaux pays candidats qui pourraient enrichir encore davantage ce salon en tant que visiteurs internationaux venus pour rechercher des solutions pratiques et des technologies innovantes ainsi que pour explorer des voies de diversification originales leur permettant ainsi de posséder des instruments capables de pouvoir contribuer eux aussi à la protection et à la préservation de l'environnement dans une Europe aux dimensions élargies», a proposé Monsieur Glaesener. Il a également confirmé que la Chambre de Commerce du Grand-Duché de

Luxembourg a l'intention de revenir en 2006 au salon. Cet avis a été partagé par les exposants luxembourgeois.

Après les mots de bienvenue de Monsieur Maurice Grunwald, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle et de Monsieur Pierre Dap, Président de la FIM, une visite du stand collectif et des exposants a eu lieu. De nombreux visiteurs ont suivi leur exemple et ont ainsi pu découvrir les produits, services et technologies que les exposants luxembourgeois offrent à leur clientèle.

En conclusion, il peut être remarqué que le salon des Eco-Industries a pu se maintenir et même s'améliorer comme salon environnemental de la Grande-Région, et ceci contre la tendance générale du marché des foires ressentie actuellement. De plus, les exposants luxembourgeois et la Chambre de Commerce étaient unanimes dans leur avis: On répondra «Présent!» à nouveau en 2006!

Exposants luxembourgeois au salon Eco-Industries 2004:

- Editus Luxembourg S. A.
- Enviro Services International S. à r. l.
- European Geophysical Services S. A.
- J. Lamesch Exploitation S. A.
- KS Environmental Services S. A.
- LC Consult – Groupe Luxcontrol
- PHI DATA Luxembourg S. A.
- Polygone S. à r. l.
- Rotarex - Ludec

3-4 juin 2004

EU – Sri-Lanka Partenariat 2004:

Développez vos affaires au Sri Lanka et en Inde

EU-Sri Lanka Partenariat 2004 est une rencontre internationale dont l'objectif est de développer des relations d'affaires bilatérales entre une centaine d'entreprises de l'Union européenne et environ 150 entreprises du Sri Lanka.

Cette rencontre d'affaires est une initiative conjointe de la Commission européenne et de la Chambre de Commerce Européenne du Sri Lanka et bénéficie du soutien du Gouvernement du Sri Lanka.

EU-Sri Lanka Partenariat 2004, qui se déroulera à Colombo les 3 et 4 juin 2004, offre une opportunité unique aux entreprises luxembourgeoises de rencontrer, en deux jours, en un seul lieu, à faible coût et dans un cadre professionnel, une sélection d'entreprises sri-lankaises et des autres pays de l'Union européenne pour développer leurs relations d'affaires dans les secteurs suivants :

- Infrastructure et Environnement
- Agroalimentaire

- Technologies de l'information et Electronique
- Equipement et Ingénierie
- Services liés à l'Education
- Tourisme et activités de loisirs

Le Sri Lanka enregistre depuis plusieurs années une forte croissance économique et offre un ensemble d'avantages très propice au développement des affaires: localisation stratégique entre l'Asie du Sud et l'Europe, législation libérale incitative, ressources humaines qualifiées, très bonnes infrastructures portuaires, aéroportuaires et de télécommunications. De plus, un important accord de libre échange entre l'Inde et le Sri Lanka (IndoLanka) est entré en vigueur récemment, ce qui positionne le Sri Lanka comme une porte d'entrée privilégiée vers le marché indien.

Le catalogue EU-Sri Lanka Partenariat 2004, qui peut être obtenu sur simple demande à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de

Luxembourg (voir ci-après) présente les profils des 150 entreprises Sri Lankaises sélectionnées ainsi qu'une description de leur activité, taille, chiffre d'affaires, montants des importations et exportations et coopération souhaitée. Des informations complémentaires ainsi que le formulaire d'inscription sont également disponibles sur le site internet: www.euslpart.com.

Ajoutons enfin que des tarifs aériens (Euro 480) et hôteliers (Euro 46 par nuitée dans des hôtels 5*) très avantageux ont été négociés pour les participants à cette rencontre. ■

Pour tout renseignement
supplémentaire,
veuillez contacter le
Département International,
Affaires Hors Europe,
Madame Viviane Hoor;
tél.: +352 42 39 39-315
ou viviane.hoor@cc.lu.

Iddien fir äere Succès

www.BRAND-ladenbau.lu

5365 Munsbach
Tél. 31 28 85

26 May 2004

Seminar on business opportunities in Singapore

The Chamber of Commerce along with the Embassy of Singapore will host a seminar on the recent economic developments in Singapore. Various speakers will give briefings on the

opportunities for Luxembourg companies to conclude business in Singapore.

A detailed program of the seminar will be mailed to all interested persons. ■

For further information, please contact the Chamber of Commerce, International Department, Mrs. Viviane Hoor, tel: 42 39 39-315, e-mail: viviane.hoor@cc.lu

6 - 9 juin 2004

35^e édition du **Congrès mondial** de la Chambre de Commerce Internationale

Du 6 au 9 juin 2004 aura lieu la 35^e édition du Congrès Mondial de la Chambre de Commerce Internationale (CCI) à Marrakech, qui a lieu tous les deux ans et qui constitue le lieu de rencontre et d'échanges d'idées des hommes d'affaires les plus renommés du monde.

Valéry Giscard d'Estaing mènera la session du congrès de la CCI sur

l'Union européenne, un mois à peine après l'adhésion de 10 nouveaux Etats membres de l'UE. Son intervention à la tribune du congrès précédera aussi de peu le sommet européen de juin au cours duquel devrait être arrêté le texte final de la nouvelle constitution de l'UE.

Brian Jenkin, expert international en sécurité sera le principal ora-

teur d'une session clé du congrès à Marrakech, au cours de laquelle il exposera les possibilités des entreprises pour lutter contre les nouvelles menaces criminelles et terroristes.

L'attention sera également portée sur les futures tendances économiques mondiales. ■

La liste des orateurs, ainsi que le programme du congrès mondial de la CCI à Marrakech sont disponibles sur le site <http://iccworldcongress.net>

Votre sécurité nous intéresse!

"LUX-top" - l'original,
la protection antichute "par excellence"



LUX-EURO-Trade sàrl
45, rue de Hussigny
L-4461 Belvaux
Tél. + Fax: +(352) 59 60 50
GSM: +(352) 091 59 60 50
E-mail: contact@safetyconcept.lu



Safetyconcept

Your security - our job!

www.safetyconcept.lu

7 - 20 November 2004

YES program: Commercial export mission to Japan

Are you a young executive interested in a two-week commercial export mission to Japan? The YES program (young executive stay) aims to train young executives from Belgium and Luxembourg in successful Japanese business practices, at moderate

costs, and in a short amount of time. For this purpose, in 2004, the Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Japan will organize a two-week training program in Japan, beginning with two briefing sessions in Belgium, organised by the Belgium-Japan Association.

The training in Japan will consist of 3 days of intensive seminar training and 10 days of introducing each participant to the potential customers in his business area. The Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Japan is committed to get real business prospects for each participant. ■

For further information: please contact the Chamber of Commerce, International Department, Mr. David Luty, tel.: 42 39 39-316, e-mail: david.luty@cc.lu

7 avril 2004

Bulgarie et Roumanie: des marchés intéressants vous attendent!

Le 7 avril dernier, le Département International de la Chambre de Commerce a organisé une séance d'information sur la Bulgarie et la Roumanie. Le nombre des entreprises intéressées à la séance a confirmé les résultats d'une enquête réalisée par l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI. En fait, cette enquête a montré qu'il existe un grand intérêt pour ces deux pays, bien qu'ils ne fassent pas partie du «premier groupe» des pays candidats qui sont entrés dans l'UE le 1^{er} mai dernier.

Après le mot de bienvenue de Monsieur Carlo Thelen, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce, Monsieur Stephan Stantchev, conseiller auprès de l'Am-

bassade de la République de Bulgarie à Bruxelles, a illustré le climat économique et le potentiel d'investissement en Bulgarie. Un des aspects les plus importants pour les entreprises situées dans les Etats membres de l'Union européenne d'investir en Bulgarie se trouve dans le fait que ce pays combine des coûts salariaux bas (le salaire mensuel moyen s'élève à € 144), avec un haut niveau d'éducation et de qualification de la main d'œuvre. 71 % des personnes ont au moins une éducation secondaire et 15 % ont un degré universitaire. De plus, il y a un grand potentiel de spécialistes dans le domaine IT qui, par contre, gagnent beaucoup plus que le salaire moyen. Pour attirer encore



davantage les investissements étrangers, la Bulgarie a créé des régions où la taxe sur les bénéfices d'une entreprise s'élève à 0 %.

Ensuite, Madame Oana Nisioi, conseiller auprès de l'Agence Roumaine pour l'Investissement Etran-



“ Pour réussir un partenariat, il faut avant tout s'entourer d'informations sur le partenaire potentiel ”

ger, a dédié sa présentation à l'économie de la Roumanie. Ce pays forme le plus grand marché dans le Sud-Est de l'Europe et est donc un pays non négligeable pour les entreprises étrangères. Madame Nisioi a montré que beaucoup d'entreprises luxembourgeoises sont déjà présentes en Roumanie. Le total des entreprises qui ont investi en Roumanie s'élève à 220. Ce nombre mène à la 34^e position. Si on analyse le capital investi par les entreprises luxembourgeoises, elles occupent même la 15^e place. Les secteurs des services (26,4 %) et commerce de gros (22,6 %) sont les plus grands investisseurs. Pour encore attirer de plus grands nombres d'investisseurs, la Roumanie prévoit de différentes mesures telles que la finalisation du processus de privatisation et le développement de l'infrastructure. Comme la Bulgarie, la Roumanie dispose de beaucoup de spécialistes dans le secteur des NTIC. Madame Nisioi a également souligné que les Roumains parlent en général plusieurs langues étrangères, notamment le français.

En entrant sur un nouveau marché, tel que le marché roumain ou bulgare, beaucoup d'entreprises créent un partenariat avec une société indigène qui connaît bien le marché et a des contacts importants. Ainsi, la construction d'alliances entre entreprises d'Europe occidentale et orientale a

été le thème de la présentation du Professeur Maurice Lefebvre, administrateur délégué du CIMI (Centre d'Initiatives en Management International). Lors de sa présentation il a expliqué, d'une manière animée, que le partenariat peut être une bonne manière d'entrer dans un nouveau marché, mais que cette démarche engendre également des risques. Ainsi, Monsieur Lefebvre a passé au public un message clair qui dit qu'il faut toujours bien se préparer et qu'un partenariat ne se fait pas du jour au lendemain. Un aspect important d'une alliance est la recherche d'un bon partenaire. Pour réussir un partenariat il faut avant tout s'entourer d'informations sur le partenaire potentiel. Parmi les autres conseils pratiques figurent notamment le fait qu'il faut y aller progressivement sans précipitation tout en élaborant (pour beaucoup plus tard) de grands projets d'avenir et qu'il faut se protéger par de bons contrats commerciaux en faisant appel aux conseils juridiques adéquats et par un accord sur les procédures à utiliser en cas de conflit.

Etant donné qu'il est souvent difficile d'avoir une impression d'un marché étranger et d'identifier un bon partenaire, client ou fournisseur, le Département International de la Chambre de Commerce vous propose de participer à une mission de prospection commerciale en

Roumanie et en Bulgarie organisée sur initiative de l'AWEX (Agence Wallonne à l'Exportation) et aura lieu du 20 au 26 juin prochain. Sur base de vos besoins et souhaits, les contacts seront établis entre vous et des entrepreneurs ainsi que des autorités bulgares et roumaines.

La mission s'adresse tant aux grandes entreprises qu'aux PME/PMI et a une vocation à caractère multisectoriel. Les villes visitées dans le cadre de la mission sont Sofia et Varna en Bulgarie et Constanta et Bucarest en Roumanie.

Différentes entreprises qui entretiennent déjà des relations commerciales en Roumanie et en Bulgarie peuvent témoigner que ces marchés sont très intéressants et porteurs pour le développement de vos activités. Par ailleurs, dans le cadre de la séance d'information organisée le 7 avril dernier, deux entreprises ont partagé leurs expériences en relation avec le marché roumain. Tant la société «SIMACS S.à r.l.» que l'entreprise «Comitium International» disposent d'une filiale en Roumanie. Bien qu'elles aient de très bonnes expériences dans le pays, elles ont également souligné de ne pas devoir sous-estimer les risques, de bien se préparer et de ne jamais céder à la corruption. ■

Si vous êtes intéressé(e) à recevoir de plus amples informations sur la séance d'information du 7 avril 2004 ou si vous souhaitez participer à la mission de prospection commerciale en Roumanie et Bulgarie, nous vous prions de bien vouloir nous contacter par téléphone au 42 39 39-360, par télécopie au 43 83 26, par e-mail (europa@cc.lu) ou en nous renvoyant le coupon-réponse ci-contre.

COUPON-RÉPONSE

Entreprise: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____ Localité: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

E-mail: _____@_____ http:// _____

- Je suis intéressé(e) à recevoir le dossier d'information distribué lors de la séance d'information sur la Bulgarie et la Roumanie du 7 avril 2004.
- Je souhaite recevoir de plus amples informations sur la mission économique organisée en Bulgarie et en Roumanie du 20 au 26 juin 2004.
- Je souhaite avoir un entretien avec un collaborateur du Département International afin d'avoir une assistance personnalisée quant à une éventuelle participation à la mission économique proposée.

Chambre de Commerce
Département International / Affaires européennes

Personne de contact: Mme Sabrina Sagramola

7, rue Alcide de Gasperi • Luxembourg / Kirchberg • Adresse postale: L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-360 • Fax: 43 83 26 • E-mail: europe@cc.lu

Toujours des difficultés à recruter ?



monster.lu

Publiez votre annonce sur le premier site luxembourgeois de l'emploi

Tél: 260 220 20/22

Séminaire financier à Moscou et Almaty



L'intérêt pour la Fédération de Russie se manifeste par le nombre croissant de visites d'acteurs clés de notre place financière à Moscou et vice versa. La situation économique et politique est jugée comme étant relativement stable et elle suscite un intérêt énorme pour les affaires dans ce pays en transition.

Ainsi, une journée d'information sur la place financière a été organisée dans le cadre d'une activité de promotion de l'image de marque du Luxembourg, espérant répondre de manière appropriée aux besoins de nos hommes d'affaires. Au programme figurait en premier lieu M. Lucien Thiel, Directeur de l'ABBL, qui avait accepté de se rendre à Moscou pour présenter la place financière le 14 avril 2004. Sa présentation a été suivie d'interventions

de M. Paul Hammelmann au nom de l'Association de Compagnies d'Assurances (ACA) et de M. Robert Hoffmann qui présentait les activités des fonds d'investissement (ALFI), ainsi que de certains acteurs de la place financière (BGL, Banca Lombarda, Clearstream, Deloitte, Ludovissy-Wilson et Société Générale).

La Dresdner Bank participait également à la rencontre. Les interventions individuelles ont permis aux intéressés de présenter leurs produits bancaires et financiers spécifiques. Plus de 75 participants russes assistaient au séminaire dont des banquiers, des représentants des autorités fédérales aussi bien que régionales, etc.

La veille, une rencontre à l'Ambassade regroupait une cinquantaine de personnes des milieux politique et économique de Russie, tels que le vice-speaker de la Douma, M. Babourine, et Mme Paramonova, premier vice-président de la Banque Centrale de Russie, etc. Selon les échos reçus des participants, cette manifestation semblait utile dans leur démarche professionnelle.

Cette même appréciation a été manifestée par les participants lors de l'étape suivante au centre économique du Kazakhstan à Almaty. Lors de cette deuxième étape la délégation luxembourgeoise (BGL, Deloitte, Ludovissy-Wilson, et un représentant

de l'ABBL) a été accueillie par les autorités financières et monétaires du Kazakhstan, notamment par le Gouverneur de la Banque Nationale M. Anvar Saïdenov, ainsi que par son prédécesseur, ancien Vice-Premier Ministre et actuel Conseiller du Président, M. Marchenko.

Le séminaire d'information sur notre pays a été suivi attentivement par des représentants à haut niveau d'une douzaine d'institutions financières et officielles.

Tout comme à Moscou, nos hommes d'affaires ont eu un nombre de rencontres bilatérales avec des clients potentiels en marge du programme officiel. Le potentiel d'investissement de ce pays riche en «pétrodollars», expression reprise de M. Marchenko, est énorme. Ce dernier encourageait en fait les institutions financières luxembourgeoises à devenir plus actives dans son pays afin de contribuer à la diversification des réinvestissements des «pétrodollars». Il invite les parties intéressées luxembourgeoises de participer avec une soumission lors de la prochaine distribution des tranches du fonds de la réserve nationale pour investissement.

Finalement, il faudra noter que les participants ont déploré l'absence d'un accord de non-double imposition entre les deux pays, ce qui limite les activités potentielles. ■

LUXEMBOURG
Tél. 26 29 521
luxembourg@sofitex.lu

SOFITEX
TRAVAIL TEMPORAIRE

ESCH/ALZETTE
Tél. 54 76 33
esch@sofitex.lu

L'accès rapide qu'on vous jalouse.

+50% DE PERFORMANCE
DSL À PARTIR DE 33,70 €/MOIS
INITIALISATION GRATUITE*



* Abonnement DSL Basic avec 384 ou 256 kbps (selon disponibilité) et 1,5 GB de download inclus.
Initialisation gratuite pour un abonnement de 12 mois.

CEGECOM

L'Internet ultrarapide, connecté 24/24h sans bloquer la ligne téléphonique, voilà ce qui s'appelle confort et performance avec CEGECOM DSL. Profitez maintenant de l'initialisation gratuite et des prix les plus avantageux du marché.

Contactez-nous dès aujourd'hui et optez pour CEGECOM DSL. L'Internet des pros, à domicile comme au bureau.

TELECOM BY CEGECOM

info@cegecom.lu • www.cegecom.lu • Tél.: 26 499-1 • Fax: 26 499-699

15 avril 2004

Séminaire sur les opportunités d'affaires en **Tunisie**



Le 15 avril la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé en collaboration avec l'ambassade de Tunisie à Bruxelles un séminaire sur les opportunités d'affaires tunisiennes.

Après le mot de bienvenue de Monsieur Carlo Thelen, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce, S.E. Monsieur Tahar Sioud, ambassadeur de la Tunisie auprès du Royaume de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg a expliqué que la Tunisie, avec une croissance économique et des indicateurs sociaux en amélioration continue, est un pays avec de grandes facilités pour les investissements.

Les opportunités d'affaires et de partenariat entre la Tunisie et le Luxembourg ont été exposées par Monsieur Abdesslem Mansour, Directeur Général de l'Agence Tunisienne de Promotion de l'Investissement Extérieur. Il donnait un aperçu sur l'environnement macro-économique, la compétitivité, le cadre juridique régissant l'investissement, les opportunités d'investissements et les entreprises étrangères opérant en Tunisie. En effet, le Luxembourg est le dixième investisseur en Tunisie avec 35 entreprises à capital luxembourgeois.

Finalelement Monsieur Daniel Eischen, directeur de la société informatique Interact, a illustré les réussites, les échecs et les perspectives de son partenariat avec la société tunisienne Anthrasite. ■

Elargissement

L'UE des 25:

c'est parti!



Le 1^{er} mai dernier, un évènement historique et incontournable a eu lieu: le 5^e élargissement de l'UE. Par le biais de ce bulletin vous avez été informés régulièrement des développements dans ce cadre. Etant donné que l'élargissement de l'UE continuera également à l'avenir, notamment avec la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie et les pays du Balkan, l'Euro Info Centre - Luxembourg PME/PMI vous tiendra aussi à l'avenir informés des derniers développements dans les nouveaux pays candidats.

Le 5^e élargissement de l'UE a été un processus complexe qui a entraîné des conséquences tant pour les 15 anciens Pays membres de l'UE que pour les 10 nouveaux Etats membres. Face aux nombreuses questions qui se posent dans ce contexte, le Gouvernement luxembourgeois, le Bureau d'information du Parlement européen et la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg ont publié, dans le cadre d'une action commune, un document intitulé «L'élargissement, une chance pour

l'Union européenne: Un argumentaire pour décideurs et multiplicateurs». Cet ouvrage vous informe sur différents aspects de l'élargissement de l'UE, tels que les raisons, les négociations, les critères politiques et économiques remplis, le coût de l'élargissement, la libre circulation des personnes et la fiscalité. ■

Le document

«L'élargissement, une chance pour l'Union européenne: Un argumentaire pour décideurs et multiplicateurs» peut être commandé gratuitement auprès de l' Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI en retournant le bon de commande ci-dessous.

BON DE COMMANDE

Entreprise: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____ Localité: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

E-mail: _____@_____ http://_____

Je suis intéressé(e) à recevoir le document «L'élargissement, une chance pour l'Union européenne: Un argumentaire pour décideurs et multiplicateurs».

Chambre de Commerce

Département International / Affaires européennes – Euro Info Centre Luxembourg PME/PMI

Personne de contact: Monsieur Niels Dickens

7, rue Alcide de Gasperi • Luxembourg / Kirchberg • Adresse postale: L-2981 Luxembourg

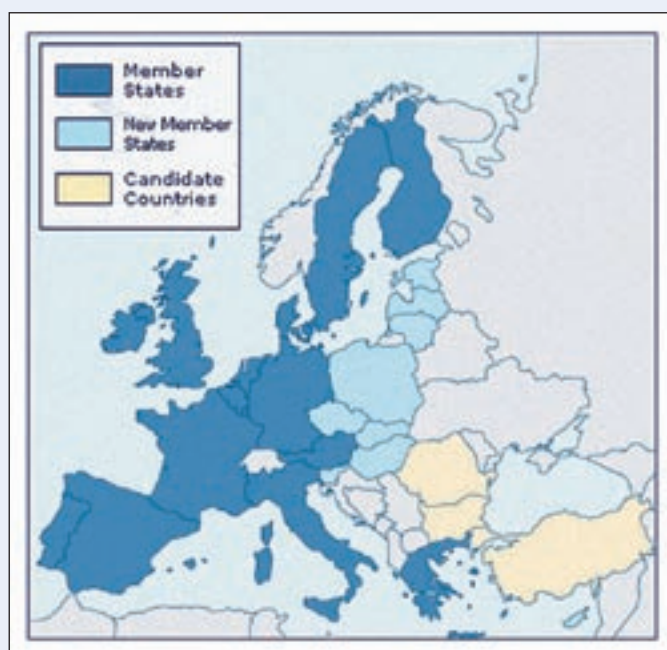
Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26 • E-mail: europe@cc.lu

MATERIEL ELECTRIQUE ■ APPAREILS ELECTRIQUES ■ APPAREILS DE MESURE
ECLAIRAGE ■ SECURITE ■ AUDIO-VIDEO-SAT

A.R.TECH. SOCIETE ANONYME
L'ART DE LA TECHNOLOGIE

70, MILLEWEE • GASPERICH • BP 1044 • L-1010 LUXEMBOURG
TEL. 49 33 33 • FAX 40 26 34 • E-mail com@artech.lu

Les dix nouveaux



CHYPRE

Capitale	Nicosia (population: 272.700)
Grandes villes	Limassol, Larnaca et Paphos
Surface	5.900 km ²
Population totale	0,6 millions d'habitants
Profil ethnique	Chypriotes grecs
Densité	101 habitants par km ²
Langues officielles	Grec et Turc
Religions	Orthodoxes grecs, Arméniens, Catholiques romains, Maronites
Taux de chômage	3,3 %
Devise	Livre chypriote (CYP) 1 EUR = 0,58741 CYP (au 1 ^{er} août 2003)

membres en bref

ESTONIE

Capitale	Tallinn (population: 399.850)
Grandes villes	Tartu, Parnu
Surface	45.200 km ²
Population totale	1,36 millions d'habitants
Profil ethnique	Estoniens (67,9 %), Russes (25,6 %), Ukrainiens (2,1 %), Biélorusses (1,2 %), Finlandais (0,9 %), autres (2,3 %)
Densité	30 habitants par km ²
Langues officielles	Estonien (le Russe et l'Anglais sont largement parlés)
Religions	Luthériens, Orthodoxes
Taux de chômage	10 %
Devise	Couronne estonienne (EEK) 1 EUR = 15,6466 EEK (au 1 ^{er} août 2003)



HONGRIE

Capitale	Budapest (population: 1.800.000)
Grandes villes	Debrecen, Miskolc, Szeged, Pécs, Győr
Surface	93.000 km ²
Population totale	10,2 millions d'habitants
Profil ethnique	Hongrois (97,6 %), 15 minorités officiellement reconnues et protégées
Densité	109 habitants par km ²
Langues officielles	Hongrois
Religions	Catholiques romains (65 %), Réformateurs (20 %), Luthériens (4 %), Orthodoxes (2,7 %), Juifs (1 %)
Taux de chômage	6,2 %
Devise	Forint hongrois (HUF) 1 EUR = 264,25 HUF (au 1 ^{er} août 2003)





LETTONIE

Capitale	Riga (population: 788.000)
Grandes villes	Jurmala, Daugavpils
Surface	64.600 km ²
Population totale	2,35 millions d'habitants
Profil ethnique	Lettons (56,5 %), Russes (30,4 %), Autres: (Biélorusses, Ukrainiens, Polonais, Lituaniens)
Densité	36 habitants par km ²
Langues officielles	Letton (le Russe est largement parlé)
Religions	Luthériens, Catholiques romains, Orthodoxes russes
Taux de chômage	11,1 %
Devise	Lats letton (LVL) 1 EUR = 0,6424 LVL (au 1 ^{er} août 2003)



LITUANIE

Capitale	Vilnius (population: 579.000)
Grandes villes	Kaunas, Klaipeda, Siauliai
Surface	65.200 km ²
Population totale	3,48 millions d'habitants
Profil ethnique	Lituanien (81 %), Russes (8,5 %), Polonais (7 %), Biélorusses (1 %), autres
Densité	53 habitants par km ²
Langues officielles	Lituanien
Religions	Catholiques romains (80 %), Luthériens évangéliques, Orthodoxes, Old Believer
Taux de chômage	16,2 %
Devise	Litas lituanien (LTL) 1 EUR = 3,4527 LTL (au 1 ^{er} août 2003)

MALTE

Capitale	Valletta (population: 9.210)
Grandes villes	Sliema
Surface	300 km ²
Population totale	0,39 millions d'habitants
Profil ethnique	Maltais
Densité	1.249 habitants par km ² (un des taux les plus élevés du monde)
Langues officielles	Maltais et Anglais
Religions	Catholiques romains (91 %)
Taux de chômage	6,6 %
Devise	Lire maltaise (MTL) 1 EUR = 0,4263 MTL (au 1 ^{er} août 2003)



POLOGNE

Capitale	Varsovie (population: 1.625.000)
Grandes villes	Lódz, Cracovie, Wrocław, Poznan, Gdansk, Szczecin, Bydgoszcz, Lublin, Katowice
Surface	312 700 km ²
Population totale	38,6 millions d'habitants
Profil ethnique	Polonais (97,6 %), autres (Allemands, Biélorusses)
Densité	124 habitants par km ²
Langues officielles	Polonais
Religions	Catholiques romains (95 %), Orthodoxes de l'Est, Protestants
Taux de chômage	20,6 %
Devise	Zloty polonais (PLN) 1 EUR = 4,4 PLN (au 1 ^{er} août 2003)





RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Capitale	Prague (population: 1.213.800)
Grandes villes	Brno, Pilsen, Ostrava
Surface	78.900 km ²
Population totale	10,2 millions d'habitants
Profil ethnique	Tchèques (94 %), autres (Slovaques, Polonais, Allemands, Rom)
Densité	129 habitants par km ²
Langues officielles	Tchèque
Religions	Catholiques romains (26 %), Athéistes (58 %), autres
Taux de chômage	7,0 %
Devise	Couronne tchèque (CZK) 1 EUR = 32,31 CZK (au 1 ^{er} août 2003)



SLOVAQUIE

Capitale	Bratislava (population: 441.453)
Grandes villes	Kosice, Presov, Nitra, Zilina, Banská Bystrica, Trnava, Martin
Surface	49.000 km ²
Population totale	5,4 millions d'habitants
Profil ethnique	Slovaques (85,8 %), Hongrois (9,7 %), Roms (1,7 %), Tchèques (0,8 %), autres
Densité	110 habitants par km ²
Langues officielles	Slovaque (le Hongrois est également parlé)
Religions	Catholiques romains (68,9 %), Protestants (9,1 %), Catholiques grecs (4,1 %), Juifs (0,04 %), Athéistes (13 %)
Taux de chômage	18,2 %
Devise	Couronne slovaque (SKK) 1 EUR = 41,989 SKK (au 1 ^{er} août 2003)

SLOVÉNIE

Capitale	Ljubljana (population: 250.000)
Grandes villes	Maribor, Koper, Piran
Surface	20.300 km ²
Population totale	1,99 millions d'habitants
Profil ethnique	Slovènes (87,8 %), Autres (Serbes, Croates, Hongrois, Italiens)
Densité	98 habitants par km ²
Langues officielles	Slovène
Religions	Catholiques romains (70 %)
Taux de chômage	6,3 %
Devise	Tola slovène (SIT) 1 EUR = 234,76 SIT (au 1 ^{er} août 2003)



Deutsche Post  World Net
MAIL EXPRESS LOGISTICS FINANCE

Des maillots pour Mondorf-les-Bains.



Plus de flexibilité: livraisons de l'enveloppe à plusieurs palettes.

Ayez aussi le réflexe DHL pour vos envois nationaux et pour vos destinations proches à l'étranger. Nous livrons vos documents, colis et palettes partout dans le monde mais aussi tout près de chez vous. Avec l'efficacité d'un transporteur national, en plus de la qualité de service, le savoir-faire et la fiabilité que vous connaissez. www.dhl.lu

Appelez aujourd'hui encore : 35 09 09

WE MOVE THE WORLD 

L'Elargissement en bref



- Depuis le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne est constituée par 25 Etats membres.
- Monsieur Leszek Balcerowicz, Président de la Banque Centrale de la Pologne, ne s'attend pas à ce que l'euro soit introduit en 2007 comme il l'avait pensé en janvier 2004. Vu la situation financière incertaine, il ne voudrait plus fixer de date précise. Surtout le déficit budgétaire de 5,3 % (2004, estimation) ne rentre pas dans les critères

d'adhésion à l'euro qui imposent un déficit maximal de 3 %.

- Dans les 15 mois prochains, un total de 144 km de routes qui mènent à des sites touristiques bulgares seront réhabilités. Le Programme Phare de l'UE prévoit € 14,2 millions pour cette action. Le projet a pour but de stimuler le développement du secteur touristique et ainsi d'aider le pays à s'intégrer dans l'UE.
- Malte a signé un accord avec Europol qui renforce la coopération entre Malte et l'UE dans le cadre de la lutte contre la criminalité internationale.
- La Commission européenne a approuvé à la «Romanian National Nuclear Power Company» un prêt de € 223,5 millions d'euros pour finaliser et améliorer

la sécurité de la partie 2 de la centrale nucléaire Cernavodă. La centrale se trouve sur la rive nord du Danube/canal de la Mer Noire, près de la frontière bulgare. Le prêt envisagé couvre un tiers des coûts totaux du projet qui sont estimés à € 777 millions d'euros. Les premiers travaux ont été commencés à travers des contrats avec un consortium canadien/européen.

- Le Parlement européen a donné son approbation initiale aux nouveaux Commissaires européens venant des 10 nouveaux pays membres. Le jugement définitif sera donné lors d'une session plénière du Parlement européen du 3 au 6 mai à Strasbourg. Les nouveaux commissaires désignés sont les suivants:

PAYS	NOM	FONCTION ACTUELLE	DOMAINE DE RESPONSABILITÉ
Chypre	Markos Kyprianou	Ministre des Finances	Budget
Estonie	Siim Kallas	Ancien Premier Ministre	Affaires économiques et monétaires
Hongrie	Péter Balázs	Ambassadeur à l'UE	Politique régionale et réforme administrative
Lettonie	Sandra Kalniete	Ministre des Affaires Etrangères	Agriculture et pêche
Lithuanie	Dalia Grybauskaitė	Ministre des Finances	Education et culture
Malte	Joe Borg	Ministre des Affaires Etrangères	Développement et aide humanitaire
Pologne	Danuta Hübner	Négociateur principal 1 ^{er} en rang pendant les négociations d'adhésion	Commerce
République tchèque	Pavel Telicka	Ambassadeur à l'UE	Santé et protection des consommateurs
Slovaquie	Jan Figel	Ministre adjoint des Affaires Etrangères	Entreprises et société de l'information
Slovénie	Janez Potocnik	Ministre adjoint des Affaires Etrangères	Elargissement

La future adhésion de la Croatie à l'Union européenne



Une dizaine de jours avant que l'Union européenne accueille dix nouveaux membres le 1^{er} mai 2004, la Commission européenne a d'ores et déjà recommandé, le 20 avril dernier, au Conseil des Ministres l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Croatie, suite au dépôt de sa demande en date du 21 février 2003.

La Croatie présente un développement politique et économique favorable à une future adhésion, et ce sur la base des critères de Copenhague de 1993 et du Processus de stabilisation et d'adhésion de 1997. En effet, au titre des critères de Copenhague, un Etat européen ne peut prétendre à son adhésion à l'Union européenne, que s'il respecte des critères politiques, économiques et la reprise de l'acquis communautaire. Le premier signifie

qu'il doit être une démocratie garantissant la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et des minorités. Le second implique que cet Etat ait une économie de marché viable et apte à affronter la concurrence européenne. Le troisième comporte que l'Etat candidat doit introduire dans son droit interne toutes les réglementations communautaires existantes et appliquées dans les Etats déjà membres. Au titre du Processus de 1997, la Croatie doit apporter sa coopération au tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et s'impliquer dans la coopération régionale.

La Croatie satisfait au critère politique établi en 1993 et au processus de 1997. La Commission précise néanmoins dans son avis favorable que la Croatie doit également garantir les droits et la protection des minorités, permettre le rapatriement des réfugiés, agir efficacement contre la corruption, réformer son système judiciaire, et continuer ses efforts pour conduire les criminels de guerre devant la justice dans le cadre du TPIY.

La Commission estime également que la Croatie est dotée d'une économie de marché compétitive, qui nécessite encore l'accomplissement des réformes engagées, pour que la Croatie puisse se maintenir et faire face à long terme aux forces du marché européen.

La Commission juge que la Croatie ne devrait pas rencontrer de grandes difficultés concernant l'acquis communautaire, mais nécessitera toutefois un effort particulier. De plus, elle estime que l'acquis communautaire en matière environnementale exigera un investissement considérable et ne sera achevé qu'à long terme.

Le processus d'adhésion devrait en principe être élaboré sur le modèle appliqué aux nouveaux entrants, et comme ce fut le cas pour ces derniers, il impliquera aussi des aides techniques et financières de la part de l'Union européenne. L'Union européenne compte sur cette adhésion pour que les autres Etats de cette région géographique s'engagent vers la voie de l'Union européenne et proposent eux aussi leur candidature. ■

Comment optimiser son site pour le référencement?



**Séminaire à la
Chambre de Commerce
le mercredi 16 juin 2004**

Avec la multiplication exponentielle des pages sur Internet (plus de

3 milliards recensées aujourd'hui, toutes langues confondues), obtenir une bonne visibilité sur le Web est devenu un véritable défi. Voir son site apparaître dans les premières pages de réponses proposées par



les moteurs de recherche et, surtout, créer du trafic sur son site en provenance des outils de recherche est un métier à part entière.

Dans le cadre des activités de son Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI, la Chambre de Commerce organise un séminaire sur le thème «Comment optimiser son site pour le référencement?» le mercredi 16 juin 2004 à 09.00 heures dans son nouveau Centre de Conférence (7, rue Alcide de Gasperi à Luxembourg-Kirchberg).

Cette manifestation est la suite concrète et demandée par les parti-

cipants au séminaire «Promotion et référencement de sites web: enjeux et perspectives» organisé en mai 2003. Nombreux d'entre vous nous ont exprimé le souhait de donner une suite à l'exposé de Monsieur Olivier Andrieu, spécialiste international du référencement. Il reviendra donc de nouveau cette année pour approfondir les mécanismes permettant de voir votre site obtenir un bon positionnement auprès des moteurs de recherche et de générer du trafic sur votre site. Un accent tout particulier sera mis sur l'optimisation des «zones chaudes».

Pour montrer à quel point le sujet abordé est pratique et transposable directement pour votre entreprise, nous aurons également le plaisir de consacrer une partie du séminaire à une «bonne pratique». L'entreprise Luxcontrol, qui avait participé au séminaire en 2003, viendra nous expliquer comment, sur base des conseils et recommandations de Monsieur Andrieu, elle a pu optimiser son référencement et assurer une bonne visibilité à son site web.

Pour de plus amples renseignements, l'Euro Info Centre de la Chambre de Commerce reste à votre disposition par téléphone: 42 39 39-333, par fax: 43 83 26 ou par e-mail: eic@cc.lu.
Personne de contact: Monsieur François Nénon. Site: www.eicluxembourg.lu.

Normes écologiques

Nouvelle communication de la Commission européenne

Le 25 février, la Commission a adopté une communication sur «l'intégration des aspects environnementaux dans la normalisation européenne».

Les normes ne doivent pas uniquement traiter des aspects techniques de presque tous les produits, mais elles doivent également prêter attention à une utilisation efficace des ressources naturelles. Dans ces

conditions, elles peuvent aussi avoir une incidence sur l'environnement.

Ces dernières années, le Conseil et le Parlement européen ont débattu de la nécessité d'intégrer les aspects environnementaux dans les normes. Cette communication est le résultat d'une consultation menée entre le 25 juillet et le 15 septembre par la Commission (DG Entreprises et DG Environnement) avec de multiples parties prenantes sur

la manière dont les normes techniques sont susceptibles de promouvoir le développement durable.

A l'avenir, les produits devront utiliser moins de ressources et répondre à des exigences environnementales tout au long de leur cycle de vie (approche «du berceau à la tombe» de la politique intégrée de la Commission).



La communication peut être gratuitement commandée auprès de l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce
Téléphone: 42 39 39 333 • Fax: 43 83 26 • E-mail: eic@cc.lu



SUPER ÉQUIPEMENTS ET SUPER PRIX

DÉCOUVREZ LA SÉRIE SPÉCIALE *Business*

XSARA PICASSO 1.6 HDi 110 CH *Business*

€ **15.500** HTVA⁽¹⁾

NEW:
MOTEUR 1.6 HDi
de 110 ch

De série

- ABS avec répartiteur électronique de freinage et aide au freinage d'urgence, ESP
- 4 airbags: 2 frontaux + 2 latéraux
- Système Radio CD avec commandes au volant
+ système de guidage embarqué + écran monochrome
+ CD-rom Benelux
- Air conditionné manuel
- Peinture métallisée



C5 2.0 HDi 110 CH *Business*

€ **16.700** HTVA⁽¹⁾

De série

- Radio CD, GSM intégré, reconnaissance et synthèse vocale, GPS, écran monochrome + CD-rom Benelux
- ABS avec répartiteur électronique de freinage et aide au freinage d'urgence
- Airbags conducteur et passager avant adaptatifs
- Airbags rideaux à l'avant et à l'arrière et airbags latéraux à l'avant
- Air conditionné automatique (séparé droite et gauche)
- Peinture métallisée



Aussi disponible en **BREAK** à € **17.400** HTVA⁽¹⁾

C8 2.0 HDi 110 CH *Business*

€ **19.800** HTVA⁽¹⁾

De série

- Radio CD, GSM intégré, reconnaissance et synthèse vocale, GPS, écran monochrome + CD-rom Benelux
- ABS avec répartiteur électronique de freinage et aide au freinage d'urgence
- Airbags: 2 frontaux + 2 latéraux pour places AV
+ rideaux rangs 1, 2 et 3
- Air conditionné régulé gauche/droite en température (rang 1) et débit d'air (rang 2)
- Peinture métallisée



Conditions Fleet avantageuses dès l'achat de la première Citroën.

Pour en savoir plus,

contactez le Service Fleet Etoile Garage: 40 22 66 315

Garage Autopol: 81 18 65 1.

(1) Offre spéciale Fleet (hors frais de contrôle technique et d'immatriculation) réservée aux sociétés, sur les séries Business, valable du 01/05/2004 au 31/05/2004 sous réserve de modification du prix catalogue et dans les points de vente participant à l'opération. Offre non cumulable avec les autres promotions en cours.

2 ANS DE GARANTIE TOTALE pièces et main-d'œuvre - **12 ANS DE GARANTIE ANTI-CORROSION** valable sur tous les véhicules particuliers de la gamme. Les véhicules illustrés peuvent présenter des différences avec les descriptifs des véhicules commercialisés en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Consommation mixte (l/100 km)/émissions de CO₂ (g/km): Xsara Picasso: 4,9 /131; C5: 5,6/147; C8: 7,2/189. Document non contractuel.



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

CITROËN préfère TOTAL

www.citroenfleet.be

Bon de commande

- à remplir à la machine ou en lettres majuscules -

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants

en français en allemand en anglais

autre (à préciser) _____

1 2 3 4

5 6 7 8

9 10 11 12

13 14

Chambre de Commerce

Département International – Affaires européennes

Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

Personne de contact: M. Niels Dickens

7, rue Alcide de Gasperi • Luxembourg/Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26

E-mail: eic@cc.lu

L'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des directives et règlements européens. Ainsi, vous trouverez dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes législatifs publiés lors de la période précédant sa parution. Tous les règlements et directives publiés pendant cette période peuvent être téléchargés à partir du site web de l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI où vous trouverez également une panoplie d'autres informations intéressantes sur les affaires européennes.

<http://www.eicluxembourg.lu>

(Rubrique «Téléchargements»)

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il suffit de nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Directives publiées du 15 mars – 15 avril 2004

- | | | |
|---|-------------|---|
| 1 | 88/378/CEE* | Sécurité des jouets |
| 2 | 2004/23/CE | Tissus et cellules humains |
| 3 | 2004/32/CE | Zones protégées exposées à des dangers phytosanitaires particuliers |
| 4 | 2004/33/CE | Exigences techniques relatives au sang et aux composants sanguins |

Règlements publiés du 15 mars – 15 avril 2004

- | | | |
|----|-------------|---|
| 5 | 501/2004 | Comptes financiers trimestriels des administrations publiques |
| 6 | 524/2004 | Mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes et entités |
| | 667/2004 | liées à Oussama ben Laden, au réseau Al-Qaida et aux Taliban |
| 7 | 541/2004 | Valeur en douane de certaines marchandises périssables |
| 8 | 545/2004 | Nomenclature tarifaire et statistique/Tarif douanier commun |
| 9 | 614/2004(*) | Classement de certaines marchandises dans la nomenclature combinée |
| 10 | 638/2004 | Statistiques communautaires des échanges de biens entre Etats membres |
| 11 | 656/2004 | Exportation de bien culturels |
| 12 | 660/2004 | Liste des circonscriptions |
| 13 | 671/2004 | Adhésion de 10 pays à l'Union européenne |
| | 687/2004 | |
| | 688/2004 | |
| 14 | 684/2004 | Dioxines |

* Rectificatif au document concerné

2004

Journées d'opportunités d'affaires 2004

Afin d'aider les entreprises luxembourgeoises à pénétrer les marchés étrangers, la Chambre de Commerce organise régulièrement des journées d'information qui ont pour but de faire connaître les opportunités qu'offrent les marchés et d'aider les entreprises à écouler leurs produits ou services. Ces journées se présentent sous forme d'entretiens individuels avec les attachés économiques et commerciaux belges. ■

DATE	PAYS	VILLE
24-mai	TUNISIE	TUNIS
24-mai	EGYPTE	LE CAIRE
24-mai	AFRIQUE DU SUD	JOHANNESBURG
21-juin	INDE	NEW DELHI
21-juin		BANGALORE
21-juin		MUMBAI
21-juin	PHILIPPINES	MANILA
22-juin	KOWEIT	KOWEIT CITY
28-juin	HONGRIE	BUDAPEST
28-juin	TCHEQUIE/SLOVAQUIE	PRAGUE
28-juin	POLOGNE	VARSOVIE
28-juin		POZNAN
15-sept	ISRAEL	TEL AVIV
17-sept	BRESIL	SAO PAULO
29-sept	CUBA	LA HAVANE
06-oct	UKRAINE	KIEV
15-oct	LIBAN	BEYROUTH

Pour tout renseignement supplémentaire concernant les journées d'opportunités d'affaires avec les attachés économiques et commerciaux, veuillez contacter

Madame Sabrina Sagramola tél.: 42 39 39-334, e-mail: sabrina.sagramola@cc.lu ou

Monsieur David Luty, tél.: 42 39 39-316, e-mail: david.luty@cc.lu.

Portrait

Belgian-Luxembourg-Nordic Countries Chamber of Commerce

Fondée en 1997 à Stockholm (Suède) sous forme d'ASBL de droit suédois, NOBELUX est une Chambre de Commerce bilatérale entre les pays nordiques, la Belgique et le Luxembourg. Sa mission est de contribuer au développement et de renforcer les relations commerciales entre ces pays. En mars 2002, NOBELUX a créé une antenne au Grand-Duché de Luxembourg afin d'offrir une plateforme de rencontre et de soutien à

ses membres au Luxembourg et en Belgique et d'aider les entreprises désirant développer des contacts d'affaires dans les marchés de ces différents pays.

■ Services proposés

- Information sur le marché
- Recherche de partenaires et autres contacts commerciaux
- Assistance pour implantation d'entreprises



*Mathilde
Nankwaya,
Fondatrice
& Directrice
de NOBELUX*



- Organisation de séminaires, conférences, voyages d'études
- «Service foires» qui aide les entreprises à trouver les salons professionnels adéquats pour leurs produits tout en les assistant lors de leur participation à ces salons.

Les services de NOBELUX sont accessibles à toutes les entreprises qui en ont besoin. Les membres bénéficient de tarifs préférentiels pour tous leurs services proposés lors des différents évènements.

■ NOBELUX Luxembourg

Nobelux Luxembourg constitue un véritable lieu de rencontre et d'échanges pour les dirigeants des sociétés nordiques au Luxembourg et pour ceux des sociétés luxembourgeoises et belges souhaitant développer des contacts avec les marchés nordiques.

■ Activités Membres

Nos déjeuners mensuels «Get together lunch» permettent des rencontres et discussions informelles et

conviviales autour de la table avec des invités d'honneur, personnalités et autres acteurs de premier plan de l'économie. ■

Pour tous renseignements supplémentaires, prière de vous mettre directement en contact avec NOBELUX au tél.: +46-8-663 05 56, fax: +46-8-663 79 16 (Stockholm/Suède) et tél.: +352-26 45 96 73, fax: +352-26 45 96 74 (Luxembourg), site Internet: www.nobelux.se site Internet pour nos forums et conférences: www.nobelux-ventureforum.lu

The International Department will present in the following MERKUR publications, the various bilateral Chambers of Commerce incorporated in Luxembourg or abroad and representing Luxembourg and/or Belgium business interest in foreign countries.

Should you conclude that any of the presented Chambers covers a territory of particular interest to you, we kindly ask you to contact the person of contact of the respective Chamber or contact Mrs. Viviane Hoor by phone 42 39 39-315, fax 43 83 26 or e-mail viviane.hoor@cc.lu.

smz



Un bon acheteur ne se trompe jamais ! Il choisit WLW.

- WLW est le moteur de recherche idéal pour les produits et services b-to-b en Europe.
- Plus de 400.000 entreprises répertoriées, dans 15 pays et en 11 langues.
- Recherche rapide et efficace de nouveaux fournisseurs – gratuitement sur Internet.
- Actuel et rapide: les nouveaux clients vous trouvent aisément. Présentez votre entreprise, à une clientèle commerciale internationale.

WLWo3/02/B

Allez sur Internet: www.wlw.lu

Leasing financier
Option d'achat

Location financière
sans option d'achat

Sales & Lease back

Leasing opérationnel
Livre ouvert

Leasing opérationnel
Livre fermé

Leasing immobilier



ING Lease Luxembourg

Comptez sur notre know-how financier pour vous épauler

Fort de sa longue expérience en matière de leasing, l'équipe de spécialistes d'ING Lease Luxembourg met ses compétences à votre service et vous fait bénéficier d'une gamme complète de produits financiers dans laquelle vous trouverez à coup sûr la réponse à tous vos besoins.

De nombreuses entreprises ont fait le choix d'ING Lease. Faites comme elles, profitez d'un service compétitif et de qualité.



ING LEASE LUXEMBOURG
50, route d'Esch L-1470 Luxembourg
T +352 45 88 48 F +352 45 81 03
www.ing.lu

Méthodes et communication,



pédagogiques

des choix à faire!



Lorsque les objectifs pédagogiques ont été précisés, il appartient au concepteur pédagogique de choisir une communication et des méthodes pédagogiques efficaces. Quels sont les paramètres qui entrent en jeu?

Lorsque les objectifs pédagogiques ont été précisés, il appartient au concepteur pédagogique de choisir une communication et des méthodes pédagogiques efficaces en fonction de quelques paramètres qui s'imposent, comme:

- les objectifs visés, leur caractère plus ou moins ambitieux,
- le budget,
- la disponibilité des formés,
- les caractéristiques des formés (effectif, motivation, niveau, statut...),
- le style du ou des formateurs,
- le style managérial, les modes d'organisation du travail dans l'unité des formés,
- les valeurs culturelles de l'entreprise et du secteur concerné par l'action,
- l'environnement de travail, les outils et les méthodes.

Dans cet article, nous proposons un inventaire des principales méthodes pédagogiques et fournissons quelques réflexions sur la communication du formateur qui permettront au responsable formation de faire certains choix ou de contrôler la qualité des choix effectués par ses fournisseurs.

■ 1) Les méthodes affirmatives

On parle aussi de méthodes didactiques. Ces méthodes sous-entendent que le «maître» est dépositaire du modèle et détenteur de la «Vérité»: il sait et l'élève, qui ne sait pas, doit écouter afin de pouvoir ensuite faire, penser, sentir comme son «maître». L'élève est passif, on essaie de l'intéresser par des renforcements (positifs ou négatifs) qui n'ont généralement pas de rapports directs avec l'objet de l'enseigne-



“ Les méthodes expositives reposent sur la mémorisation et favorisent une attitude passive du formé. ”

ment. On utilise la répétition. Lorsque le formé est lui-même demandeur de la formation, ces méthodes permettent de fournir une grande quantité d'informations en un minimum de temps.

A l'intérieur des méthodes affirmatives on distingue habituellement deux groupes, les méthodes expositives et démonstratives.

1.1. Les méthodes expositives

L'exposé, le film didactique, le montage de diapositives etc. sont les techniques correspondant à ces méthodes. Elles sont surtout utilisées pour communiquer des savoirs.

Les avantages de ces méthodes consistent en la possibilité de s'adresser à une population vaste simultanément; elles permettent d'aller rapidement à l'essentiel, de faciliter les recherches de l'apprenant; leur préparation est assez facile en comparaison des autres méthodes et elles sont sécurisantes pour le formateur qui peut aisément imaginer le déroulement de sa séance de formation.

Au rang des inconvénients, on peut citer: le fait qu'elles reposent sur la mémorisation et qu'elles favorisent une attitude passive chez le formé. Aussi, ne sont-elles véritablement efficaces que sur une population très motivée.

1.2. Les méthodes démonstratives

Elles sont surtout utilisées pour

développer des savoir-faire, le T.W.I. (Training Within Industry) en est une illustration avec ses 4 phases – préparer l'exécutant – présenter l'opération – faire faire un essai d'exécution – assurer la mise en route. La caractéristique essentielle de cette famille de méthodes, est qu'elles comportent une phase active pour l'apprenant: à la suite de la démonstration par le formateur, le formé exécute à son tour la tâche. La phase de démonstration peut se réaliser à l'aide d'un film didactique. Le tutorat a largement recours à ces méthodes.

Leurs avantages portent sur leur rapidité, leur mémorisation plus facile compte tenu de la présence d'une phase active, leur aspect sécurisant pour le formateur.

En revanche, elles ne peuvent s'appliquer simultanément qu'à des groupes de petite taille et pendant la phase de démonstration le formé reste passif. Là encore, la motivation forte du public est requise pour l'efficacité de la formation.

■ 2) Les méthodes interrogatives

Il s'agit de faire découvrir, par une suite judicieuse de questions, le contenu de l'enseignement. Le formé doit découvrir la structure d'un raisonnement. Ces méthodes s'appliquent à des groupes de taille plus réduite que pour les méthodes affirmatives. Elles exigent de la part de l'enseignant une préparation plus

longue, plus difficile (le formateur n'éprouve plus le même niveau de sécurité qu'avec les méthodes précédentes, il n'est pas aisé de deviner les réponses des formés). De plus, elles exigent beaucoup plus de temps au moment de l'action. Il s'agit là de leur principal inconvénient.

La participation des formés développe l'attention de ces derniers, c'est l'un des principaux avantages de ces méthodes avec le fait qu'elles permettent un contrôle direct du degré de compréhension des formés. En effet, la qualité de leurs réponses aux questions illustre leur niveau d'intégration du contenu.

L'enseignement programmé, l'enseignement assisté par ordinateur (E.A.O.), la formation multimédia s'appuient fortement sur les techniques de ce groupe de méthodes. La méthode dite de découverte est une variante de ces méthodes, avec cette fois une approche plus globale des situations: il n'y a pas de chemin imposé et il n'existe pas qu'une seule bonne solution. Le formé progresse à son rythme, il procède par essais et erreurs. Le formateur se borne, au départ, à communiquer des informations utiles à la résolution du problème.

Pour que ces méthodes soient pleinement efficaces, il faut que le formateur fasse réfléchir le formé sur la démarche qu'il a utilisée pour parvenir au résultat. De cette façon le formé peut généraliser son raisonnement à d'autres situations du même type.

■ 3) Les méthodes actives

En aucun cas une méthode n'est active parce que le formé agit ou

réalise. Pour qu'une méthode soit véritablement active il faut:

- que le formé soit dans une situation de réelle expérience, avec une motivation intrinsèque pour la tâche;
- que des problèmes naissent de la tâche et constituent des stimuli poussant le formé à réfléchir;
- que le formé dispose d'informations lui permettant de déboucher sur une solution;
- qu'il soit responsable de l'élaboration de la solution et puisse tester sa validité.

Dans cette situation le formateur agit comme une ressource à laquelle il peut être fait appel, à la demande du groupe. Il joue alors un rôle de catalyseur en fournissant des informations ou en communiquant des pistes de recherche, en reformulant l'avancement du groupe. Ces méthodes développent la socialisation et l'initiative. Les formés progressent à leur rythme et la motivation est plus grande. Elles présentent généralement une plus forte efficacité, mais elles nécessitent des moyens financiers et en temps beaucoup plus importants (une préparation plus longue et plus difficile, fort peu sécurisante; une réalisation qui consomme énormément de temps).

Les méthodes reprises ci-dessous sont des exemples de méthodes actives:

- la méthode des cas (avec ou sans jeux de rôles);
- la méthode par simulation de décisions (les jeux d'entreprise – les simulateurs sont les techniques de cette méthode);
- les méthodes de développement personnel qui utilisent le groupe comme outil d'analyse (training

group, groupe de base, groupe de rencontre, stage outdoor...);

- la méthode par projet;
- la formation-action (idem à la méthode par projet, mais pour des projets réels).

Leur plus forte efficacité s'explique souvent par la meilleure motivation qu'elles suscitent chez les apprenants. Cette motivation provient de l'autonomie laissée au groupe, du fait de travailler en groupe, quelquefois de la situation de mise en compétition de sous-groupes. La formation-action ajoute le caractère directement utile de l'action menée puisque l'on travaille sur des problèmes réels rencontrés par les participants. Cette dernière méthode est de loin la plus efficace si la ligne hiérarchique et l'équipe pédagogique jouent ce que l'on attend d'elles: pour la hiérarchie, accepter les changements souhaités par les formés, pour les formateurs, accepter l'autonomie des formés dans leur progression, les aider à transférer leurs acquis en situation de formation à d'autres situations professionnelles.

■ 4) Le choix d'une attitude, l'importance du codage et du feed-back

Le formateur engage une relation de communication avec les formés. Aussi, faut-il rappeler trois aspects importants de la communication:

- l'influence de l'attitude de l'émetteur sur la qualité de la communication;
- l'importance de l'identité des codes utilisés par l'émetteur et le récepteur;
- l'importance du feed-back.

Le premier aspect a été mis en évidence par les travaux de Porter, les deux autres par ceux de Leavitt. Porter a montré que l'on pouvait avoir, vis-à-vis d'autrui, sept attitudes:

- de décision (faire passer une consigne),
- d'évaluation (porter un jugement sur le sujet),
- de soutien (indiquer ce que le sujet doit ressentir),
- d'interprétation (expliquer les raisons du comportement),
- d'enquête (rechercher des informations complémentaires),
- d'information (fournir des informations),
- de compréhension (manifeste un ressenti).

Les attitudes les moins favorables à une bonne communication sont les trois premières, il s'agit d'attitudes d'influence (ou directives). Les plus favorables sont les trois dernières, elles correspondent à la non-influence (à la non-directivité). Dans une expérience célèbre, Leavitt a montré l'importance, pour qu'une communication s'établisse correctement, de disposer entre l'émetteur et le récepteur d'un même système de codes. Il a établi également que la présence d'un circuit feed-back d'information augmente considérablement l'efficacité de la communication. Le formateur devra donc prendre en compte, dans ses choix de méthodes pédagogiques, ces trois aspects qui conditionnent la qualité de la communication et privilégier l'attitude non directive surtout si le public concerné est peu motivé pour le changement que doit faciliter l'action de formation.

Jacques Soyer, consultant indépendant, formateur à l'IFCC (site: www.jsconseil.com) ■

Nouvelle formation qualifiante en «**Management des compétences**»



M. Mohamed Bayad, professeur à l'ICN – Ecole de Management

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC), en collaboration avec son partenaire académique l'Institut Commercial de Nancy (ICN) – Ecole de Management, ainsi que les sociétés de consultance Deloitte et PricewaterhouseCoopers, lancera au mois de septembre 2004 une nouvelle formation qualifiante en «Management des compétences».

L'IFCC a réalisé un interview avec M. Mohamed Bayad, coordinateur pédagogique de la formation en question et professeur auprès de l'ICN.

IFCC: Quelles sont les raisons et les motivations à l'origine du développement d'une nouvelle formation «Management des compétences» pour les entreprises luxembourgeoises?

M. Mohamed Bayad: Une forte culture managériale des compétences dans l'entreprise contribue à ce que les individus disposent des savoirs, savoir-faire et savoir-être ainsi que de la motivation et de l'enthousiasme nécessaires pour élaborer des réponses appropriées face aux événements imprévus. Le management des compétences permet à l'entreprise de s'ajuster ainsi que d'évoluer et constitue

donc une source d'innovation, d'adaptabilité et de compétitivité incontournable à sa réussite. Or, cette finalité ne s'improvise pas mais requiert de la fonction ressources humaines un véritable professionnalisme, à savoir des capacités techniques et relationnelles efficaces en la matière.

Conscient de cette nécessité, l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce a décidé de mettre en œuvre un cycle de formation innovateur, composé de cinq modules, articulés de manière logique et cohérente afin de permettre au participant d'acquérir une meilleure vision globale du processus de management des compétences dans l'entreprise.

IFCC: Quel est le public-cible et quels sont les objectifs à atteindre par l'intermédiaire de cette formation?

M. Bayad: La formation cible les directeurs et responsables des ressources humaines ainsi que les dirigeants de PME/PMI. À l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable d'utiliser la gestion des carrières pour optimiser les compétences du personnel de l'entreprise, de construire un système de formation efficace, de fidéliser les talents de l'entreprise, ainsi que de mettre en place les mécanismes de qualité en ressources humaines.

IFCC: Comment se présentent les caractéristiques majeures, la structuration et la composition du programme de formation en question?

M. Bayad: Le programme de formation est composé de cinq modules qui visent au-delà de l'acquisition du seul savoir, le savoir-faire du participant. L'approche pédagogique prag-

matique de cette formation permet de dépasser le stade de la simple transmission de connaissances et d'atteindre celui de l'application des concepts enseignés dans le concret de l'activité professionnelle des participants. Elle met en œuvre des instruments multiples et variés: une documentation étoffée, des études de cas avec correction, des jeux de rôle, ainsi que des mises en situation.

La formation d'une durée de 13,5 jours commencera le 18 septembre 2004 et s'étalera sur 4 mois. Les cours ont lieu en fin de semaine, à savoir du jeudi au samedi. Le candidat peut s'inscrire au module répondant à ses préoccupations professionnelles du moment ou bien au cycle entier.

IFCC: Quels sont les facteurs distinctifs de cette action de formation par rapport à d'autres produits semblables, existants sur le marché luxembourgeois?

M. Bayad: Le mode d'évaluation prévu permet de mesurer de manière très concrète l'efficacité de la formation et de vérifier la transformation des acquis en compétences opérationnelles. Il comprend une évaluation en continu et la présentation d'un mémoire professionnel auprès d'un jury composé de représentants de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce, de l'ICN-Ecole de Management, de Deloitte et de PricewaterhouseCoopers.

La réussite au contrôle des compétences acquises est sanctionnée par un certificat de compétence professionnelle en «Management des compétences» émis par l'ICN-Ecole de Management et l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce. ■

Pour tout renseignement complémentaire prière de bien vouloir contacter: Institut de Formation de la Chambre de Commerce. Mlle Eliane Theis – Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: info@ifcc.lu

MANAGEMENT DES COMPÉTENCES



concept factory



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Une formation proposée par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce en collaboration avec son partenaire académique, l'ICN Ecole de Management

ainsi que les sociétés de consultance Deloitte et PricewaterhouseCoopers



PROGRAMME 2004

DEMANDEZ LA PLAQUETTE
AUPRÈS DE L'IFCC

INTITULÉ	DATE	JOUR	HORAIRE
KICK-OFF	18/09/2004	Samedi	10.30 – 12.00 heures
MODULE 1 La mobilité et la gestion des carrières La mobilité et la gestion des carrières La mobilité et la gestion des carrières	23/09/2004 24/09/2004 25/09/2004	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 heures
MODULE 2 La politique de formation La politique de formation La politique de formation	7/10/2004 8/10/2004 9/10/2004	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 heures
MODULE 3 La culture et les comportements dans l'entreprise La culture et les comportements dans l'entreprise La culture et les comportements dans l'entreprise	21/10/2004 22/10/2004 23/10/2004	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 heures
Coaching collectif	23/10/2004	Samedi	14.00 – 18.00 heures
MODULE 4 La politique de communication et le pilotage du changement La politique de communication et le pilotage du changement La politique de communication et le pilotage du changement	11/11/2004 12/11/2004 13/11/2004	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 heures
MODULE 5 Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines	25/11/2004 26/11/2004 27/11/2004	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures 8.30 – 12.30 heures
Coaching individualisé	3/12/2004	Vendredi	8.30 – 12.30 heures
Evaluation du projet d'entreprise⁽¹⁾ Evaluation du projet d'entreprise⁽¹⁾	20/01/2005 21/01/2005	Judi Vendredi	
Remise des certificats	Février/2005		

⁽¹⁾ À prévoir 1 heure par candidat (la date et l'horaire seront définis avec le candidat)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:

7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce

L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220

(+352) 423939-820

info@ifcc.lu

www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Fabricant de succès

Appel à propositions en vue de l'obtention de subventions

Dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de l'emploi visant notamment à promouvoir une culture de formation tout au long de la vie, à encourager la capacité d'adaptation des entreprises et de leurs salariés et à lutter contre toute forme de discrimination sur le marché de l'emploi, le gouvernement luxembourgeois a décidé d'accompagner financièrement des efforts en matière d'intégration des étrangers par l'apprentissage de la langue luxembourgeoise.

Etant donné que les crédits budgétaires correspondants ont été confiés pour 2004 au Ministre du Travail et de l'Emploi, l'accent est mis cette année sur l'apprentissage du luxembourgeois dans, respectivement en relation étroite avec, le monde du travail.

A cet effet, le présent appel entend soutenir les entreprises contri-

buant à une meilleure intégration de la main-d'œuvre étrangère en offrant des cours d'apprentissage de la langue luxembourgeoise à leurs salariés.

A côté d'un soutien financier, l'objectif est de mettre en évidence et de diffuser les meilleures pratiques en la matière et d'élaborer, le cas échéant, un plan d'action d'ensemble.

Financement

L'article 16.0.33.014 du Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2004 prévoit «une participation dans l'intérêt de l'organisation de cours de langue luxembourgeoise dans l'intérêt de la politique d'intégration des étrangers».

Le budget maximal disponible est de € 100.000.

Il pourra être partagé entre plusieurs projets.

Seront seuls pris en considération les projets de formation qui se déroulent au cours de l'année 2004.

Seront irrecevables les projets qui font déjà l'objet d'un autre cofinancement public, notamment dans le cadre de la loi modifiée du 22 juin 1999 ayant pour objet le soutien et le développement de la formation professionnelle continue.

Procédure

Les propositions doivent être remises au Ministère du Travail et de l'Emploi (Cellule Emploi) pour le 15 juillet 2004 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Le formulaire de candidature est disponible sur le site web du Ministère du Travail et de l'Emploi: <http://www.mt.etat.lu/MT/Nouveausurserveur/new0.htm>

Formation professionnelle continue

Le portail www.lifelong-learning.lu fête son premier anniversaire



Avec plus de 105.000 visites sur le portail www.lifelong-learning.lu, le bilan après une année d'existence est plus qu'encourageant.

A l'heure actuelle, le portail constitue un moyen d'accès efficace à une vaste banque de données relative à l'information sur la Forma-

tion Professionnelle Continue (FPC) pour les particuliers, les entreprises et les offreurs de formation du Grand-Duché de Luxembourg et de la Grande Région. Il regroupe 95 offreurs de formation qui alimentent formaccess, un moteur de recherche riche de plus de 1.200 formations catalogue et offrant, en outre,

la possibilité de s'inscrire en ligne. Un répertoire baptisé «formalist» rassemble les coordonnées et les domaines de compétences de ces offreurs de formation afin de présenter aux usagers une vision exhaustive de l'offre de formation accessible grâce au Portail.

Formarket, le marché de la formation sur mesure, permet aux entreprises de formuler leurs besoins de formation spécifiques. Une quinzaine d'entreprises a fait appel à ce service depuis le lancement du portail. Des espaces dédiés spécialement à l'actualité de la FPC et à la législation sur la FPC proposent un éventail d'informations pratiques permettant d'orienter et de guider les démarches en matière de formation. Les loueurs de salles de formation peuvent proposer leurs services en s'inscrivant sur formarket, liste qui présente d'ores et déjà une cinquantaine de salles de formation disponibles à la location en termes de capacité, de configuration et d'emplacement géographique. Par ailleurs, plus de 50 liens commentés, au niveau national, communautaire et

international, facilitent la recherche d'informations ciblées.

En s'abonnant gratuitement à formanews, le mensuel électronique d'information du portail, l'utilisateur est informé des nouveautés du site et des services offerts. Plus de 900 abonnés reçoivent le mensuel qui comprend également les formations disponibles sur formaccess pour le mois qui suit son envoi. En outre, une collaboration étroite avec un certain nombre de médias permet d'élargir la diffusion de l'offre de formation proposée sur formaccess et de rappeler systématiquement le logo du portail et le numéro d'appel de l'Infoline. Chaque semaine, ces médias reçoivent de l'INFPC les descriptifs des nouvelles formations catalogue publiées sur le portail pour une période donnée et sélectionnent les formations qu'ils souhaitent publier.

Une initiative pour concrétiser le concept d'éducation et de formation tout au long de la vie

Lancé le 14 janvier 2003, le portail www.lifelong-learning.lu a été

conçu à l'initiative de l'Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC) avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports (MENFPS), dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation à la Formation Professionnelle Continue.

S'inscrivant dans un contexte européen de médiatisation du concept d'éducation et de formation tout au long de la vie, le portail a pour vocation de centraliser et de développer l'information sur la FPC en regroupant, en un lieu commun, l'offre et la demande de formation.

C'est dans ce cadre que l'INFPC a organisé le 2 avril 2004 une conférence portant sur l'utilité et l'importance d'un tel outil dans une dynamique de développement de la FPC et dans le cadre de la contribution du Grand-Duché de Luxembourg à la construction d'une «économie européenne de l'innovation et de la connaissance» décidée lors du Conseil européen de Lisbonne en mars 2000. ■

**WIRTSCHAFTSAUSKUNFTE
FORDERUNGSEINZUG**

**Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management**

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

**RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECOUVREMENT DE CRÉANCES**

**Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise**

seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns

Stand collectif luxembourgeois au CeBIT 2004

CeBIT 2004: succès du stand collectif luxembourgeois



De gauche à droite, au 1^{er} rang: M. Malek Boussalem, Alysea; M. Clemens Perz, All about it; Mme Sabine Baumeister, All about it; M. André Hansen, Ministère de l'Economie, Direction de la Promotion Commerciale; M. Helmut Haag, All about it; 2^e rangée: M. David Frew, Technoport Schlassgoart; M. Jean Trimbour, Luxinnovation.

Avec 510.000 visiteurs et 6.400 exposants de 64 pays, l'édition 2004 du CeBIT a été un succès. Elle a également confirmé l'intérêt que portent les Luxembourgeois aux NTIC, venus en nombre visiter la Foire, tandis que les idées et produits innovants «made in Luxembourg» ont attiré de nombreux visiteurs de tous horizons géographiques et professionnels.

Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation

et de la recherche, et le Technoport Schlassgoart (incubateur high-tech du Centre de Recherche Public Henri Tudor), étaient les partenaires du Ministère de l'Economie sur le stand collectif luxembourgeois.

Ensemble, ils ont présenté aux visiteurs les compétences technologiques des entreprises luxembourgeoises, du «knowledge management» à la lutte anti-spam, en passant par la sécurité des réseaux, les communications mobiles et via Internet, les systèmes et services de diffusion par satellite, ...

Une dizaine de sociétés luxembourgeoises ont également eu l'opportunité de présenter leurs projets IT innovants sur le stand: RDML, All About It, Alysea, SES Astra, CF6, Cybercultus, Double A Technologies, Oneweb Lux, Semantica et Conostix. Cette participation leur a permis d'exposer leurs développements les plus récents en matière de logiciels et de solutions et d'établir de nouveaux contacts professionnels potentiellement fructueux.

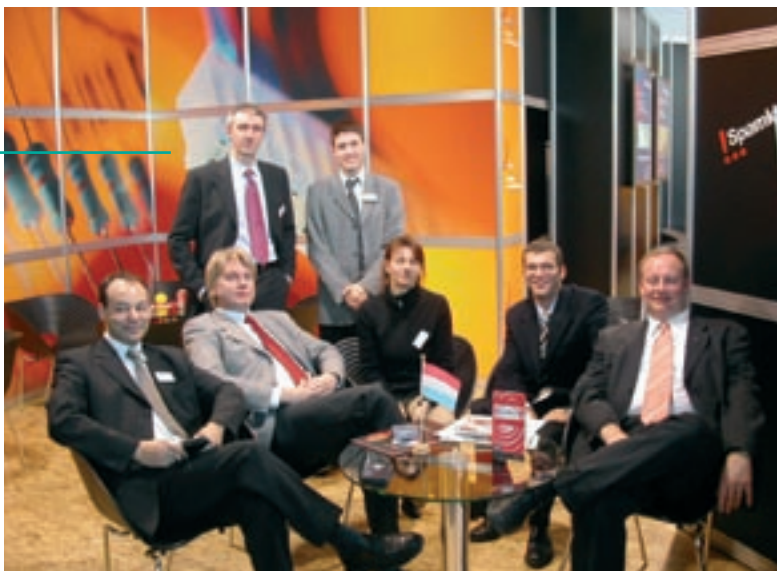
■ La grappe technologique InfoCom

Dans le cadre de ses activités de promotion des pôles de compétences technologiques luxembourgeois, outre la participation au CeBIT, Luxinnovation anime également la grappe technologique InfoCom sur les technologies de l'information et de la communication.

Les consultations menées avec les entreprises dans le cadre de la préparation du programme «cluster» du Ministère de l'Economie ont en effet démontré un besoin d'échange dans le secteur.

Le «cluster» InfoCom a pour objectif de stimuler les collaborations et de dégager des projets concrets dans le secteur des télécommunications. La grappe offre aux entreprises luxembourgeoises des perspectives de diversification de leurs contacts nationaux et internationaux et de promotion de leurs technologies.

En sa qualité d'animateur de la grappe, Luxinnovation se charge de diffuser les informations stratégiques au sein de la grappe, de mener les études nécessaires au bon déroulement du projet et de fournir un support logistique aux membres d'InfoCom pour leurs discussions. ■



Pour en savoir plus sur la grappe technologique, contactez M. Jean Trimbour, tél.: +352 43 62 63-1 ou email: jean.trimbour@luxinnovation.lu, ou visitez la rubrique «Activités» du site www.luxinnovation.lu.

L'ÉLARGISSEMENT DE L'UE

OPPORTUNITÉS

POUR LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES



Depuis le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne compte dix nouveaux Etats membres. L'adhésion de l'Estonie, de la Lituanie, de la Lettonie, de Malte, de la Pologne, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque, de la Hongrie et de Chypre est, à ce jour, le cinquième et le plus grand élargissement de l'histoire de l'Union. Celle-ci comptera dès lors 25 membres. Cet événement constitue une chance historique de réunification pacifique du continent européen après la chute du mur de Berlin et la désintégration du bloc soviétique.

Cette ouverture, outre les avantages politiques, offrira une occasion privilégiée au niveau économique, même si le processus d'intégration entraînera sûrement quelques problèmes dus à la phase d'adaptation. A long terme, l'élargissement générera sans nul doute des gains pour les anciens et les nouveaux Etats membres actuels.





1. Quel sera l'impact de l'élargissement pour les entreprises?

Les échanges commerciaux du Grand-Duché avec les nouveaux pays membres se sont déjà développés de manière spectaculaire. Les entreprises industrielles, commerciales et artisanales devraient donc aussi tirer profit de ce jeu à somme positive.

Au niveau de l'UE, les entreprises hésitent toujours à s'engager à fond, alors que l'élargissement offre des potentialités indéniables: obligation pour les entreprises de se soumettre aux mêmes règles communautaires; développement de partenariats et augmentation des exportations, réduction des risques d'investissements en cas d'implantation dans les pays concernés, diversification et sécurité des approvisionnements des PME.

Néanmoins, quelques difficultés ou obstacles sont également à prévoir, avec un accroissement de la concurrence sur les marchés nationaux et européens.

2. Les entreprises doivent-elles craindre la concurrence venant des nouveaux Etats membres?

Même si les entreprises des Etats membres actuels ne devraient pas redouter la comparaison avec leurs concurrents des pays nouveaux membres, la mise en place d'une stratégie, accompagnée des conseils juridiques et commerciaux nécessaires, pour conquérir ces nouveaux marchés sera de rigueur avant une implantation dans un pays adhérent.

Les risques concurrentiels restent limités à des segments clairement identifiés de la production industrielle, et ont été maîtrisés dans le cadre des négociations d'adhésion.

3. Les règles actuelles valent-elles aussi pour les nouveaux Etats membres?

Les entreprises dans les nouveaux pays membres doivent se soumettre aux mêmes règles communautaires que celles applicables aux entreprises dans les Etats membres actuels.

Tel est le cas pour les subventions publiques et les régimes fiscaux préférentiels. Les mesures nationales devront être démantelées progressivement et celles qui subsistent seront soumises à de sévères restrictions. Les appareils de production et les infrastructures de distribution, qui s'articulent actuellement autour des frontières nationales pour des raisons douanières et fiscales, perdront leur raison d'être, ce qui déclenchera un mouvement de restructuration à l'échelle du marché unique.

Les nouveaux Etats membres doivent adopter la législation communautaire en matière sociale, salariale ou sanitaire. Le dumping social n'est donc pas à craindre.

4. Les nouveaux Etats membres bénéficient-ils de mesures transitoires?

Des mesures transitoires s'appliquent dans le domaine de la TVA et des contributions indirectes, où les taux dans les pays candidats sont généralement d'un niveau inférieur à celui applicable dans l'UE. Chypre et Malte pourront par exemple maintenir un taux de TVA zéro sur les aliments et les produits pharmaceutiques jusqu'en 2007, voire 2009. D'autres clauses dérogatoires sont applicables pour les services de restaurants ou pour les travaux de construction, voire le chauffage. En matières d'accises sur le tabac, huit pays adhérents bénéficient de périodes transitoires jusqu'en 2009.

5. Que représente le nouveau marché pour les entreprises luxembourgeoises?

Les entreprises luxembourgeoises ont accès à un vaste marché en expansion, avec 20% de nouveaux consommateurs par rapport à l'UE actuelle et avec un potentiel de développement supérieur à celui des Etats membres actuels. L'économie luxembourgeoise a tout à gagner de l'ouverture vers un marché, non de pays tiers, mais de pays pleinement intégrés dans le marché unique européen, avec toutes les conséquences positives que cela comporte. L'impact sur l'économie de l'UE peut varier de 1 à 2 points de pourcentage par an.

Les entreprises luxembourgeoises trouvent des conditions d'exportation dans les nouveaux Etats membres identiques à celles valables pour les Etats membres actuels.

De nombreux secteurs dans les nouveaux Etats membres, et régis par une législation particulière, comme l'industrie pharmaceutique, le transport, l'automobile et le secteur financier, connaîtront des mutations profondes en ce qui concerne les produits autorisés, les modes de commercialisation et le cadre juridique et fiscal dans lequel ils doivent évoluer.

6. Quel est l'impact sur les taxes de douanes et impôts dans le cadre des relations avec les nouveaux Etats membres?

Les formalités douanières disparaissent, étant donné que les nouveaux Etats membres adoptent le tarif douanier commun, c'est-à-dire des procédures et régimes économiques identiques à ceux de l'actuelle UE. La libre circulation des biens est facilitée, la distribution entre les Etats membres s'effectue à moindre coût.

Les règles applicables à la TVA sur les opérations intracommunautaires sont entièrement valables dans les relations avec les adhérents.

7. Dans quelle mesure faut-il faire attention aux droits des consommateurs?

Les consommateurs des nouveaux Etats membres ont les mêmes droits que dans nos pays, en particulier le droit à une information complète, et nos exportateurs doivent aligner leurs garanties sur celles offertes au sein de l'UE. La distribution commerciale (agence, franchise, succursale, filiale) doit tenir compte de nouvelles règles relatives à la concurrence; en particulier les clauses de distribution exclusive doivent être soigneusement réexaminées.

8. Les règles de concurrence s'appliquent-elles entièrement ?

La législation européenne sanctionne tout accord de concurrence illicite conclu avec les autorités locales ou des concurrents, une interdiction qui ne restera pas sans conséquence pour les activités de l'entreprise concernée.

9. Comment est appliquée la réglementation en matière de libre circulation des marchandises?

Tout le dispositif législatif et réglementaire en matière de libre circulation des marchandises est appliqué par les nouveaux Etats membres, sous réserve de quelques régimes transitoires limités.

Tout ce qui est légal sur le marché d'un Etat membre est considéré comme légal dans toute l'UE, selon le principe de la 'reconnaissance mutuelle'.



Ministère d'Etat



Ministère de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche



Jeunes entrepreneurs au Lycée

3^e Forum des Mini-Entreprises et de l'Esprit d'Entreprise

Stimuler la culture entrepreneuriale chez les jeunes!

Prix aux meilleurs projets luxembourgeois

*Forum du Campus Geesseknäppchen
Le jeudi 10 juin 2004 à 17 heures*

Sous le patronage de:

- Ministère d'Etat, Ministère de l'Economie
- Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement
- Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports
- Comité national pour la promotion de l'esprit d'entreprise
- Société Nationale de Crédit et d'investissement
- Chambre de Commerce
- Chambre des Métiers
- Fédération des Jeunes Dirigeants, Jonghandwierk
- Fondation des Universitaires en Sciences économiques
- Institut Universitaire International Luxembourg

Qu'est-ce que le Forum des Mini-Entreprises et de l'Esprit d'Entreprise?

► Pour la troisième fois, le Forum des Mini-Entreprises et de l'Esprit d'Entreprise donne aux jeunes mini-entrepreneurs l'occasion de se rencontrer, de présenter leur mini-entreprise et d'exposer leurs produits ou prestations de service.

► Les mini-entrepreneurs présenteront le 10 juin 2004 leur entreprise devant un public composé de dirigeants d'entreprise et d'autres personnes intéressées. Un jury d'experts composé de dirigeants d'entreprise et de professeurs de l'enseignement secondaire évalue les projets sous différentes approches et attribue des prix aux meilleurs projets luxembourgeois.

► L'objectif pédagogique consiste à rapprocher l'enseignement des besoins de la réalité économique et d'inciter les jeunes lycéens à la création de projets ayant une véritable valeur économique concrète. Tout en sentant l'utilité réelle d'un tel projet, les jeunes lycéens apprennent à être compétitifs et innovateurs et se voient ainsi directement confrontés à la culture entrepreneuriale.

► Pour des raisons d'organisation, il est souhaitable de s'inscrire en appelant le numéro 478-5190 ou bien d'envoyer un mail à «diane.kraemer@men.lu» ou à «engel@men.lu».

Le Forum des Mini-Entreprises et de l'Esprit d'Entreprise incite les jeunes à être créatifs et innovateurs et à connaître ainsi le phénomène de la création d'entreprise!

Quelles sont les caractéristiques d'un entrepreneur?

Les entrepreneurs, jeunes ou moins jeunes, ont en commun bien des caractéristiques, comme des aptitudes en matière commerciale, de gestion, de communication et de finance.

Les entrepreneurs qui réussissent sont des personnes qui:

► **croient en elles-mêmes:** Elles sont optimistes quant aux projets qu'elles entreprennent et parviennent sans difficultés à motiver les autres et à leur faire partager leur enthousiasme quand elles sont à la poursuite d'objectifs!

► **sont prêtes à prendre des risques, mais sont également réalistes:** Elles recueillent autant de renseignements et d'appuis que possible avant de passer à l'action. Ainsi, elles s'entourent d'un filet de sécurité et réduisent le niveau du risque d'échec!

► **sont patientes et déterminées:** Elles sont capables de travailler pour atteindre un objectif, en reportant à plus tard les récompenses qu'elles en espèrent et de persévérer même à des moments difficiles. Elles savent qu'il faut du temps pour réussir, parfois même des années!

► **estiment qu'elles sont responsables de leur sort:** On les décrit souvent comme des personnes centrées sur elles-mêmes qui choisissent d'agir en fonction de leurs intérêts et de leurs opinions personnelles. Comme elles estiment contrôler leur propre destin, elles refusent de se trouver à la merci des autres ou des événements. C'est ce qui explique pourquoi elles prennent l'initiative de lancer des projets et de faire progresser des idées!

► **ne se lancent pas en affaires uniquement pour gagner de l'argent:** Elles veulent plutôt se réaliser à titre personnel et elles aiment faire de leur mieux. Si l'argent est important pour elles, ce n'est qu'un instrument pour en faire davantage et non pas tout simplement une façon d'accumuler des richesses et du prestige!

► **ont beaucoup d'idées et une grande capacité à rêver et à mener à bien des projets:** Elles sont fortement motivées par leur désir d'innover ou de mettre en pratique leurs approches. Jamais satisfaites ni contentes, elles estiment qu'il y a toujours moyen de mieux faire!

► **sont à l'aise pour prendre des décisions et pour les assumer par la suite:** Elles sont disposées à surmonter les obstacles et à affronter toutes les difficultés. En plus elles ont la capacité à rebondir, à tirer les leçons de leurs échecs, à valoriser leurs expériences et à réorienter leurs actions!

► **savent qu'il est essentiel de commercialiser leurs produits ou services pour réussir:** Elles ont la compréhension des besoins du marché et la traduction de ces besoins en offre économiquement viable. Elles ont ainsi le sens des affaires et des aptitudes pour la vente!

Pour créer une entreprise, il faut être confiant, aimer prendre des risques, être patient mais déterminé, être responsable et motivé tout en ayant un esprit créatif qui aime réussir et prendre des décisions!

Qui sont ces jeunes entrepreneurs? Quelles entreprises ont-ils créées?

1. SPOONER S.A. (Lycée Technique de Lallange)

Nous sommes 11 élèves de la classe T1CM2 du Lycée Technique de Lallange et avons créé notre mini-entreprise à l'aide de 72 actionnaires. La Spooner est constituée d'un administrateur général, de 4 directeurs et de 6 employés et nous participons tous à la production et à la vente de nos produits. Au cours du premier trimestre nous avons fabriqué des vers en pâte à sel, utilisables comme porte-photo. Actuellement nous produisons des accroches-clés en bois avec différents motifs: fleurs séchées, signes chinois, bandes dessinées. Les travaux administratifs sont effectués dans le cadre du cours de «bureau modèle». La vente et la production des accroches-clés sont réalisées en dehors de l'école pendant le temps libre des élèves. Pour la motivation et le bon déroulement de notre mini-entreprise nous sommes soutenus par Mme Goergen et Mme Castel.



2. SAISONNIERE (Athénée de Luxembourg)

Dans le cadre de l'option «mini-entreprise» proposée par l'Athénée de Luxembourg, 13 élèves de différentes classes de 3^e se sont lancés dans les affaires en créant leur propre entreprise. Celle-ci, au nom de «Saisonnier», traduit leur volonté d'être compétitifs et innovateurs. En effet, afin de profiter des demandes saisonnières, les élèves produisent une série de bougies en véritable cire d'abeille, peintes à la main, aux formes de sapins à Noël, de fleurs flottantes au Printemps..., à des prix particulièrement abordables. Cette gamme de produits est complétée par des miroirs décoratifs qui se sont avérés être une bonne idée de cadeau.

Cette entreprise est encadrée par Mme Danielle HUSS, professeur en sciences économiques et sociales, dont le double rôle consiste à conseiller les élèves et à leur transmettre les savoirs nécessaires à la bonne gestion de leur entreprise.

Par cette expérience, les élèves développent leur sens des affaires par un engagement fort lors des opérations de vente au lycée ainsi qu'à différentes grandes surfaces commerciales (City Concorde, Cactus Belle Etoile...).



3. NEW EMOTION (Lycée Technique du Centre)



Notre mini-entreprise est constituée de 13 élèves de la classe T1CM1 du Lycée technique du Centre. Nous vous proposons les deux produits suivants: pour la décoration, des vases avec sable et bougies; pour une utilisation plus pratique, des sacs à main avec différents couleurs et motifs, ainsi que des petits sacs de maquillage. Ces sacs sont entièrement fabriqués à la main par notre équipe. Notre gamme comprend des modèles standard et des versions personnalisées.

La production et la vente nous demandent une disponibilité en dehors des heures de classe. La vente de nos produits se déroule régulièrement pendant les pauses, occasionnellement dans des centres commerciaux et en privé. L'équipe gère l'entreprise pendant les cours de «Bureau modèle», entourée par la précieuse aide de nos professeurs Mme Bourg, Mme Zangarini et M. Schennetten.

4. Mini-Farmers (Lycée Technique Agricole)



Au Lycée Technique Agricole (LTA) les élèves de la classe T1AG et X1AG ont décidé de créer une mini-entreprise intitulée: Mini-Farmers, Top-Qualität vun Top-Bauern. La mini-entreprise est subdivisée en cinq sous-unités responsables pour les productions lapin artisanal, viande de veau naturel, poulet artisanal, pomme de terre, et légumes en culture intégrée. Afin de s'adapter aux rythmes naturels de la production agricole, la mini-entreprise fonctionnera pendant les années scolaires 03/04 et 04/05. Martine Hansen, Henri Kohnen, Guy Majerus et Guy Reiland assurent le rôle de conseillers internes.

5. UNICOM (Lycée Technique de Bonnevoie)



«UNICOM», la mini-entreprise de la T2CM2 du Lycée technique de Bonnevoie, produit des «sets de bains» (composés de serviettes, de savons et de bougies en différents coloris) adaptés aux différentes saisons et fêtes. Pour la St Valentin, elle a complété sa gamme de produits par la vente de roses. Les produits sont vendus dans les centres commerciaux de la région ainsi qu'au lycée. Les 23 élèves réalisent leur projet avec l'appui de leur professeur de sciences économiques et sociales, Monsieur Marc Muller.

Visitez le site internet <http://unicom.ltb.mysite.lu>, www.ltb.lu (Vie scolaire; Projets).

6. GLAFRA-CREATION (Lycée Technique de Lallange)



La mini-entreprise Glafra-Creation a été créée par 10 élèves de la T1CM2 du Lycée Technique de Lallange dans le cadre du cours «bureau modèle». Notre entreprise a décidé de produire des cadres photos gravés mains. Tous nos motifs de gravure ont été réalisés pour la vente au grand public: Noël, fantaisie, enfants, St Valentin, etc. Nos cadres sont destinés à la décoration intérieure. L'achat de matières premières et la production des cadres se font pendant le temps libre des élèves tandis que la gestion de l'entreprise se fait principalement dans le cadre du cours. Tous nos travaux ont été soutenus par nos deux professeurs Madame Isabelle Castel et Madame Viviane Goergen afin de garantir la bonne réussite de l'entreprise.

7. JUST 4 FUN (Lycée Technique du Centre)



La mini-entreprise JUST 4 FUN se compose de 9 étudiants de la classe T1CM1 du Lycée technique du Centre. Elle s'est spécialisée dans la vente de bijoux, d'accessoires pour GSM et d'autres articles à la mode, saisonniers ou spécialement choisis pour les jeunes de fête (p.ex. St Valentin). L'entreprise cible avec ses produits surtout une clientèle jeune et moderne. La commercialisation des produits a lieu principalement au LTC lors des petites pauses du lundi au vendredi. Les achats de nos marchandises se font en dehors des cours. La planification, la gestion administrative, le marketing et la comptabilité sont conseillés par Mme Bourg, Mme Zangarini et M. Schennetten.

8. SYRIUS (Lycée Technique Joseph Bech)



La mini-entreprise SYRIUS a été créée par les 16 élèves de la classe X0 CM du Lycée Technique Joseph Bech à Grevenmacher (LTJB). L'entreprise s'est spécialisée dans l'élaboration de calendriers de type horoscope ou personnalisé selon la demande des clients. Comme deuxième produit SYRIUS s'est lancée dans la production de cartes de visite. Le projet est encadré par Nicole Gangolf, Christiane Schmit et Jean Weber.

9. LUCIA S.A. (Lycée Technique d'Ettelbrück)



La mini-entreprise Lucia S.A. a été créée par 15 élèves de la T1CM1 du Lycée technique d'Ettelbrück. L'entreprise s'est spécialisée dans la vente de chandelles dans des verres de différents coloris à base de gel. Le projet est encadré par M. Michel Kohnen.

10. TOP LABEL DESIGN (Lycée du Nord, Wiltz)



Cinq élèves de la XOMB et un élève de la X1MB (formation de menuisier) du Lycée du Nord ont planifié et fabriqué des tables à manger debout en MDF. Les surfaces sont traitées avec de la laque à deux composants. Le pied de la table est de couleur gris graphite. La plaque est, suivant le désir du client, laquée en couleur uniforme (toutes les teintes RAL sont disponibles), ou en surface à effets. En tout, 27 compositions d'effets et de couleurs sont au choix. Le rôle du conseiller interne est assuré par MM. Willy de Kroon, Claude Gillen et Jean-Marie Klein, maîtres d'enseignement technique et par M. Jan de Kroon, professeur d'économie.

11. BLACK-LIQUID (Lycée Technique de Bonnevoie)



Cette année-ci les élèves de la classe de T2CM3 du Lycée Technique de Bonnevoie ont eu une idée particulière: commercialiser du café, du thé et du chocolat «fairtrade». C'est ainsi que Tranfair-Minka a.s.b.l. a été contactée en vue de présenter le principe du commerce équitable et d'expliquer les avantages du commerce équitable pour les paysans et les habitants du Tiers-Monde.

Le succès des ventes aux marchés de Noël à Differdange, Esch/Alzette et Dudelange a renforcé les élèves dans l'idée que des produits «alternatifs» ont une chance de réussite dans le cadre d'une mini-entreprise à condition que la stratégie de vente soit bien axée sur l'aspect particulier du produit. Pour avoir de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter notre site Internet: black_liquid.party.lu

12. CREOLUX (Lycée Aline Mayrisch)



CREOLUX, c'est la mini-entreprise du Lycée Aline Mayrisch, gérée par un groupe de 9 jeunes entrepreneurs dynamiques et bien motivés, qui offre une collection extravagante, à savoir:

- des cubes en bois (jeux casse-tête), dont la production nécessite beaucoup d'adresse et de savoir-faire,
- des porte-monnaie originaux, confectionnés de cartons Tetra-Pack recyclés,
- ainsi que des calendriers sur un beau support métallique.

Tous ces produits sont le résultat d'un travail manuel effectué pendant les après-midi libres des jeunes créateurs de l'entreprise.

Suivez notre conseil et visitez notre site Internet: www.creolux.net.ms ou www.laml.lu/vie/projets/creolux/

Ce projet se déroule dans le cadre d'une option d'une heure en classe de 3^e. Il est encadré par Mme Sandy Neu.

Comment se déroulera le Forum des Mini-Entreprises?

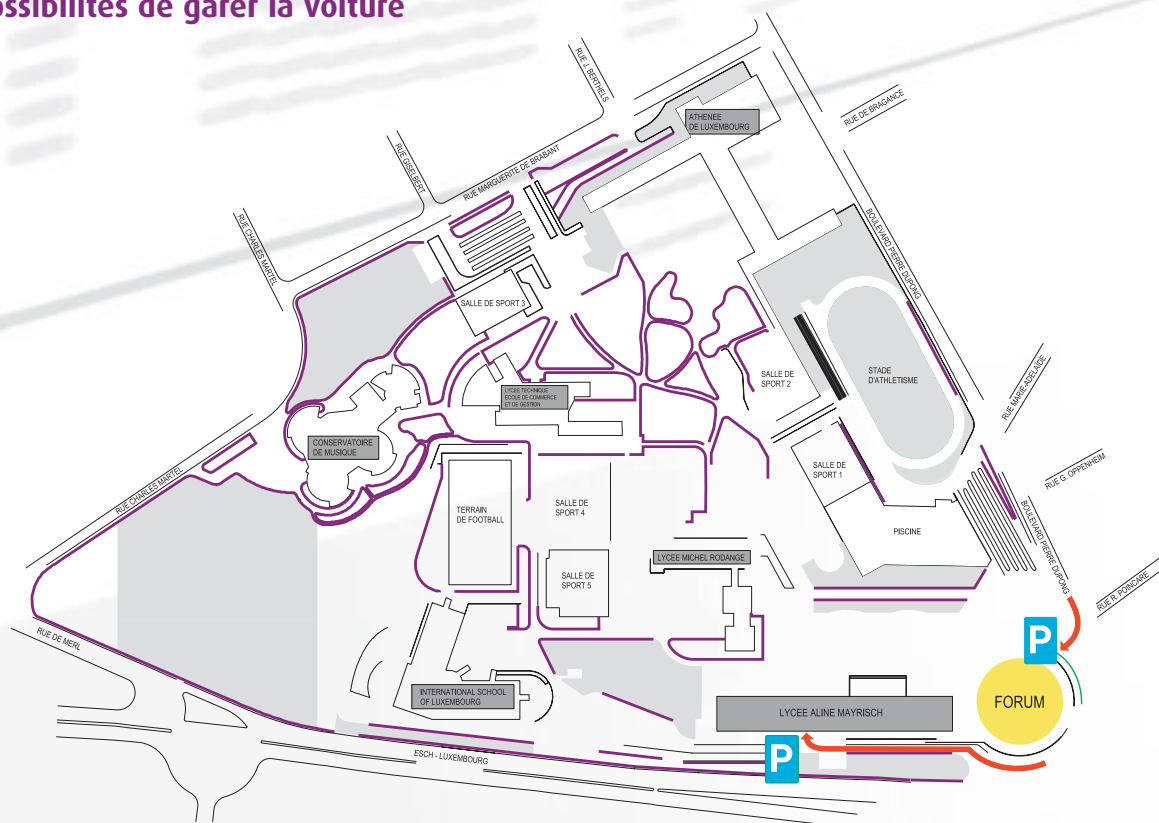
Le programme du Forum

- 17h00 Accueil
- 17h05 Discours du Ministre de l'Economie, en présence du Ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports
- 17h15 Présentation succincte «6 minutes pour convaincre» des différentes mini-entreprises de l'année scolaire 2003/2004, animée par Dan Spogen
- 19h00 Visite des stands des mini-entreprises
- 19h30 Remise des prix et cocktail de clôture

Prix

- | | | |
|--|-------------------------|-----------|
| ▶ Prix de la meilleure gestion financière | remis par la SNCI | 500 Euros |
| ▶ Prix de la meilleure stratégie et action commerciale | remis par la FJD | 500 Euros |
| ▶ Prix de la meilleure présentation | remis par la CC | 500 Euros |
| ▶ Prix du meilleur produit | remis par la CdM | 500 Euros |
| ▶ Prix du meilleur dossier | remis par le MCESR | 500 Euros |
| ▶ Prix du meilleur stand | remis par le MECO | 300 Euros |
| ▶ Prix d'encouragement | remis par le MENFPS/JHL | 250 Euros |

Plan d'accès pour aller au Forum du Geesseknäppchen avec indications pratiques et relatives aux possibilités de garer la voiture



Comité d'organisation

- | | |
|----------------------|---|
| Gilbert ENGEL | professeur attaché au Ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports |
| Paul ENSCH | directeur de la Chambre des Métiers |
| Norbert FRIOB | vice-président de la Chambre de Commerce |
| Robert GOERES | membre du Comité de la Fédération des Jeunes Dirigeants |
| Marc HOSTERT | conseiller de direction au Ministère de l'Economie |
| Lucien KLEIN | directeur adjoint du Lycée technique d'Ettelbrück |
| Pol WAGNER | professeur attaché au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. |

Le jury

- Messieurs Robert Goeres, Marc Gorgetti et Dieter Eixler de la FJD
Messieurs les professeurs Lucien Clement, Armand Juncker et Romain Kieffer.



10. Est-ce que les nouveaux Etats membres reconnaissent les normes européennes?

L'harmonisation technique, édictant des exigences identiques pour l'ensemble de l'UE, et le recours à des normes, organise la fluidité du commerce.

Les normes européennes constituent l'un des tout premiers outils de la politique industrielle et d'organisation du marché dans l'UE. Elles sont de plus en plus utilisées dans divers types de politiques communautaires qui doivent être respectées par les nouveaux Etats membres.

Le principe de la sécurité générale des produits exige la mise sur le marché des seuls produits sûrs, c'est-à-dire ne présentant pas de risques pour les utilisateurs dans un usage normal ou raisonnablement prévisible. La sécurité alimentaire est au même titre à respecter par les entreprises exportant des produits sur le territoire des Etats membres actuels.

11. Comment protéger les inventions et marques dans les relations avec les nouveaux Etats membres?

Le brevet communautaire, protégeant les inventions, et les droits de protection de la propriété industrielle s'appliquent automatiquement, aucune période transitoire n'ayant été concédée.

12. Quels bénéfices tirer d'une implantation dans les pays adhérents?

Les opportunités pour les entreprises luxembourgeoises, investissant ou s'établissant dans les dix, se définissent essentiellement par rapport à une main d'œuvre de qualité, à faible coût, mais restent conditionnées par l'état d'avancement de la transition économique des nouveaux Etats membres.

Les opportunités portent le plus souvent sur des créneaux précis et ciblés, essentiellement dans le domaine de la sous-traitance.

13. Dans quels secteurs faut-il investir?

Pour déterminer les secteurs les plus porteurs pour les investissements directs, il convient de prendre en compte le fait que les opportunités d'investissement liées aux opérations de privatisation sont épuisées, et que les économies d'Europe centrale et orientale sont désormais insérées dans une nouvelle division européenne du travail. D'autres facteurs importants sont le processus de convergence dans l'Union élargie et ses implications en termes de besoins de consommation pour les ménages, ainsi que les nécessités d'investissement liées à la mise aux normes communautaires, favorisées par les crédits européens.

Les nouveaux Etats membres connaissent d'importants besoins de mise à niveau dans des domaines tels que le commerce, les activités financières, les transports et les télécommunications. La croissance des secteurs industriels de biens intermédiaires, comme l'automobile et l'électronique, fait apparaître de nouvelles spécialisations dans lesquelles les avantages compétitifs de ces pays peuvent être exploités. Enfin, un grand nombre d'engagements au niveau de l'amélioration des structures (environnement, transport, équipements publics, services bancaires, éducation, culture etc.) ont été pris.

14. Les entreprises luxembourgeoise peuvent-elles travailler dans et avec les nouveaux Etats membres depuis le premier jour de l'adhésion ?

La liberté d'établissement et la libre prestation de services sont effectives depuis le 1^{er} mai 2004. L'accès à des activités professionnelles non salariées est régi

par les mêmes règles que celles applicables aux nationaux.

Une entreprise d'un nouvel Etat membre peut dès lors effectuer des prestations au Grand-Duché accompagnée de ses salariés. Et vice-versa, toute entreprise luxembourgeoise peut s'établir dans un des nouveaux Etats membres ou y travailler par la voie de la libre prestation de services.

15. Quelles sont les règles à respecter pour le détachement de travailleurs dans les pays adhérents?

Les employeurs détachant des travailleurs en vue d'exécuter, à titre temporaire, un travail doivent respecter dans le pays d'accueil le noyau de règles impératives de protection minimale, par exemple les taux de salaire minimum, la sécurité, la santé et l'hygiène au travail. Des dispositions transitoires ont été prévues en faveur de la Lettonie, de Malte, de la Pologne et de la Slovaquie en ce qui concerne les normes en matière de protection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail.

16. Les normes environnementales sont-elles contraignantes pour les pays adhérents?

Tous les pays membres respectent l'acquis communautaire en matière de protection de l'environnement à la date d'adhésion. Des périodes dérogatoires limitées dans le temps et dans leur portée ont toutefois été accordées, sans risque de créer des distorsions de concurrence significatives.

17. Les citoyens des pays adhérents peuvent-ils circuler librement?

L'application de l'acquis communautaire donne le droit aux citoyens des nouveaux pays membres de s'installer dans un autre pays de l'UE avec les mêmes droits que les citoyens du pays de résidence. Ce droit de libre circulation s'appliquera pleinement le 1^{er} mai 2011 au plus tard.

Un peu plus d'un millier de ressortissants des nouveaux Etats membres vivent actuellement au Grand-Duché, dont deux tiers de Polonais, suivis des Hongrois, des Tchèques, Slovaques et Slovènes. Ils peuvent bénéficier de dispositions plus favorables pour l'accès au marché luxembourgeois du travail dès la première heure.

Des périodes transitoires ont cependant été négociées avec les pays candidats selon la formule dite '2 + 3 + 2 ans'.

18. Quelles sont les mesures applicables pendant la période transitoire?

Tous les Etats membres actuels de l'UE, à l'exception de l'Irlande, ont décidé d'appliquer une période transitoire pour l'accès au marché de travail indigène des ressortissants des nouveaux Etats membres, à l'exception de Chypre et de Malte. Pendant cette première phase de deux ans, les Etats membres actuels appliquent des mesures nationales ou les mesures résultant d'accords bilatéraux qui réglementent l'accès au marché de travail des ressortissants des huit Etats membres. Cette mesure transitoire sera réglée au Grand-Duché de Luxembourg par des règlements grand-ducaux à prendre après la modification de la loi modifiée du 28 mars 1972 concernant l'entrée et le séjour des étrangers, le contrôle médical des étrangers et l'emploi de la main d'œuvre étrangère, dont le projet de loi a été déposé à la Chambre des députés le 18 mars 2004.



Un permis de travail sera donc exigé pendant cette première phase des travailleurs originaires des nouveaux Etats membres et souhaitant exercer une activité professionnelle au Luxembourg.

Après une période de deux ans se terminant le 1^{er} mai 2006, les pays décideront soit l'ouverture de leurs marchés de travail, soit le prolongement de la période transitoire pour une nouvelle durée de trois ans, en informant la Commission européenne de leur décision.

Le 1^{er} mai 2009 au plus tard, les pays appliqueront le régime de la libre circulation, sauf s'ils connaissent des perturbations graves de leur marché du travail national. Dans ce dernier cas, la période transitoire pourra se prolonger, après notification à la Commission, pour une nouvelle période de deux ans.

Un nouvel Etat membre peut maintenir des mesures équivalentes à l'encontre d'un Etat membre actuel qui lui applique des mesures nationales restrictives. Tout citoyen d'un Etat membre actuel appliquant des restrictions temporaires sera confronté à des restrictions réciproques s'il souhaite travailler dans un nouvel Etat membre (à l'exception de Chypre). Un régime particulier s'applique à Malte.

Pour plus de détails:

<http://europa.eu.int/comm/enlargement/negotiations/chapters/chap2/index.htm>

19. Faudra-t-il s'attendre à une migration importante après la période transitoire?

Même en cas de libre circulation totale, les flux migratoires en provenance de l'ensemble des nouveaux Etats membres vers les Etats membres actuels ne devraient représenter au cours des cinq prochaines années que 1% seulement de la population active, soit quelque 220 000 personnes par an dans une Union de 450 millions d'habitants.

20. De quels autres droits les citoyens des nouveaux Etats membres disposent-ils?

La libre circulation des citoyens de l'UE va au-delà du simple accès au marché de l'emploi. Les ressortissants des nouveaux pays membres ont le droit de créer une entreprise, de se voir reconnaître leurs qualifications professionnelles, de voyager et d'aller vivre dans un autre Etat membre.

Certains secteurs sont particulièrement protégés, comme celui des transports, exposé à la concurrence des routiers de l'Est en raison des différences de coûts salariaux. A l'exception de Chypre, Malte et de la Slovaquie, l'ensemble des nouveaux Etats membres est soumis à une période transitoire quinquennale en ce qui concerne l'accès au marché commun du transport international de marchandises par route.

21. Le système communautaire en matière de sécurité sociale est-il appliqué dans les pays adhérents?

Les nouveaux Etats membres ont adhéré le 1^{er} mai 2004 au système communautaire de coordination des législations nationales de sécurité sociale. Rappelons que, dans ce système, sont assurés le principe de l'unicité de la législation applicable, en règle générale celle du lieu de travail, ainsi que l'égalité de traitement entre nationaux et ressortissants communautaires.

Le système communautaire garantit également la conservation des droits acquis, par l'exportation des prestations, ainsi que des droits en cours d'acquisition, par les techniques de la totalisation des périodes d'assurance, d'emploi ou de résidence et de la proratisation des prestations.

Calendrier des manifestations autour de l'élargissement

Adresses utiles

**Commission européenne
Représentation au Luxembourg**
Rue Alcide de Gasperi
Bâtiment Jean Monnet
L-2920 Luxembourg
Tél. 4301-34925
Fax 4301-34433
E-mail burlux@cec.eu.int
www.europa.eu.int/luxembourg

**Chambre de Commerce
Département International**
Affaires Européennes
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél. 42 39 39 – 360
Fax 43 83 26
E-mail europe@cc.lu
www.cc.lu

Chambre des Métiers
2, Circuit de la Foire internationale
BP 1604
L-1016 Luxembourg
Tél. 42 67 67 1
Fax 42 67 87
E-mail contact@cdm.lu
www.cdm.lu

**Euro Info Centre – Luxembourg
PME/PMI - Chambre de Commerce**
Tél. 42-39-39-333
Fax 43-83-26
E-mail eic@cc.lu
www.eicluxembourg.lu

**Euro Info Centre – Luxembourg
PME - Chambre des Métiers**
Tél. 42-67-67-230/266
Fax 42-67-87
E-mail eic@cdm.lu

L'ESA accueille le Luxembourg

Lors de sa session des 24 et 25 mars 2004 à Kiruna (Suède), le Conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) a approuvé l'adhésion de la Grèce et du Luxembourg à la Convention de l'Agence. Il est prévu que ces 2 pays deviennent membres à part entière le 1^{er} décembre 2005, lorsque les procédures d'approbation interne au niveau national auront été menées à bien. Le Grand-Duché de Luxembourg avait officiellement présenté sa demande d'adhésion au Conseil en décembre 2003. Le Conseil avait alors donné à l'unanimité son accord de principe.

La Grèce et le Luxembourg sont d'ores et déjà invités à assister en qualité d'observateurs aux sessions

du Conseil de l'ESA ainsi qu'à toutes les réunions des organes subsidiaires du Conseil afin de pouvoir se familiariser avec les procédures et les pratiques de travail quotidiennes de l'Agence.

L'essentiel des technologies mises en œuvre pour mener à bien les multiples projets lancés par l'ESA est élaboré par l'industrie européenne. Les systèmes de communication, les plateformes de diffusion de contenu multimédia par satellite ou encore l'électronique de pointe et la mécanique de précision sont élaborés par les entreprises qui répondent aux nombreux appels d'offres et appels à propositions émis par l'ESA. Actuellement, le Luxembourg, en tant qu'Etat

coopérant, prend déjà part aux programmes ARTES 1, 3, 5 et 8 (*Advanced Research in Telecommunications Systems*).

Luxinnovation, en sa qualité de Point de contact national pour l'ESA, renseigne les entreprises et centres de recherche sur le fonctionnement de l'ESA et sur les différentes approches possibles de ses programmes. Luxinnovation est également en mesure de conseiller et de soutenir les entrepreneurs et chercheurs dans leur démarche de collaboration avec l'Agence spatiale européenne. (Source: ESA Media Relations, tél.: +33 1 53 69 71 55, <http://www.esa.int>, Luxinnovation, tél.: +352 43 62 63-1, <http://www.luxinnovation.lu>) ■

Portail luxembourgeois de l'innovation

Marché des technologies:

Plus de 2.500 annonces technologiques

www.
innovation.
public.
lu

Consultez et déposez gratuitement des opportunités de transfert de technologies et de collaborations à des projets de recherche européens dans le «Marché des technologies»!

Le «Marché des technologies» du Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche propose via un moteur de recherche plus de 2.500 annonces technologiques validées et mises à jour quotidiennement:

- les offres (pour rechercher une technologie spécifique dont vous avez besoin) et les demandes de technologies (pour proposer une technologie spéci-

fique que vous maîtrisez) sont issues du réseau européen Innovation Relay Centres (IRC). Leur mise à disposition permet aux entreprises et centres de recherche publics et privés de trouver des partenaires européens pour mener une collaboration technique et/ou commerciale;

- les recherches de partenaires sont essentiellement le fruit d'une



sélection d'annonces publiées dans le contexte du 6^e Programme-Cadre européen de Recherche et Développement (6^e PCRD). Cet

échantillon rassemble les recherches de partenaires considérées comme les plus pertinentes dans de nombreux domaines d'activité

pour les entreprises et les centres de recherche luxembourgeois qui souhaitent participer à des projets de recherche. ■

Vous ne trouvez pas le partenaire souhaité? Proposez votre offre/demande de technologies ou recherche de partenaires dans la rubrique «Marché des technologies» sans plus attendre.

Tous les services du Portail sont gratuits sur simple inscription dans «Espace membre»!
www.innovation.public.lu: essentiel et gratuit, pensez-y!

Commission européenne

Appel à propositions en matière de recherche sur la sécurité

La Commission européenne a publié le 1^{er} appel à propositions relevant de l'action préparatoire sur «le renforcement du potentiel de l'industrie européenne en matière de recherche sur la sécurité».

Doté d'un budget de 13 millions EUR pour 6 à 8 projets et quelques activités de soutien, cet appel vise à financer des projets pluridisciplinaires.

Ces projets, menés en collaboration par diverses parties intéressées, s'efforceront d'examiner les thèmes selon une large perspective stra-

tégique et de fournir des résultats tangibles qui serviront de base au futur programme de recherche sur la sécurité.

Les activités qui pourront bénéficier de subventions dans le cadre de l'action préparatoire seront des projets et des activités de soutien portant sur les missions prioritaires suivantes:

- Amélioration de la reconnaissance des situations;
- Optimisation de la sécurité et de la protection des systèmes en réseau;
- Protection contre le terrorisme (y

compris le bio-terrorisme et les incidents dans lesquels interviennent des substances biologiques, chimiques et autres);

- Amélioration de la gestion des crises (y compris les opérations d'évacuation, de recherche et de sauvetage, le contrôle d'agents actifs et les remèdes);
- Réalisation de l'interopérabilité et des systèmes intégrés pour l'information et la communication.

La date limite pour répondre à cet appel est fixée au 23 juin 2004 à 16 heures (Heure de Bruxelles). ■

Pour en savoir plus sur cet appel, consultez le site Internet Cordis:
<http://www.cordis.lu/security/calls.htm>

Consultez également les appels à propositions lancés par la Commission européenne dans le cadre du 6^e PCRD, et par l'ESA sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche (www.innovation.public.lu) ou contactez Luxinnovation (+352 43 62 63 1), Point de contact national pour ces deux programmes.

CRP Henri Tudor: croissance de 25 % des activités en 2003

Le 15 avril 2004, le Centre de Recherche Public Henri Tudor a présenté en présence d'Erna Hennicot-Schoepges, Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, son rapport d'activité pour l'exercice 2003.

L'année 2003 a été marquée par une croissance importante d'environ 25 % des activités du Centre, la plus forte depuis sa création. Cette croissance est due, en grande partie, aux nouveaux projets européens et aux projets acceptés par le Fonds National de la Recherche (FNR). Les effectifs ont atteint le nombre de 239 à la fin de l'exercice 2003. La mobilité des chercheurs et ingénieurs du Centre contribue de façon appréciable au transfert de compétences et d'esprit d'innovation. En 2003, 16 personnes ont ainsi trouvé un emploi attrayant, pour l'essentiel dans le secteur privé, et en tout 256 depuis la création du Centre.

En 2003, le Centre de Recherche Public Henri Tudor a participé à 108 projets de recherche, développement et innovation (RDI) dans les secteurs des technologies de l'environnement (12), des technologies industrielles (19), des technologies de l'information et de la communication (40), des technologies cliniques (11), de veille technologique (7), de formation continue et innovation (17) et d'entrepreneuriat high-tech (2).

Les autres domaines d'activités couvrent l'aide à la création d'entreprises high-tech dans le cadre de l'incubateur du Technoport, l'assistance technologique, la recherche doctorale, l'animation de réseaux d'innovation, la réalisation d'études et de rapports, la sensibilisation et la



formation continue de haut niveau. Le Catalogue de Formation 2004 qui comprend un nombre impressionnant de formations diplômantes et qualifiantes de haut niveau, a été élaboré en 2003. Ce catalogue reflète parfaitement les compétences et les activités de recherche de toutes les structures du CRP Henri Tudor et constitue un exemple de bonne pratique en matière de transfert de connaissances.

L'expertise du Centre est de plus en plus sollicitée au niveau international.

L'exercice 2003 a en outre été marqué par la création de l'Université du Luxembourg (UL) et l'entrée en fonction le 1^{er} décembre 2003 du recteur François Tavenas. Sous la conduite de son premier recteur, l'UL s'est engagée dans une stratégie d'alliance avec le Centre Henri Tudor dès décembre 2003. Le pre-

mier résultat public de cette stratégie a été la signature commune du Catalogue de Formation 2004 et la participation de François Tavenas à sa présentation publique le 11 février 2004, à deux jours de sa disparition brutale. Son héritage devrait profondément marquer la montée en puissance de l'université pour la création de laquelle le CRP Henri Tudor s'est engagé depuis 1987.

La constitution et l'animation de réseaux et plates-formes d'innovation occupent une place de choix dans la stratégie du CRP Henri Tudor. Le réseau SPIRAL des professionnels de l'informatique s'est ramifié et structuré autour de cinq plates-formes d'innovation dans les matières essentielles pour l'avenir du Grand-Duché de Luxembourg: qualité des services IT (Information Technologies), sécurité IT, e-learning, e-business, prospective et statistique

Un des moments forts de l'année 2003 fut l'inauguration du nouvel immeuble «29JFK» par S.A.R. le Grand-Duc



des usages IT. Ces plates-formes fédèrent plus de dix réseaux, grappes et groupes de travail dont l'activité collaborative est en progression rapide. Le Réseau d'Innovation du Technoport, lancé fin 2002, s'est agrandi en 2003 à vingt-cinq entreprises membres auxquelles il offre un ensemble de services pour l'innovation.

En 2003, le développement ciblé des activités de recherche en matériaux a été poursuivi de façon conséquente au sein du Laboratoire de Technologies Industrielles (LTI) établi depuis 1998 au sein du Technoport à Esch-sur-Alzette. Ce développement est conforme à l'engagement pris par le Centre Henri Tudor dans la convention «Technoport», résultant des recommandations de la tripartite sidérurgique de 1996 et conclue par l'Etat, le Groupe ARBED et le CRP Henri Tudor le 4 mai 1998. Dans le cadre de cette convention, un montant de plus d'un million d'euros, cofinancé par l'Etat et le Groupe ARBED, a été affecté de

1998 à 2001 à la création de compétences de haut niveau scientifique. Afin de fournir un effet de levier à ces activités, une Charte de collaboration a été signée le 25 mars 2003 avec le CRP-GL. Le développement d'activités en traitement de surface, notamment par des techniques de plasmas, a été favorablement avisé par le FNR fin 2003 et sera mis en œuvre à partir de 2004.

La qualité figure, avec la meilleure pratique de l'autonomie et la poursuite d'un autofinancement approprié, parmi les trois objectifs stratégiques permanents du Centre. Le projet de certification ISO 9001 version 2000 a été lancé en 2003 et devrait aboutir en 2004. Poursuivant sa politique de satisfaction des clients commencée en 1998, le CRP Henri Tudor a créé en 2003 une cellule d'évaluation des résultats de projets dont la mission est de systématiser les enquêtes de satisfaction des clients, l'extraction et l'évaluation des résultats et retombées des

projets et la confection d'un rapport annuel portant sur les indicateurs de performance. Dans le même esprit, le CRP Henri Tudor s'attachera à rendre comparables les résultats de la RDI obtenus par les différents acteurs de la recherche publique au Luxembourg.

En ce qui concerne les infrastructures, le Centre a réalisé des progrès importants en 2003, notamment grâce à la mise en service du 29JFK qui a permis de regrouper les activités dispersées dans trois immeubles sur le site de Luxembourg-Kirchberg. Le Centre dispose maintenant d'environ 8.000 m² répartis à égalité entre Luxembourg et Esch-sur-Alzette. Fin 2003, plus de trois cents personnes, collaborateurs du Centre et des entreprises high-tech hébergées au Technoport, ont travaillé dans ces locaux. Les parties communes des immeubles du CRP Henri Tudor ont été équipées en 2003 de réseaux sans fil.

June 11th 2004

Theory of Constraints:

Conference by Dr. Eli Goldratt

Do you want to make money today as well as in the future?...

The Research Center Henri Tudor, well known already for supporting the entrepreneurship and the Luxembourg economy, has invited Dr. Goldratt to present to Luxembourg CEOs and top managers his management philosophy that changed the way of doing business in the USA. In the 1980s, Dr. Eli Goldratt invented and developed what is called the Theory of Constraints (TOC), a very powerful thinking process, a *practi-*

cal guide for developing your capabilities of reaching lasting competitive edges. According to the TOC, each organization has a goal but is somewhere limited by a constraint. Due to this basic TOC process, constraints can be identified, exploited and elevated or used as leverage for significant improvements. Today, Dr. Goldratt's process of ongoing improvement is increasingly recognized as a viable holistic approach in which other methods, such as MRP, Just in Time, Statistical Process Control, are synergistically matched.

During the conference, Dr. Goldratt will demonstrate that making a net profit equal to the current sales turnover within a four-year frame is not only possible but also feasible by presenting his proven methods. These include the construction of a viable plan with the precise, feasible steps that can and should lead to such a quantum leap in bottom-line performance, on a one-to-one basis expertise and consultation with representatives of companies attending the conference (Price: EUR 600).

For more information and registration please contact Jos Schaefer
jos.schaefer@tudor.lu

PASSEZ DE L'IDÉE À L'ACTION

Vous avez des idées pour innover Nous avons des idées pour soutenir vos projets

L'innovation, la recherche et le transfert de technologies constituent de formidables moteurs de développement pour votre entreprise. LUXINNOVATION, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, vous aide gratuitement à :

- bénéficier d'aides financières nationales ou européennes
- disposer d'informations récentes dans le domaine des nouvelles technologies
- créer ou améliorer un produit, procédé, service
- monter un projet d'innovation ou de transfert de technologies
- trouver un partenaire scientifique ou industriel à l'étranger
- créer une entreprise à fort potentiel technologique

AVANT DE PASSER À L'ACTION, PARLEZ-EN A NOS CONSEILLERS

LUXINNOVATION G.I.E. - 7, Rue Alcide de Gasperi
L-1615 Luxembourg-Kirchberg - Tél: +352 43 62 63-1
Fax: +352 43 81 20 - E-mail: luxinnovation@luxinnovation.lu



Luxinnovation est une initiative commune réunissant: Ministère de l'Economie . Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche . FEDIL . Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg . Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg

www.
innovation.
public.
lu



Le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche

Restez au fait de l'actualité innovation et recherche avec :

- le Guide des aides
- le Marché des technologies
- le Répertoire des compétences technologiques

et aussi : les Appels, l'Agenda de l'innovation,
les Success stories, les Liens, ... !

Mise à jour quotidienne & accès gratuit



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Actions innovatrices du FEDER

<http://www.innovation.public.lu>



Reconnaissance européenne

pour le Technoport Schlassgoart

L'incubateur high-tech du Technoport Schlassgoart, initiative du Centre de Recherche Public Henri Tudor avec le soutien du Gouvernement, de la Ville d'Esch-sur-Alzette, du groupe ARCELOR, du groupe RTL et de Broadcasting Center Europe, a reçu le 27 avril 2004 officiellement la licence européenne de qualité «EC-BIC». La remise officielle de cette licence a eu lieu en présence de Monsieur Philippe Vanrie, Managing Director du European BIC Network (EBN), de

Madame Lydia Mutsch, Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, de Monsieur Tun Van Rijswijck de Broadcasting Center Europe, de Monsieur Bruno Théret d'ARCELOR et de Monsieur Claude Wehenkel, Administrateur délégué du Centre de Recherche Public Henri Tudor et directeur du Technoport Schlassgoart.

EBN, qui est le réseau européen de référence en matière de promotion de l'innovation et des activités de recherche et développement dans les nouvelles entreprises technologi-

ques, gère cette licence pour la Commission européenne depuis 2002. Le réseau EBN englobe à l'heure actuelle plus de 160 membres, principalement des incubateurs technologiques tels que le Technoport, ainsi que des centres d'innovation et d'entrepreneuriat. Ce réseau a été créé il y a plus de 20 ans par la Commission européenne et différents leaders industriels européens. Il s'articule avec les autres réseaux communautaires de soutien aux PME dans le cadre de l'initiative B2Europe. ■



You

- are a high-tech entrepreneur
- need a one-stop-shop



At Technoport

- You can start your business project within **one hour**
- You can launch your new company within **a few weeks**

www.technoport.lu



LUXEMBOURG'S UNIQUE HIGH-TECH INCUBATOR

Comptabilité & sous-traitance interactive

FAITES L'ANALYSE VOUS-MEME

- ✓ La comptabilité de mon entreprise est ma source d'information la plus importante pour le management
- ✓ Une comptabilité mise à jour régulièrement me fait prendre les décisions adéquates
- ✓ Les rappels aux clients se feront à temps de manière à éviter les retards de paiements
- ✓ Mes fournisseurs sont payés dans les délais afin que nous puissions bénéficier de l'escompte de paiements
- ✓ La provenance et la destination de l'argent sont bien claires
- ✓ Les résultats intermédiaires me permettent d'optimiser la fiscalité
- ✓ Le coût de ma comptabilité est ajusté à mes besoins
- ✓ Si nécessaire les connaissances de spécialistes seront disponibles



La Belgique

Dendermonde - Antwerpen - Brussel
Gent - Beringen - Willebroek - Kurne
Hamme - Machedon

**Le Luxembourg - l'Allemagne -
La République Tchèque -
La Hongrie - La Slovaquie**

www.vgd.lu

ET FAITES CONNAISSANCE AVEC iVGD



- **iVGD** signifie "interactif": le département de sous-traitance de VGD pour les comptabilités d'une grande envergure
- **iVGD** signifie la sous-traitance moderne de votre comptabilité et l'administration ou vous pourrez, on-line, consulter l'information requise
- **iVGD** signifie la consolidation de la connaissance de très haut niveau dans le domaine de la comptabilité, fiscalité et le reporting des données
- **iVGD** signifie le suivi et l'accompagnement des sociétés familiales

iVGD

**UNE AFFAIRE
DE COMPTABILITÉ INTERACTIVE**

Contactez **iVGD-Luxembourg:**
30, Rue Marie-Adelaïde - L-2128 Luxembourg
Lut Laget, tel. +352 26 38 48 22
ou vgd.luxembourg@vgd.lu

**Nouvelle !
adresse !**

Public consultation

New Action Plan: Innovate for a Competitive Europe

To improve competitiveness, productivity, added value and growth, Europe needs more innovation. The Enterprise Directorate-General is developing a new innovation action plan to address the main market deficiencies that currently hamper innovation in European enterprises. In this context a public consultation is welcoming contributions from innovation stakeholders throughout Europe.

The Plan will mobilise resources and rally the Member States around ambitious common objectives, while placing the enterprise at the centre of innovation policy. It emphasises the importance of both technological and non-technological innovation, including new business concepts and organisational or presentational innovation. It targets services and traditional as well as high-tech sectors.

It also takes account of the all-embracing nature of innovation,

aiming to create the basis for an efficient dialogue among all innovation stakeholders, policy-makers, regions, research, civil society and enterprises.

This consultation (<http://europa.eu.int/comm/enterprise/innovation/consultation/index.htm>), open until 31st May, seeks comments from interested parties in the public and private sector, administrations, industry, services, finance, research, education and civil society. ■

Programme Leonardo da Vinci

Des possibilités de financement pour l'**accueil de stagiaires** en entreprises

Le programme européen de formation professionnelle Leonardo da Vinci permet, dans le cadre de la mesure mobilité, de cofinancer les projets visant le placement d'étudiants universitaires en stage en entreprise, pour une période allant de 3 mois à 12 mois.

Toute entreprise publique ou privée intéressée peut déposer un projet visant à accueillir un certain nombre

d'étudiants dans un domaine d'activité donné.

La contribution communautaire allouée dans le cadre du programme Leonardo da Vinci se compose principalement d'une bourse versée au stagiaire comprenant une allocation forfaitaire de séjour ainsi que la prise en charge des frais d'assurance et des frais de voyage.

Afin de bénéficier de cette mesure il suffit de répondre à l'appel à pro-

positions publié chaque année par l'Agence nationale Leonardo da Vinci Luxembourg. Il s'agit d'un appel ouvert qui ne comporte pas de date limite pour la soumission des propositions de projet. Ces dernières peuvent donc être soumises tout au long de l'année considérée et sont évaluées par des experts indépendants tous les 2 mois.

La prochaine date limite pour l'évaluation des propositions est fixée au 15 juin 2004. ■

Pour toute information contactez:

Luxinnovation – Madame Delphine DUSSAIN – Tél.: +352 43 62 63-1

Email: delphine.dussain@luxinnovation.lu



PROGRAMME DE FORMATION 2004

INTITULE	DATES	HORAIRE	PRIX
SEMINAIRES 1^{ER} SEMESTRE 2004			
MARKETING ET COMMERCIAL			
Techniques de vente par téléphone	7,8/06/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
Informatique et gestion commerciale	11/06 et 2/07/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
Techniques de négociation commerciale	15,16/06/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
COMPTABILITÉ ET FINANCES			
Comptabilité analytique: Savoir analyser et contrôler les coûts	8,9/06/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
Audit et contrôle de gestion	18/06/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	160,00 €
FORMATION			
Achat de formation	10,11/06/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL			
Persönliche Arbeitstechniken und Zeitmanagement	24,25/05/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
Perfectionnement des compétences managériales pour cadres et dirigeants d'entreprise	27/05 et 10,17/06 et 1/07/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	520,00 €
Techniques de lecture rapide	17,18/06/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
RELATIONS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES			
Savoir mieux gérer son temps de travail	25,26/05/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
Gesprächsführung Teil 2: Das Mitarbeitergespräch	27,28/05/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
Assistant(e)s de direction: Maîtrisez avec aisance la diversité de votre fonction	7,8,28/06/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	400,00 €
Gestion du changement: Comment adapter son entreprise à l'environnement instable?	29,30/06/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
Konfliktmanagement: Vom Konflikt zur Übereinstimmung	1,2/07/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
Gesprächsführung Teil 3: Der Umgang mit schwierigen Situationen	1,2/07/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
DROIT			
Réglementation d'aspects spécifiques d'une relation de travail	11/06/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	200,00 €
	18/06/2004	09.00 - 14.00	
FISCALITÉ			
Aspect fiscaux de la transmission d'entreprise	14/05/2004	09.00 - 14.00	140,00 €
ACHATS ET LOGISTIQUE			
Organisation de l'entreposage et des manutentions	26,27/05/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
BUREAUTIQUE			
MS-Word - Formulaires et lettres types	26/05/2004	09.00 - 14.00	140,00 €
MS-Outlook - Messagerie électronique	9/06/2004	09.00 - 14.00	140,00 €
Informatique et gestion commerciale	11/06 et 2/07/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	265,00 €
MS-Word - Mailings	16/06/2004	09.00 - 14.00	140,00 €
MS-Word - Créez votre papier en-tête	30/06/2004	09.00 - 14.00	140,00 €
MS-Word - Créez et présentez votre rapport d'activités	7/07/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	160,00 €
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION			
Usage et intérêt des outils de gestion de la relation client (CRM) (avec le soutien du Fonds Social Européen)	16/06/2004	13.30 - 17.30	50,00 €
Stratégie d'entreprise et e-business (avec le soutien du Fonds Social Européen)	6/07/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 17.30	75,00 €

CYCLES DE FORMATION 2^E SEMESTRE 2004

MANAGEMENT DES COMPÉTENCES⁽¹⁾

<i>Cycle entier</i>			1.950,00 €
MODULE 1:	La mobilité et la gestion des carrières	23,24/09/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
		25/09/2004	08.30 - 12.30
MODULE 2:	La politique de formation	7,8/10/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
		9/10/2004	08.30 - 12.30
MODULE 3:	La culture et les comportements dans l'entreprise	21,22/10/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
		23/10/2004	08.30 - 12.30
Coaching collectif (cycle entier uniquement)			
MODULE 4:	La politique de communication et le pilotage du changement	11,12/11/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
		13/11/2004	08.30 - 12.30
MODULE 5:	Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines	25,26/11/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
		27/11/2004	08.30 - 12.30
Coaching individualisé (cycle entier uniquement)			
		3/12/2004	08.30 - 12.30

MANAGEMENT DES HOMMES ET DES ORGANISATIONS⁽²⁾

<i>Cycle entier</i>			1.400,00 €
MODULE 1:	Le manager dans le contexte de son entreprise	30/09/2004 et 1/10/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
MODULE 2:	Le management opérationnel: entretien et conduite de réunion	21,22/10/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
Coaching collectif			
		23/10/2004	08.30 - 12.30
MODULE 3:	La mobilisation des énergies	18,19/11/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
Coaching collectif			
		20/11/2004	08.30 - 12.30
MODULE 4:	Le change management	2,3/12/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
Coaching collectif			
		4/12/2004	08.30 - 12.30

MANAGEMENT DE LA FONCTION FORMATION EN ENTREPRISES⁽³⁾

<i>Cycle entier</i>			550,00 €
MODULE 1:	Mobilisation de l'encadrement, avec quel système formation et pour quelle politique?	7,8/10/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
		9/10/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 16.00
MODULE 2:	Identification et analyse des besoins en formation	11,12/11/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
MODULE 3:	Elaboration et mise en œuvre du plan de formation	25,26/11/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00
MODULE 4:	Évaluer la formation et ses effets	9,10/12/2004	09.00 - 12.30 et 14.00 - 18.00

(1) Plaquette de promotion disponible auprès de l'IFCC; inscription par module ou pour le cycle entier (2) Plaquette de promotion disponible auprès de l'IFCC; inscription uniquement pour le cycle entier (3) Inscription par module ou pour le cycle entier

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:

7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220

(+352) 423939-820

info@ifcc.lu

www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Fabricant de succès

IMD World Competitiveness Yearbook 2004: **hot issues**

In the latest edition of the World Competitiveness Yearbook from IMD (International Institute for Management Development, www.imd.ch/wcy), the US ranks first, followed by Singapore, Canada and Australia. Luxembourg is falling from the 2nd place last year to the 9th place in the 2004 edition.

The International Institute for Management Development (IMD) analyzes and ranks the ability of nations to create and maintain an environment that sustains the competitiveness of enterprises in 60 countries, using 323 criteria. IMD focuses primarily on hard data from international, regional and national sources and on data

from the annual executive opinion survey. The publication is a worldwide reference point with objective benchmarking of the competitiveness of economies.

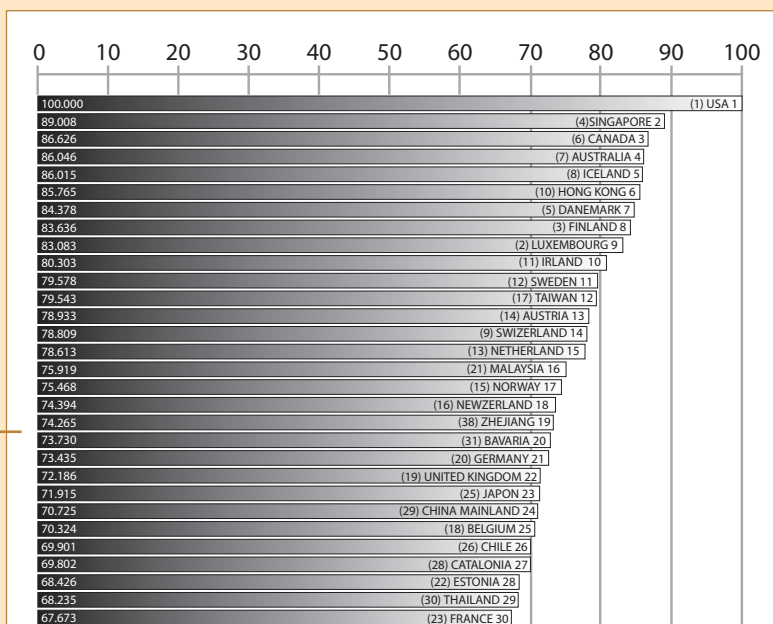
Luxembourg is falling from the 2nd place last year to the 9th place in the 2004 edition. The factor breakdowns of the Grand Duchy show an overall stability concerning economic performance, but a negative trend for government efficiency, business efficiency and infrastructure.

For more information concerning the World Competitiveness Yearbook 2004 and the results of the economy of Luxembourg, please contact the Economic Department of the Chamber of Commerce (Monsieur Carlo Thelen, tél.: 423939-351, eco@cc.lu).

According to IMD, the world is undergoing an unprecedented explosion in productivity based on new management methods, such as quality, automation and technology. Productivity gains are further boosted by the globalization of business, and especially by direct investments. Globalization has quickly spread the productivity revolution and techniques to developing countries, which now benefit from both lower labor costs and higher efficiency output. This combination could be lethal for traditional industrial countries and their workforce. The same paradigm now affects the service industry.

Today, investors are back but cautious, consumers are more positive but indebted, and governments struggle with long-term reforms such as pension and health care.

The World Competitiveness Scoreboard 2004 (the top thirty)



2003: rankings are in brackets

Going through a recession is like going through a tunnel. After the darkness, a new landscape appears. In 2004, the competitiveness landscape has changed because the markets are more buoyant.

Economic cycles should not obscure the most fundamental trends that are emerging in the world competitiveness landscape of 2004:

- Asia, and soon Russia and Central Europe, emerge as world competitors in their own right. They will brutally assail the competitiveness of the US and

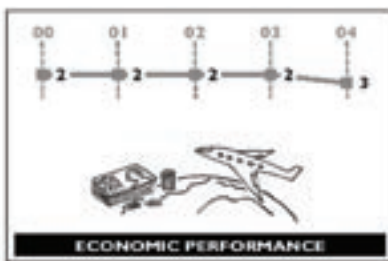
Europe, as Japan did over the past decades.

- For governments, there are deficits and deficits: some are cyclical, but many are now structural. They are the result of a wealthy, ageing society that consumes more than it produces. Europe will suffer and may fail to reform itself.
- World manufacturing explodes but manufacturing jobs implode. The productivity boom spreads via globalization into low cost areas. The next paradigm shift will affect the service industry.

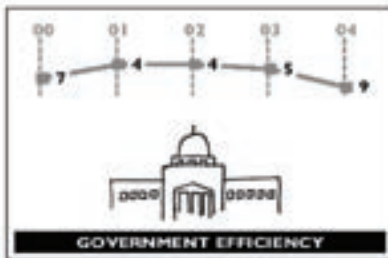
■ Europe expands to the East

Economic growth in Europe has been weak throughout 2003, on average 0,9 %, with some countries such as Germany or the Netherlands sinking into recession. Only Britain and Spain have performed relatively well. A weak economy means that corporate taxes and indirect taxes (such as VAT) bring less money to the State. As a consequence, the revenue part of the budget sinks, while the charges remain quasi-fixed costs. Meanwhile, Europe is not faring much better than the US on the deficit front. The cumulated budget deficits of the Euro area represent 2,6 % of GDP with some big offenders such as France (-4,1 %), Germany (-3,8 %), Britain (-3,2 %) and Italy (-2,5 %). (The Maastricht treaty foresees that member states should not exceed a budget deficit of 3 % of GDP). The cause of Europe's budget deficits is more structural than in the US. It is linked to the fact that European nations are getting marginally richer, but a lot older.

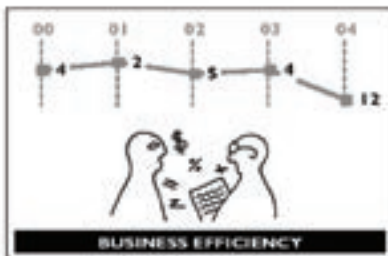
On May 1st of 2004, the European Union expands to include 10 new countries, many of them in Central Europe. For the first time, new members have standards of living and operational costs that are significantly lower than existing members. Hourly manufacturing costs, for example, reach a high in Germany at \$ 24. In most Northern European countries, such as France and the UK, they are around \$ 20. However, only a few hours away from the wealthiest and most expensive European nations, the average hourly wage drops below \$ 2 in the Baltic States and Slovakia, and below \$ 3 in Poland and Hungary. This will mean that many foreign and European investments, which thrive on low labor and operational costs, may relocate from the West to the East of Europe. The countries



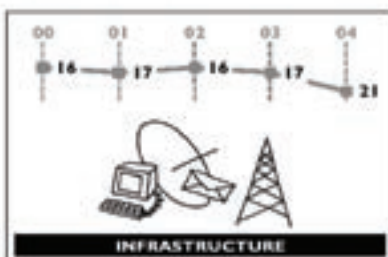
	2004
Domestic Economy	5
International Trade	4
International Investment	25
Employment	2
Prices	24



	2004
Public Finance	6
Fiscal Policy	29
Institutional framework	9
Business Legislation	14
Societal Framework	12



	2004
Productivity	4
Labor Market	27
Finance	4
Management Practices	16
Attitudes and Values	26



	2004
Basic Infrastructure	18
Technological Infrastructure	24
Scientific Infrastructure	11
Health and Environment	17
Education	32



that are most likely to be affected by this competition are Ireland, Portugal and Spain.

■ The “not so important” US deficit

The US has the largest and most buoyant economy in the world. As the most competitive nation in the world, it is still expected to lead the recovery. The odds are a good bet in this respect, with sound GDP growth of 3.1 % for 2003. This intense economic activity has however triggered an even bigger balance of trade deficit, which is now reaching a record level of \$ 581.6 bn. Nevertheless, it may not be as dramatic as it appears. Over the past 10 years, the US has always run a deficit in its trade balance, although not in such proportions. The reasons behind it today may be different.

Trade statistics only account for the country of origin for products entering the United States and not the ownership of the goods. Today, the explosion of foreign direct investments characterizes the competitiveness landscape. Companies use the globalization of the economy to have access to cheaper labor and operational costs, and thus to increase their productivity. This means that American companies (and indeed European and Japanese) increasingly manufacture abroad to serve their domestic markets. As a result, a significant part of the imports of the US and other industrialized nations are now the result of “national” companies ship-

ping products (or services) back home that were developed by their operations abroad. The trade balance deteriorates, but not necessarily the competitive position of the country.

■ Japan is ticking again

The second largest economy in the world, with a GDP in excess of \$4 trillion, has almost been absent from the world economy for the last 10 years. Japan, in the 1980s, used to be ranked first in our World Competitiveness Scoreboard, well in advance of the other nations. Japan's growth was stopped by the collapse of its financial sector, weaker small- and medium-size enterprises, missing out on the revolution in new technologies (PCs, Internet, etc) and a changing value system in society that has called for more reform of the state and the administration. Although all these issues have not yet been resolved (especially regarding non-performing loans), the Japanese economy seems to be more on track than any of the previous years with 2.7 % GDP growth in 2003. This is good news for the world economy that badly needs as many “locomotives” for growth as possible.

■ China becomes the manufacturing place of the world

Over the past ten years, China has grown on average by 8.1 %, and in 2003 alone, 9,1 %. With a stock of foreign investment exceeding \$ 400 bn, China is probably the most attractive location for new business today. Exports have grown on average by 17,3 % per year and China is now the fourth largest exporter in the World, after Germany, the US, Japan, and ahead of France. 50 % of these exports are produced by foreign affiliates. But China, having

joined the World Trade Organization, is also poised to open its markets further. Average tariffs have dropped from 46.5 % in 1992 to 6.9 % in 2003. The trade to GDP ratio of China is now 44 %, compared to 18 % for Japan.

■ India is becoming a magnet for services

In 2004, India has taken off with a GDP growth of 8.1 %. Much of the economic activity is taking place in specific areas such as Maharashtra, Mumbai, Bangalore, New Dehli, Accra, etc. India thrives on qualified engineers, scientists, low wages, and especially an English-speaking work force. As a consequence, the country is becoming a hot spot for the “offshoring” of administrative and back-office operations. But India is also developing its competitiveness in software operations, manufacturing, entertainment and financial services. It is estimated that 2 million jobs in financial services will be relocated from industrialized nations to India up to 2008.

■ Russia should be on the radar screen of investors

Between 1999 and 2003, Russia has been growing on average by 6 % per year. This growth has been fueled mainly by oil and gas exports; however, the economy is also picking up in other sectors. The reelection of President Putin will ensure more stability in the country and ongoing reform of the state, the administration and the business legislative framework. However, Russia will not develop homogeneously. Pockets of competitiveness will occur in many regions, while others continue to lag behind. Nevertheless, Russia represents a formidable potential and is becoming a player to be reckoned with. ■

Nouvelle Peugeot 407. Et si on reparlait automobile.



www.peugeot.lu

La beauté a pour habitude de nourrir le désir. On en parle, on en parle, et puis l'envie du contact tactile devient irrésistible. La nouvelle Peugeot 407 est là. Posez la main sur la poignée et, déjà, vous sentez sous le dynamisme du trait la robustesse et la modernité. Ensuite, mieux vaut s'asseoir, l'équipement et les technologies de sécurité dépassent tant le connu que la tête pourrait vous tourner. Mais l'essentiel est, dit-on, invisible pour les yeux. Les nouveaux trains avant et arrière, la direction à assistance variable et les technologies d'aide à la conduite révèlent un comportement et une précision dont on pourrait parler indéfiniment. Justement. Et si on reparlait automobile confortablement installés dans la nouvelle Peugeot 407.

ABS • ASR • ESP nouvelle génération • 7 airbags • direction à assistance variable • ordinateur de bord • air conditionné avec régulation de température • phares antibrouillard avant • accoudoir avant • 6 motorisations essence et diesel dont le nouveau 1.6 HDi 110 ch • 5 niveaux de finition.

PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

407



PEUGEOT

Consommation mixte: de 5,5 à 9,8 l/100 km - Emission CO₂ de 145 à 233 g/km

L'emploi salarié intérieur progresse de 2,0 % contre 3,3 % en 2002

Le Stavec vient de publier l'emploi salarié intérieur dans la série L des indicateurs rapides. Les calculs sont basés sur le nombre de salariés affiliés à la Sécurité sociale.

En 2003, l'emploi salarié intérieur (incluant les frontaliers étrangers travaillant au Luxembourg et excluant les fonctionnaires des institutions internationales et les Luxembourgeois travaillant à l'étranger) croît en moyenne de 2,0 % passant de 268 764 à 274 188 personnes. En 2002, ce taux s'établissait encore à 3,3 %. Cet affaiblissement du rythme de création d'emploi s'est cependant stabilisé depuis le début de l'année (+2,1 % en moyenne pour les deux premiers trimestres et +2,0 % pour les 2 derniers).

Ainsi, l'économie luxembourgeoise a créé 5.424 emplois en 2003 (contre 8 649 un an plus tôt) qui sont occupés à 28 % par les résidents et à 72 % par les frontaliers. Les taux de croissance moyens annuels respectifs s'établissent à 0,9 % pour les premiers (contre 1,9 % en 2002) et à 3,8 % pour les frontaliers (contre 5,8 % en 2002). A l'image des 3 dernières années, les frontaliers allemands enregistrent le taux de croissance le plus important (7,5 % contre 3,3 % pour les frontaliers belges et 2,7 % pour les français).

L'analyse par sexe fait apparaître qu'en moyenne annuelle, l'emploi salarié féminin enregistre une progression supérieure à l'emploi masculin chez les résidents (1,7 % contre 0,4 %) alors que chez les frontaliers,

cette évolution suit quasiment la même cadence (3,7 % contre 3,9 %).

Sur les 5 dernières années, le pourcentage moyen annuel de femmes travaillant au Grand-Duché n'augmente toutefois que faiblement (37,4 % en 2003 contre 37,2 % en 2002 et 36,6 % en 1999). Parmi les 103 350 femmes travaillant fin décembre 2003 au Grand-Duché, 66,3 % y résident et 19,4 % se déplacent de France, 8,0 % de Belgique et 6,3 % d'Allemagne. Les 170 767 salariés masculins se composent de 57,7 % de résidents, soit 98 603 unités. Sur les 72 164 frontaliers masculins enregistrés fin décembre 2003, 48,6 % proviennent de France, 29,4 % de Belgique et 22,0 % d'Allemagne.

Taux d'accroissement moyen de l'emploi salarié intérieur 2003/2002

	Ensemble	Femmes	Hommes
Emploi salarié total:	2,0 %	2,3 %	1,8 %
Résidents:	0,9 %	1,7 %	0,4 %
Frontaliers:	3,8 %	3,7 %	3,9 %

Fin décembre 2003, la structure de l'emploi salarié intérieur, qui compte à cette date 274.117 personnes dont 107 023 frontaliers, s'établit comme suit:

Proportion de femmes:	37,7 %
Proportion de frontaliers:	39,0 %

Ventilation des frontaliers par pays de résidence:

Allemagne:	8,2 %
Belgique:	10,7 %
France:	20,1 %

Une analyse plus détaillée sur l'évolution du marché de l'emploi sera publiée dans la Note de Conjoncture n° 1-2004.

La publication
(Indicateur rapide série L)
est disponible au Stavec,
b.p 304, L-2013
Luxembourg,
tél.: 478-4219, fax: 46 42 89,
e-mail: info@stavec.etat.lu
et peut être téléchargée
gratuitement à l'adresse
www.stavec.lu.

Pour en savoir plus:
Stavec, Unité B2
«Statistiques du marché du travail»,
Mme Simone Casali ou
Mme Armande Frising,
tél: 478-4218/478-4395,
fax: 26 19 06 41,
e-mail:
simone.casali@stavec.etat.lu,
e-mail:
armande.frising@stavec.etat.lu

Impact sur le système de collecte statistique Intrastat

Au 1^{er} mai 2004 l'Union européenne accueillera dix nouveaux États membres. Cet élargissement de l'Union aura des répercussions sur la collecte des statistiques du commerce extérieur. Par le passé, les données statistiques y afférentes ont été recensées au moyen de déclarations en douane. A partir du 1^{er} mai 2004, les informations statistiques relatives aux échanges de biens avec ces pays tombent sous le régime Intrastat. Dans le cadre de ce système, les opérateurs effectuant des échanges de biens avec d'autres États membres de l'Union Européenne transmettent au Statec – au moyen de déclarations mensuelles – les informations statistiques relatives à leur commerce intra-communautaire.

Concrètement, les déclarations Intrastat couvrant la période du

mois de mai 2004 – à transmettre au Statec avant le 9 juin 2004 sur support papier respectivement avant le 23 juin 2004 sur support informatique – recueilleront pour la première fois les données statistiques relatives aux échanges de biens avec les nouveaux États membres dont les codes ISO-alpha de la Géonomenclature de la Commission Européenne sont:

PAYS	CODE
Chypre	CY
Estonie	EE
Hongrie	HU
Lettonie	LV
Lituanie	LT
Malte	MT
Pologne	PL
République tchèque	CZ
Slovaquie	SK
Slovénie	SI

Le Statec invite tous les opérateurs économiques:

- à adapter en temps utile leurs systèmes et procédures internes (p.ex. le système comptable, informatique, ...) à la nouvelle situation du 1^{er} mai 2004,
- à vérifier la validité des allègements, voire dispenses du système INTRASTAT dont ils bénéficient éventuellement à l'état actuel.

Les services
Intrastat du Statec,
tél.: 478-4246,
e-mail: luc.kohnen@statec.etat.lu
se tiennent à la disposition
pour d'éventuels
compléments d'informations.

www.paperjam.lu/sondage

Grand sondage en ligne sur les travailleurs frontaliers

Le magazine mensuel économique paperJam, en partenariat avec les frontaliers.lu, le premier site communautaire au Luxembourg (960 000 visites et 6,4 millions de pages consultées en 2003) et Monster.lu, le numéro un du recrutement en ligne, met en ligne, à compter de ce vendredi 23 avril, un grand sondage destiné à mieux connaître la population des travailleurs frontaliers du Luxembourg.

Cette grande enquête, accessible sur <http://www.paperjam.lu/sondage>, propose, jusqu'au vendredi 4 juin, pas moins de 18 questions sur cinq grands thèmes génériques: Emploi-travail; Transports & logements; Loisirs-Culture-Sorties; Consommation et Politique. Quel est le principal attrait du marché du travail au Luxembourg? Envisagez-vous de retourner travailler dans votre pays d'origine? Pour quelle raison prin-

cipale habiteriez-vous au Luxembourg? Par rapport aux pays voisins, y a-t-il plus de sorties intéressantes à faire au Luxembourg? Quel est votre profil de consommation? Si vous pouviez voter aux prochaines élections législatives, pour qui le feriez-vous? Voici quelques-unes des questions auxquelles les internautes seront amenés à répondre.

Au Luxembourg, la population des travailleurs frontaliers est riche



de quelque 110.000 personnes et représente près de 40 % de l'emploi intérieur.

Une proportion qui était inférieure à 8 % il y a 30 ans... Selon une récente étude publiée par le Statec et le CEPS/Instead, ces travailleurs frontaliers dépensent au Luxembourg, en moyenne, 35 euros par jours ouvrables.

Ce sondage en ligne a pour ambition de mieux cerner cette population dont l'importance du poids économique pour le pays n'est plus à démontrer. Qui sont vraiment ces travailleurs frontaliers? D'où viennent-ils? Quelle est leur situation professionnelle? Comment viennent-ils au pays? Quels sont leurs centres d'intérêt, culturels ou politiques?

Les résultats de ce sondage et les premiers commentaires apportés par des spécialistes de chacun des thèmes abordés seront présentés lors d'une manifestation spéciale, qui se tiendra le jeudi 1^{er} juillet et seront développés dans l'édition d'été de paperJam à paraître le 2 juillet 2004.

Conférence

Les défis de l'économie luxembourgeoise: Que doit faire le prochain gouvernement?

L' Economist Club Luxembourg en coopération avec le hebdomadaire «d'Lëtzeburger Land» organisent une table ronde sur le sujet «Les défis de l'économie luxembourgeoise – Que doit faire le prochain gouvernement?» le lundi, 24 mai 2004 à partir de 18h30 précises dans le nouveau centre de conférence de la Chambre de Commerce au 7, rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg. Des représentants des principaux partis politiques participeront à la table ronde, notamment M. François Bausch, Député; M. Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget; M. Robert Goebbels, Député Européen et ancien ministre; M. Henri Grethen, Ministre de l'Economie et M. Jacques-Yves Henkes, Député. Les débats seront animés par M. Mario Hirsch, Rédacteur en chef du «Lëtzeburger Land».

Le Luxembourg, Etat souverain a-t-il encore une influence sur son économie? L'économie luxembourgeoise n'est-elle point absorbée par une européanisation et une mondialisation galopantes? Les propriétaires de l'outil économique sont à l'étranger pour une très large part. Les décideurs le sont de plus en plus et les clients l'ont toujours été. La part des acteurs et apporteurs de valeur ajoutée venant régulièrement de l'étranger ne cesse de croître. Les lois et règlements sont initiés au-delà des frontières. La question est donc: Que peut encore faire le prochain gouvernement?

Le Luxembourg, au fil des ans, a perdu ses attraits économiques naturels. L'agriculture absorbe d'énormes subventions, alors qu'une large part de notre nourriture nous vient de l'étranger. L'industrie lourde - pour sa partie proprement luxem-

bourgeoise - peine à résister à une concurrence mieux située sur les bords de mer. Plus généralement nos industries sont prises dans le tourbillon des délocalisations vers des pays à coûts moins élevés, phénomène d'ailleurs amplifié par l'élargissement de l'Union Européenne. Le tourisme stagne. Le fleuron de notre économie, le secteur financier a perdu sa dynamique, souffrant d'une crise structurelle, renforcée par une conjoncture au mieux stagnante. Les autres secteurs exploitant des droits nationaux (ondes radios, positions satellites, ...) qui ont contribué largement au succès du Luxembourg les dernières décennies, s'essouffent.

La surréglementation rampante impose des contraintes de plus en plus lourdes aux opérateurs luxembourgeois, qui souvent sont de

taille modeste mais doivent faire face à des règles comparables à celles de leurs homologues étrangers qui sont dix ou même cent fois plus grands. L'accroissement de la productivité des entreprises luxembourgeoises ne suit plus le rythme international, la compétitivité régresse et le chômage ne cesse d'augmenter. Par ailleurs les débats politiques se perdent dans des thèses et des recherches de solutions disproportionnées, truffées de contraintes encaissées au Protocole de Kyoto. Les finances publiques se sont considérablement affaiblies et le financement du bien-être social est loin d'être assuré à terme. Se loger à Luxembourg est

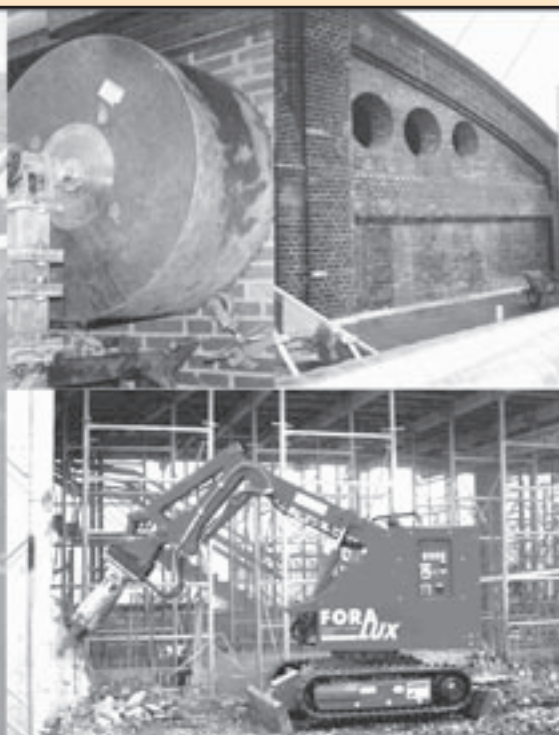
devenu hors de prix pour une partie de la population toujours croissante. L'étude PISA aurait pu réveiller le pays, mais elle fut surtout contestée.

La question du développement durable de notre bien-être économique et social reste posée. La tendance et l'absence de mesures correctives dans les finances publiques inquiètent. Les réserves de la sécurité sociale sont certes importantes, mais le risque de leur détérioration rapide n'a jamais été aussi élevé. Alors que les sites financiers et industriels concurrents multiplient les efforts de promotion, le Grand-Duché a tendance à renforcer encore les contraintes législatives et

réglementaires. Dans une structure sociale en mouvance, les méthodes d'hier, «back to basics» ne sont plus d'application. Les entreprises et surtout les PME se plaignent de l'absence de main d'œuvre qualifiée, alors que de nombreux jeunes formés ne trouvent pas d'emploi. Les clauses du contrat socio-économique sont donc à revoir. Si la décision de renforcer la formation universitaire et la recherche est louable, la formation continue n'est point accessible à tous et à chacun et l'employabilité à terme de nos cadres est loin d'être assurée.

La table ronde est ouverte à toute personne intéressée. ■

- ⚡ FORAGE ET SCIAGE DU BETON ARME
- ⚡ DEMOLITION PAR CROQUAGE ET VERINAGE
- ⚡ TOUTES SORTES D'ANCRAGES
- ⚡ PONÇAGE ET FRAISAGE BETON
- ⚡ ASSECHEMENT DE BATISSES



Foralux s.à r.l. z.i. L-8287 Kehlen
Tél: +352 30 71 52 Fax: +352 30 71 58
www.foralux.lu contact@foralux.lu



FORA SARL
FORAGE ET SCIAGE
BETON
LUX

Economie luxembourgeoise

La croissance du PIB en volume évaluée à **2,1 % en 2003**

Le Statec vient de publier sur son site Internet (www.statec.public.lu) les premières estimations des comptes nationaux 2003 ainsi que les comptes révisés pour les années 2001 et 2002.

Cette première estimation fait état d'une croissance plus élevée que ne laissaient entrevoir les prévisions conjoncturelles réalisées en automne 2003: 2,1 % au lieu de 1,2 %. Au cours des trois dernières années, la croissance du PIB aurait été plus élevée, en moyenne, de 0,5 % par an.

Cette révision ne change pas le jugement global porté sur une économie en convalescence, elle confirme les signaux détectés au cours de 2003, annonciateurs d'un tournant à la hausse.

En moyenne, la croissance luxembourgeoise au cours de la période 2001-2003, qui correspond au creux du cycle, a été de 1,7 %, soit 1 point en dessous de celle de la période 1992-1996 (+ 2,8 % par an), qui marque la phase basse du cycle précédent. Cette différence provient essentiellement de l'impact du secteur financier, en récession en 2001-2003 (- 0,7 % par an pour la valeur ajoutée en volume), alors qu'il affichait une santé rayonnante entre 1992 et 1996 (+ 6,7 % par an).

Les origines de la croissance

De toutes les branches orientées sur l'extérieur, l'industrie

manufacturière se démarque le plus positivement en 2003: en dépit de la baisse de l'activité sidérurgique, elle affiche une expansion de la valeur ajoutée en volume de 2,6 %. Le secteur financier a cessé de reculer, la valeur ajoutée augmentant de 0,6 %, après + 0,2 % en 2002 et le recul franc de 2001 (- 3 %). Les transports et communications progressent substantiellement (+ 3,3 %), profitant entre autres de la vigueur retrouvée du commerce mondial.

En 2003 la conjoncture a pourtant été tirée principalement par les branches domestiques, servant davantage une clientèle nationale. Tel est le cas de la construction (valeur ajoutée en volume + 4,7 %), du commerce (+ 3,6 %) et surtout des divers services publics et des services aux particuliers (hausse moyenne supérieure à 3 %). L'activité dans les services aux entreprises se ressent toujours défavorablement du choc subi par le secteur financier d'une part, et de la volonté des autres branches de réduire leurs coûts, d'autre part.

Enfin, notons qu'en 2003 l'augmentation des impôts nets sur les produits contribue pour plus de 30 % à la croissance en volume du PIB (0,7 points de croissance sur un total de 2,1 pour le PIB), la valeur ajoutée contribuant, quant à elle, pour 1,5 points. Cet état des choses avait déjà été observé en 2002.

Les autres agrégats

Les comptes nationaux élaborés et publiés par le Statec présentent une ventilation détaillée des principaux agrégats de l'économie luxembourgeoise, et comprennent la décomposition du PIB sous l'optique dépenses (consommation finale des ménages, formation de capital, exportations et importations), l'emploi, les prix implicites et les salaires. Les séries des comptes nationaux permettent de calculer, par exemple, la productivité ou le coût unitaire salarial, indicateurs utiles pour l'analyse et la politique économiques. Les tableaux complets sont à la disposition du public sur le site Internet du Statec et seront par ailleurs commentés de manière approfondie dans le Rapport annuel du Statec (Note de Conjoncture n° 1-2004) qui sera présenté le 24 mai lors d'une conférence de presse. ■

La publication
des comptes nationaux 2003
est disponible au Statec,
b.p 304, L-2013 Luxembourg,
tél.: 478-4219,
fax : 46 42 89,
e-mail: info@statec.etat.lu
et peut être téléchargée
gratuitement à l'adresse
www.statec.lu

Nous sommes en règle !



Et vous ?

VALORLUX endosse nos obligations de reprise des emballages mis sur le marché. Grâce à nos cotisations, VALORLUX est en

mesure de financer la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ménagers au Grand-Duché de Luxembourg.

Adhérer à VALORLUX, un devoir accompli.

La cotisation Point Vert, une participation professionnelle pour l'environnement.

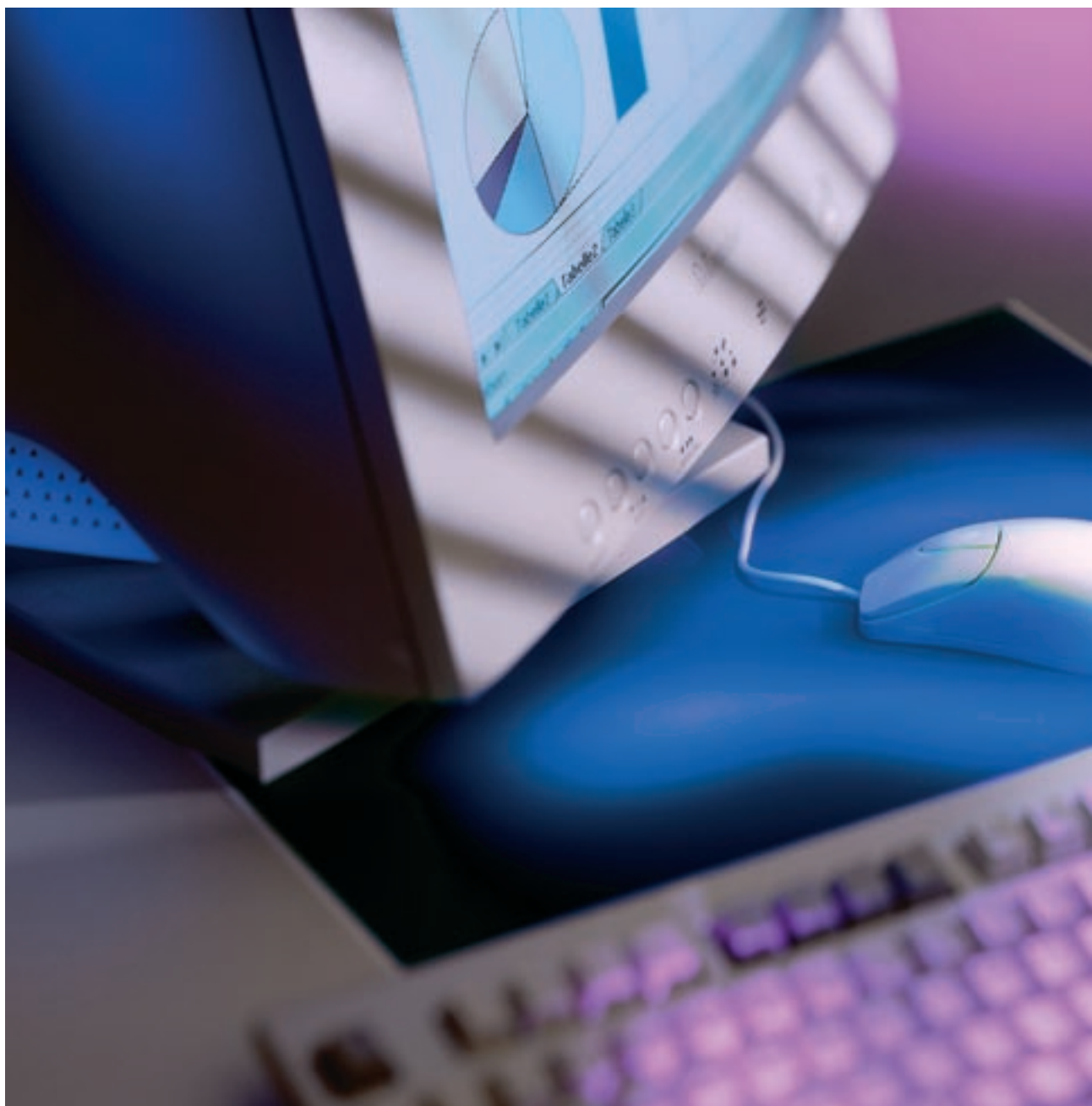


VALORLUX ASBL

Le recyclage nous concerne tous.

Courrier électronique

Risques



et relation de travail: et prévention



L'employeur qui met l'outil informatique à disposition de ses salariés le fait à des fins professionnelles. Nous savons cependant que ceux-ci, dans leur grande majorité, en font également une utilisation privée, ce qui entraîne parfois des abus plus ou moins graves de leur part, mais dont ils ne mesurent pas toujours les conséquences, d'où une tendance grandissante des employeurs à vouloir contrôler cette utilisation, ce qui est parfaitement compréhensible dans la mesure où ils entendent protéger leurs intérêts.

Quels sont les risques générés par l'utilisation du courrier électronique dans le cadre des relations de travail et quelles solutions de surveillance s'offrent à l'employeur dans le respect des intérêts des deux parties?

■ Les risques pour l'employeur

Tout usage du courrier électronique à des fins privées peut générer des risques pour l'employeur tels que:

- engorgement du réseau ou propagation de virus;
- fraude informatique;
- responsabilité civile éventuelle de l'employeur au regard de l'article 1384 alinéa 5 du Code civil. En tant que commettant de son salarié, l'employeur peut être tenu pour responsable des fautes commises par celui-ci dans le cadre de l'utilisation d'Internet

pendant son temps de travail. L'employeur a cependant la possibilité de s'exonérer de cette responsabilité si le salarié a agi en dehors de ses fonctions, sans autorisation et à des fins étrangères à ses attributions;

- divulgation de secrets d'affaires;
- frais importants;
- perquisition dans ses locaux en cas de poursuites pénales à l'encontre d'un salarié.

■ Les risques pour le salarié

Beaucoup de salariés consultent à titre privé des sites Internet et diffusent par courrier électronique à des collègues de travail ou à des personnes extérieures à l'entreprise le produit de leurs recherches ou un fichier qu'ils ont eux-même reçu.

La simplicité technique avec laquelle peut s'opérer cette diffusion



“ Si l'employeur doit faire preuve d'une certaine tolérance concernant l'usage à des fins privées des systèmes de communication mis à disposition des salariés, il ne saurait cependant être tenu d'avaliser les abus ”

de fichiers, contenant par exemple, des photos, images ou films, leur fait bien souvent oublier les poursuites et sanctions auxquelles ils peuvent s'exposer de la part de leur employeur.

a. La résiliation du contrat de travail

A titre d'illustration, on signale un jugement rendu en date du 21 novembre 2003 par le Tribunal du Travail de Esch-sur-Alzette (TT Esch-sur-Alzette 21 novembre 2003 n° 2518/2003, frappé d'appel), qui a résilié le contrat d'une salariée ayant fait un usage abusif de l'Intranet au sein de son entreprise. En l'occurrence, celle-ci avait reçu de l'un de ses collègues, sur son poste de travail, un fichier contenant des photos très choquantes montrant des corps humains déchiquetés suite à des accidents de la circulation. Ayant ouvert le fichier en question et pris connaissance de son contenu, elle décida, en toute connaissance de cause, de le diffuser, via Intranet, à vingt-deux de ses collègues. L'un d'eux, particulièrement choqué à la vue de ces images en informa la direction de l'entreprise, qui prit une mesure de mise à pied et demanda en justice la résiliation du contrat de

travail de sa salariée (il s'agissait en l'occurrence d'une salariée enceinte, de sorte que la procédure spécifique prévue par la loi du 1^{er} août 2001 concernant la protection des travailleuses enceintes, accouchées et allaitantes lui était applicable).

Le Tribunal a considéré «*qu'il est inadmissible que le salarié utilise, comme en l'espèce, le matériel mis à sa disposition par son employeur pour envoyer pendant son temps de travail à d'autres personnes des images à caractère particulièrement choquant, représentant des victimes d'accidents de la circulation cruellement déchiquetées*», pour faire ensuite droit à la demande de résiliation du contrat au motif que «*les fautes reprochées à la salariée sont en effet de nature à rendre immédiatement et définitivement impossible le maintien des relations de travail, cette impossibilité étant de caractère moral et résultant de la perte de confiance éprouvée par l'employeur – élément essentiel de toute relation de travail – à la suite des agissements contraires aux bonnes mœurs et constituant une atteinte manifeste à la sensibilité du destinataire des images incriminées.*».

Il appartient à l'employeur, eu égard à ses prérogatives, de déci-

der de la sanction à appliquer en cas d'utilisation abusive, qui ne doit pas nécessairement consister en une rupture des relations de travail, mais pouvant aussi prendre la forme d'un avertissement. La mesure prise dépendra de la gravité de la faute commise mais aussi, éventuellement, de l'information faite par l'employeur de l'existence d'une réglementation interne visant à interdire ou à restreindre l'utilisation du courrier électronique à des fins privées.

Précisons d'ailleurs, que dans la décision visée ci-dessus, le Tribunal a retenu «*que si, en l'absence d'instructions formelles concernant l'utilisation à des fins non professionnelles des outils informatiques, l'employeur doit faire preuve d'une certaine tolérance concernant l'usage à des fins privées des systèmes de communication mis à disposition des salariés, il ne saurait cependant être tenu d'avaliser les abus*».

Il semble encore nécessaire de mettre en garde les salariés contre une consultation ou un usage excessif de l'Internet ou de l'Intranet à des fins privées pendant leur temps de travail dans la mesure où celui-ci doit être intégralement consacré au service de l'employeur.

Enfin, signalons que la loi du 26 mai 2000 concernant la protection contre le harcèlement sexuel à l'occasion des relations de travail réprime les comportements à connotation sexuelle (...) affectant la dignité de la personne au travail, ce qui pourrait éventuellement viser le contenu de certains courriers électroniques.

b. Au niveau pénal

Le salarié pourrait en outre s'exposer à des poursuites pénales en raison du contenu de ses courriers électroniques. Par exemple:

- Sur base de l'article 309 du Code pénal, au cas où il ferait usage

du courrier électronique pour faire concurrence ou nuire à son employeur en divulguant, par ce biais, des secrets d'affaire ou de fabrication;

- Sur base de l'article 383 du Code pénal, traitant des outrages publics aux bonnes mœurs et qui pourrait s'appliquer en cas de mise en circulation ou de distribution d'écrits, imprimés, images, photographies et films à caractère pornographique;
- Sur base de l'article 457-1 du Code pénal, réprimant l'incitation à la haine ou à la violence par des écrits (...), dessins, images;
- Sur base des articles 443 et suivants du Code pénal, au cas où le contenu d'un courrier électronique porterait atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne (diffamation, calomnie, injure) et serait communiqué à plusieurs personnes.

La prévention des risques

Comment prévenir ces risques susceptibles d'entraîner de graves conséquences, tant pour l'employeur que pour le salarié?

Rappelons tout d'abord que le salarié se place sous l'autorité de l'employeur qui lui donne des ordres concernant l'exécution du travail, en contrôle l'accomplissement et vérifie le résultat (TT Luxembourg, 30 mai 2000, Stassain/Rabobank Luxembourg). De son côté, la prévention consistera bien entendu à utiliser exclusivement le courrier électronique dans un but professionnel, sinon à prendre garde à l'utilisation privée qu'il en ferait pour éviter de se mettre en faute.

L'employeur, quant à lui, soucieux d'éviter tout abus, doit être en mesure de pouvoir surveiller l'utilisation du courrier électronique par ses salariés, et le cas échéant, de prendre connaissance du contenu

des messages reçus ou envoyés. Cette surveillance se justifie par le fait que *«le rapport de subordination salarié-employeur fait apparaître que les salariés ne peuvent guère prétendre sur leur lieu de travail à voir mener leur existence comme ils l'entendent. Il a d'ailleurs été jugé que la vie au travail est distincte de la vie privée et qu'elle relève normalement de la vie publique»* (TT Luxembourg, 30 mai 2000, Stassain/Rabobank Luxembourg).

Cependant, cette surveillance ne peut s'opérer au bon vouloir de l'employeur, tenu au respect du cadre légal mis en place par la loi du 2 août 2002 et des principes de nécessité et de transparence.

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel délimite, en son article 11, un cadre autorisant le traitement de données à des fins de surveillance sur le lieu de travail, sous réserve du respect de certaines formalités préalables à sa mise en œuvre, notamment l'obtention d'une autorisation de la Commission Nationale pour la Protection des Données.

Ainsi, et par application du principe de nécessité, le traitement mis en place doit être *«nécessaire pour les besoins de sécurité et la santé des travailleurs, ou pour les besoins de protection des biens de l'entreprise, ou pour le contrôle du processus de production portant uniquement sur les machines ou pour le contrôle temporaire de production ou des prestations du travailleur, lorsqu'une telle mesure est le seul moyen pour déterminer la rémunération exacte, ou dans le cadre d'une organisation de travail.»*

Une fois l'autorisation préalable obtenue, l'employeur doit informer la personne concernée ainsi que le comité mixte, respectivement la

délégation du personnel ou l'Inspection du Travail et des Mines, de la mise en œuvre de cette surveillance, par application du principe de transparence.

Pour qu'une politique de surveillance soit réellement efficace, il est en effet essentiel que l'information donnée aux salariés soit aussi complète que possible. Dans ce cadre, les employeurs seraient avisés d'établir une réglementation interne, laquelle reprendra les données mentionnées à l'article 14 de la loi du 2 août 2002 (coordonnées du responsable du traitement, conditions de légitimité du traitement, finalités du traitement, ... etc.), mais devra aussi:

- préciser la politique de contrôle mise en place ainsi que les prérogatives de l'employeur, responsable du traitement à des fins de surveillance;
- préciser les finalités poursuivies;
- indiquer que les données font l'objet d'un enregistrement et d'un stockage, ainsi que la durée de conservation;
- indiquer si le contrôle a un caractère permanent ou non;
- fixer les règles d'utilisation par le salarié de l'outil informatique, et notamment les limites et les interdictions éventuelles;
- déterminer les droits, les devoirs et les obligations des salariés;
- informer le salarié des sanctions éventuelles en cas d'infraction.

Etant donné que la jurisprudence luxembourgeoise est peu fournie en matière d'utilisation fautive du courrier électronique et de surveillance exercée par les employeurs, il est encore conseillé à ces derniers, outre l'information prévue ci-dessus, d'obtenir le consentement des salariés à ce que les courriers électroniques, reçus ou envoyés, soient considérés comme étant ceux de l'employeur



et, à ce titre, puissent être consultés par le responsable du traitement. En considération des risques à charge de l'employeur lors de la mise à disposition de l'outil informatique à ses salariés, il faut admettre que la surveillance exercée sur le courrier électronique constitue une contrainte acceptable pour ceux-ci (TT Luxembourg, 30 mai 2000, Stassin/Rabobank Luxembourg).

L'employeur a donc la possibilité de se prémunir contre une utilisation fautive du courrier électronique par ses salariés et d'en conser-

ver la preuve. En cas de rupture du contrat de travail, il lui appartient de prouver la réalité des motifs invoqués, sauf exception édictée par l'article 22(3) de la loi sur le contrat de travail (...) *le salarié qui n'a pas exercé dans le délai prévu (1 mois) la faculté lui réservée par le paragraphe 1 (demande des motifs) conserve le droit d'établir par tous moyens que son licenciement est abusif*. Cette preuve ne sera cependant admise en justice que si l'employeur a respecté les obligations mises à sa charge, et notamment celle d'une

information préalable concernant la surveillance exercée. Dans le cas contraire, il pourrait se trouver dans l'impossibilité de prouver une utilisation fautive.

Précisons encore que quiconque effectue un traitement en violation des dispositions de l'article 11 est puni d'une peine d'emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 251 à 125.000 euros ou d'une de ces peines seulement.

Christophe Brault, Avocat à la Cour, Assa, Lutgen & Schaack ■

Projets de **loi soumis pour avis** à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-360.

Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal modifiant

- l'arrêté grand-ducal du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques;
- le règlement grand-ducal du 10 avril 1986 sur l'utilisation des gaz de pétrole liquéfiés (LPG) comme carburant pour la propulsion des véhicules automobiles;
- le règlement grand-ducal du 27 janvier 2001 fixant les modalités de fonctionnement d'un système de contrôle technique des véhicules routiers;
- le règlement grand-ducal du 17 juin 2003 relatif à l'identification des véhicules routiers, à leurs plaques d'immatriculation

et aux modalités d'attribution de leurs numéros d'immatriculation.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents et aux mesures d'exécution de la législation sur la mise en fourrière des véhicules en matière de circulation routière. (2828AFR)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 16 novembre 2001 transposant la directive 94/58/CE du Conseil du 22 novembre 1994 concernant le niveau minimal de formation des gens de mer telle que modifiée par la directive 98/35/CE du Conseil du 25 mai 1998 (directive 2003/103/CE). (2831AFR)

Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de loi modifiant

- le Code des Assurances Sociales,
- la loi modifiée du 24 mai 1989 sur le contrat de travail. (2829WJE)

Ministère de l'Environnement

Projet de loi établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre. (2830TTO)

Ministère de la Santé

Projet de règlement grand-ducal concernant la surveillance des zoonoses et des agents zoonotiques. (2832MCH)

Avant-projet de loi modifiant la loi du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (2834MCH)

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal concernant le catalogue des variétés des espèces de plantes agricoles et de légumes. (2833MCH)

Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 17 juillet 2000 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs des substances dangereuses. (2835MCH)

Ministère de l'Economie

Projet de loi 5095 modifiant la loi du 14 août 2000 relative au commerce électronique – 2^e série d'amendements. (2806bisWJE) ■

Elle gagne du terrain...

Une initiative de l'INFFPC, Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue, soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports

A tout âge, apprendre, ça change la vie

Le monde bouge vite, de plus en plus vite. La société se transforme. Les technologies évoluent. Tout s'accélère... Pour rester dans le mouvement, il faut s'adapter, faire preuve d'esprit d'ouverture, de curiosité et apprendre... tout au long de la vie.

La formation professionnelle continue offre cette possibilité à chaque individu. C'est aussi un outil efficace au service des entreprises soucieuses d'élever le niveau de compétences de leur personnel pour rester compétitives.

Aujourd'hui, différents partenaires conjuguent leurs efforts afin de proposer à chacun, selon ses aspirations et ses objectifs, des programmes de formation de qualité pour progresser.

Des centaines de formations à découvrir sur:

www.lifelong-learning.lu

infoline
26 20 40

**La formation professionnelle continue,
pour avancer avec le monde.**

en partenariat avec:

Aforest Lux
Chambre de Commerce
Chambre de Travail
Chambre des Employés Privés
Chambre des Métiers
Computacenter IT Education Services
Deloitte & Touche - Development Centre
Double A Technologies Group
Fashion Genius Institute
GIE SITec
INFFPC
inlingua Formation Langues
Key Job Computer Training
Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports
Ministère du Travail et de l'Emploi /
École Supérieure du Travail
OLAP - Office de Productivité
PwC ACADEMY
SECURITAS Centre de Formation
STOLL Safety
TELINDUS Formation

17-19 juin 2004

Congrès annuel de l'Union des **Avocats Européens**

L'Union des Avocats Européens organisera son congrès annuel à Schengen et à Mondorf-les-Bains du 17 au 19 juin 2004. L'Union des Avocats Européens existe depuis 1986, regroupe plus de 1.000 avocats à travers l'Europe et prône la promotion et l'essor du droit européen par-delà les différentes législations nationales et autres juridictions. L'Association vient d'obtenir le statut d'ONG du Conseil de l'Europe et tente le regroupement avec les barreaux des nouveaux Etats appelés à rejoindre prochainement l'Union.

La journée du jeudi, 17 juin se déroulera à Schengen et débutera à 18h30 avec une séance inaugurale au château pendant laquelle le Président de la Cour de Justice des Communautés européennes, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Luxembourg et le Bourgmestre de la Commune tiendront un discours d'ouverture.

La journée du vendredi, 18 juin et celle du samedi 19 juin débuteront à 9 h00, à la salle de l'orangerie au Parc Thermal de Mondorf-les-Bains. L'ouverture des travaux se fera sous la Présidence de Maître Jean Pierre Spitzer, Directeur Scientifique de l'Association, et ancien référendaire auprès de la Cour de Justice des Communautés Européennes. Le premier volet des travaux sera consacré aux nouveaux droits et libertés des citoyens européens, au cours duquel interviendront le Commissaire Européen, Mme Viviane Reding, le Bâtonnier M. Bertrand Favreau, Président d'Honneur de l'UAE, Mme Elise Launay, Fonctionnaire du Ministère Français des Affaires Etrangères, Mme Anneli Howard, Barrister au Barreau de Londres, Ancienne Référendaire.

Le second volet des travaux sera consacré aux incidences de l'élargissement et de la future constitution sur l'opérateur économique, pour lesquelles, le commerce et l'industrie seront différenciés de l'incidence sur les services. Les interventions relatives aux commerce et industrie seront présidées par le Directeur de la Chambre de Commerce de Luxembourg, M. Pierre Gramegna, et verront intervenir le Dr. Andreas Szecskay, Avocat au Barreau de Budapest, M. Thierry Aveline de Rossignol de la société Dalkia et le Professeur Ulrich Krell de l'Université de Cologne. Les interventions relatives à l'incidence sur les services seront présidées par Mme Maryse Welter, Première Vice-Présidente du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, Présidente du Tribunal de commerce, et verront intervenir le Directeur de la Banque Centrale au Grand-Duché de Luxembourg, M. Serge Kolb, le Directeur de l'Association des Banques et des Banquiers de Luxembourg, M. Lucien Thiel, Maître Christian Voelker, Avocat au barreau de Reutlingen, Maître Christine Valette, Avocate à la Cour au Barreau de Luxembourg, Maître Jacques Bonnaud, avocat au Barreau de Marseille, l'Avocat Général à la Cour de Justice des Communautés Européennes, M. Damaso Ruiz Jarabo Colomer.

La journée de vendredi se clôturera par un dîner de gala au Casino de Mondorf les Bains en présence de leurs Altesses Royales, le Grand Duc et la Grande-Duchesse (sous réserve de confirmation).

Au cours de la journée du samedi les nouveaux bouleversements au profit du justiciable européen seront traités sous la Présidence du Premier Avocat Général à la Cour de Justice des Communautés européennes, M. Antonio Tizzano. Ce sujet sera traité sous trois aspects, le premier qui est relatif aux nouveaux acteurs extra-judiciaires, verra intervenir Maître Giovanni Bana, Avocat au barreau de Milan, l'Ancien Président du Parlement Européen, M. José Maria Gil Robles et Maître Christian Roth, avocat au Barreau de Paris, Président d'Honneur de l'UAE, Mme Celestina Iannone, Ancienne Référendaire au TPICE et à la CJCE, Administrateur au Service de la Recherche et documentation à la Cour de Justice des Communautés européennes.

Le second aspect, qui est relatif au nouveau droit matériel sera présidé par le Bâtonnier du barreau de Metz, Mme Sylvia Ferrari-Blosch, et verra intervenir Maître Francesco de Beaumont, Avocat au Barreau d'Avellino et membre du cabinet du Président de la Cour de Justice des Communautés Européennes, M. Dieter Kraus.

Le dernier volet, consacré au règlement alternatif des conflits en Europe, sera organisé sous la Présidence de Maître Aloyse May, Avocat au Barreau de Luxembourg, Président d'Honneur de L'UAE. Les intervenants seront le Bâtonnier M. Pierre Thielen, Avocat à la Cour au Barreau de Luxembourg, Maître Thierry Bontinck, Avocat au Barreau de Bruxelles. ■

Informations et inscriptions: UAE, Maître Joë Lemmer,
Avocat à la Cour au Barreau de Luxembourg,
B.P. 212, L-2012 Luxembourg,
tél.: 46 73 46, fax: 46 73 48, site: www.uae.lu

Envie d'entreprendre?

Le réseau interrégional 1,2,3,Go vous aide **gratuitement** à concrétiser vos projets innovants.



31 mai: Dépôt des plans d'affaires

28 juin: Remise de prix interrégionale finale

Pour plus d'informations:

www.123go-networking.org

Organisé par:



Avec le soutien de:



Groupe Ciments Luxembourgeois – primesphere S.A. – SES Global – Siemens S.A.

Luxemburger Wort

LaVoix
DU LUXEMBOURG

Forum
Entreprises

Tageblatt
NETZWERK LETTERS

Le Quotidien

Le Jeudi

RTL

Codex – Format Sàrl – Entreprises Magazine

Le secteur



textile – 2^e partie



Dans ce numéro, Norbert Friob, chef d'entreprise et vice-président de la Chambre de Commerce enchaîne avec la deuxième partie de son analyse du secteur textile au Grand-Duché en présentant quelques grands acteurs du textile présents sur le marché local.

ETAM

L'enseigne ETAM, spécialisée dans le prêt à porter féminin et la lingerie, exploite 1 400 magasins dans plus de 20 pays dont trois à Luxembourg. La société réalise un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros. Le groupe, en cours de restructuration, vient de passer sous contrôle d'un groupe financier et espère un retour prochain des bénéfices.

Les problèmes d'ETAM seraient dus à la volonté de copier les recettes de H&M ou ZARA, rationalisation, internationalisation et gigantisme des magasins, en oubliant que son histoire était différente. Les clients habitués à un certain style ont été désorientés et le personnel démotivé.

CASSIS

La chaîne belge de prêt à porter féminin compte 48 magasins dont 4 au Luxembourg où le CA serait en baisse. CASSIS s'adresse à la femme active dotée de revenus moyens et ce concept lui a permis de faire un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros.

JBC

La chaîne belge de confection, avec 90 magasins en Belgique, au Pays-Bas et 5 magasins au Luxembourg, réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 140 millions d'euros.

Groupe MULLIEZ

Le groupe MULLIEZ (Auchan, voir numéro «Août/Septembre 2003»



“ L'importance des boutiques haut de gamme permet de situer le Luxembourg comme le leader de la Grande Région dans ce créneau ”

du Merkur) est très présent dans le secteur textile via ses hyper- et supermarchés, la vente à distance 3 SUISSES, les grandes surfaces spécialisées KIABI et diverses boutiques dont le chiffre d'affaires 2002 de CAMAIEU est de l'ordre de 350 millions d'euros avec des magasins en propre et en franchise. Le groupe comprend 350 magasins et il est le numéro 1 du prêt à porter féminin en France. Les enseignes suivantes font partie de son groupe:

- ORSAY: Luxembourg
- PIMKIE Luxembourg
- BRICE
- JULES: la chaîne comprend 152 magasins et réalise un chiffre d'affaires de 152 millions d'euros.
- PHILDAR, avec 951 boutiques et un CA de 150 millions d'euros.

Sans oublier XANAKA et NOBOYS.

Le chiffre d'affaires de ses différentes boutiques serait de 1,5 milliard d'euros sans les grandes surfaces KIABI. Le groupe MULLIEZ avec toutes ses enseignes réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 7 milliards d'euros dans le secteur textile.

ZEEMAN

Dans le segment du textile bon marché, un nouvel acteur, le Néerlandais ZEEMAN, vient d'ouvrir ses premières filiales au Luxembourg.

ZEEMAN exploite plus de 800 magasins d'une surface de 200 à 400 m² et projette de couvrir l'ensemble du Grand-Duché. Son objectif est d'arriver à une ouverture de 1.500 magasins en Europe.

Egalement dans le créneau du bon marché, l'enseigne belge TRAFIC avec un important rayon textile, est présente avec 3 magasins au Luxembourg.

■ **Commerces textiles spécialisés**

Vêtements d'enfants

Les gammes de vêtements vendus dans toutes les grandes surfaces et les généralistes, sont également vendus dans des magasins spécialisés en puériculture, comme BABY CENTER, BEBE BULLE, PREMAMAN et de nombreuses boutiques spécialisées souvent par tranches d'âge, à savoir bébé, enfant, adolescent avec des offres en moyen et haut de gamme. L'un des leaders européens, le groupe ZANIER, à l'enseigne Z, est propriétaire de 600 magasins et 180 affiliés (dont 3 au Luxembourg) et réalise un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros.

Vêtements

pour futures mamans

Les magasins spécialisés en puériculture précités, et des maisons traditionnelles comme MAISON

ACKERMANN sont présents sur le créneau. La concurrence sévère sur ce marché a fait que l'Italien PRENATAL s'est retiré du marché allemand. Une grande surface spécialisée de l'ancien réseau PRENATAL, située à Trèves, vient de rallier le réseau franchisé BABY-ONE et réaliserait un tiers de son chiffre d'affaires avec des clients luxembourgeois.

Lingerie

Tout comme pour les vêtements d'enfants, les hypermarchés, les généralistes et les grandes surfaces spécialisées sont présents sur ce créneau du marché. Contrairement à l'enfant, qui s'essouffle, le secteur de la lingerie se développe. Aux boutiques traditionnelles comme MOES, POMPADOUR, s'ajoutent des filiales comme ATHENA, COCOON et des filiales comme HUNKEMOELLER du groupe VENDEX (voir Merkur, Juillet 2003) avec 5 magasins au Luxembourg. HUNKEMOELLER avec un parc de 265 magasins réalise un chiffre d'affaires de 180 millions d'euros dans 6 pays dont le Luxembourg. La marque est orientée vers des dessous avec des fonctions d'utilité plus que de séduction. HUNKEMOELLER développe des gammes plus sophistiquées et colorées pour conquérir le marché français.

En Europe, le marché s'organise par le développement de nouveaux concepts orientés vers la franchise.

Vêtements de cérémonie

Vendus dans certains magasins généralistes, ils sont également proposés à la vente dans des magasins comme PRONUPTIA. Ce marché très pointu est particulièrement visé par les spécialistes situés à nos frontières et pourrait constituer un créneau à occuper.

Les vêtements de travail

Les vêtements de travail sont vendus par des magasins spécialisés traditionnels comme la maison LESSURE et des magasins comme AUTO-PARTS, MAISON PRINTZ et des grandes surfaces de bricolage.

**PARTS DE MARCHE EN VALEUR DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION
DE LA LINGERIE FEMININE EN 2002**

- grandes surfaces alimentaires	26,1 %
- chaînes de moins de 400 m ²	17,5 %
- vente à distance	15,6 %
- détaillants indépendants	13,9 %
- grandes surfaces et magasins de sport	9,0 %
- grands magasins	8,9 %
- magasins populaires	3,0 %
- autres	6,0 %

Source: LSA, 4 septembre 2003

Les vêtements de sport

Les magasins spécialisés seront présentés avec le secteur des fournitures pour le sport en général.

■ Conclusion

Le secteur du vêtement est très varié et très concurrencé, tant à l'intérieur qu'à nos frontières et l'on doit constater que

- L'importance des boutiques haut de gamme permet de situer le Luxembourg comme le leader de la Grande Région dans ce créneau.
- Certains concepts ont un franc succès alors que d'autres s'écroulent et ce tant en ville qu'en périphérie.
- Les experts estiment que les magasins de périphérie et du centre-ville sont complémentaires. Ils doivent pouvoir coexister afin de pouvoir répondre à la demande du consommateur qui est successivement «fun» ou «run» shopper.
- Les magasins à succès ont choisi entre deux tendances gagnantes, «value/retail» ou «trend/made» avec des cibles précises. Tous ceux qui se trouvent entre les deux avec une gamme pour tous les âges et tous les goûts vont continuer à perdre des parts de marché, ou au mieux stagner.
- Il convient de relativiser le succès de certaines enseignes car elles sont très dépendantes de l'évolution rapide du goût des consommateurs. Certaines marques qui progressent rapidement peuvent être délaissées

demain ou être dépassées par un concurrent, connu ou même inconnu.

C&A

Après plusieurs années de pertes, l'entreprise dont l'origine remonte à 1841 a vu le retour des bénéfices du fait d'un repositionnement et d'une décentralisation réussis. C&A a réussi en optant pour un retour vers le métier de base c.-à-d. de proposer des vêtements «mainstream» ni trop classiques, ni trop «fashion», mais susceptibles de plaire à beaucoup de clients et vendus à un très bon rapport qualité-prix.

Le nom C&A provient des premières lettres du prénom des fondateurs CLEMENT et AUGUST de la discrète famille hollandaise BRENNINKMEIJER.

C&A, l'un des leaders européens du commerce de détail textile occupe 16 000 personnes et exploite 540 filiales avec des surfaces jusqu'à 7 700 m². Les 4 filiales luxembourgeoises, dépendant du réseau belge, se verront prochainement renforcées par une filiale supplémentaire à Esch-sur-Alzette et 3 magasins MARCA (habillement d'entrée de gamme) du groupe C&A qui reprendront cette enseigne.

C&A teste également le lancement de nouveaux concepts KID-STORE 0-14 et CLOCKHOUSE 15-24 ans.

H&M

Avec des miniprix et des fringues très tendance, le filialiste H&M fait un malheur chez les adolescents.

En moins de cinq ans, le groupe de la famille PERSSON a doublé le nombre de ses magasins en Europe et a pénétré le marché américain. Il réalise 90 % de ses activités hors de ses frontières.

L'enseigne, fondée en 1947 par l'autodidacte Erling PERSSON, est née du nom HENNEN («pour elle» en Suédois), sa boutique de vêtements féminins et de celui de la boutique de vêtements masculins MAURITZ, rachetée en 1968. Dès lors, H&M deviendra mixte.

Le groupe vend plus de 500 millions de vêtements par an. Il soustrait l'intégralité de sa production dans les pays à faible coût de main d'œuvre, Chine, Turquie, Roumanie, ... etc. Même si la qualité des produits livrés par les fournisseurs du groupe n'est pas toujours supérieure, cela n'influence pas les clients qui ont opté pour une mode jetable. Les vêtements ne doivent pas durer plus d'une saison. Par contre, ils doivent toujours coller aux dernières tendances. (H&M est connu pour sa capacité à réinterpréter les dernières tendances en un temps record.)

Si H&M comprime ses coûts, il n'hésite pas à investir 3,5 % de son chiffre d'affaires dans la publicité. Pour des campagnes aguicheuses, H&M a engagé des vedettes comme Claudia Schiffer, Cindy Crawford ou le footballeur brésilien Marcos Evangelista.

H&M est devenu la troisième plus grosse entreprise suédoise devant ERICSSON. Avec 36 % du capital, la famille PERSSON est l'une des plus grosses fortunes scandinaves.

L'assortiment se compose de rayons «Hommes», «Dames», «Enfants», y compris les vêtements pour grandes tailles, pour femmes enceintes et la lingerie. L'enseigne teste actuellement un concept de boutiques dédiées à la lingerie et aux cosmétiques.

H&M réalise un chiffre d'affaires de 5,9 millions d'euros et a profité de la faiblesse du dollar, qui est la



monnaie de base des contrats conclus chez les producteurs.

ZARA

ZARA est la principale enseigne du groupe INDUSTRIA de DISEN TEXTIL SA dont le fondateur Alancio ORTEGA est devenu l'un des hommes les plus riches d'Espagne avec une fortune estimée à 8,4 milliards d'euros. Il détient 59,3 % du capital.

INDITEX

- Avec un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros et un objectif visé de 7 milliards en 2006.
- Personnes occupées: 32.000
- 7 enseignes avec 1.960 boutiques dans 49 pays du monde, dont:
- ZARA (hommes, femmes et enfants),
- MASSIMO-DUTTI (hommes, femmes),
- BERSHKA adolescents,
- OYSHO lingerie,
- KIDDY'S CLASS enfants
- ZARA HOME Décoration de la maison
- STRADIVARIUS Jeunes femmes

Source: site Internet: Inditex

Au Luxembourg, ZARA est présent à la Grand-Rue de la Ville de Luxembourg avec 2.000 m².

L'histoire de cette entreprise est récente. En 1963, Amancio ORTEGA débute une production artisanale en Galice. En 1975, il ouvre sa première entreprise.

INDITEX prévoit l'ouverture de 360 boutiques en 2004. Le groupe applique une stratégie axée sur la flexibilité et une innovation constante permettant de vendre des produits bon marché dans un espace luxueux.

Au problème de coller étroitement à une demande très fluctuante pour se différencier sur un marché du vêtement textile devenu très concurrentiel, INDITEX a répondu par la réduction au minimum des cycles de production pour les produits Mode et par la mise en place d'une chaîne logistique très réactive, axée sur le

L'intégration verticale du fait qu'INDITEX assure la conception des modèles, la fabrication, la distribution et la vente permet la livraison de nouveaux modèles 2 fois par semaine.

INDITEX produit 50 % des produits vendus dans 22 usines au Portugal, au Maroc et en Asie et dans les 250 coopératives installées dans la région du siège de l'entreprise.

Le centre logistique de Galice d'une surface de 480 000 m² (20 fois le centre sportif du Kirchberg) est devenu trop petit.

En matière de magasins, ZARA s'implante toujours aux meilleurs emplacements. Vu leur coût élevé, aucun espace n'est réservé au stock. Toute la marchandise est en magasin et est renouvelée 2 fois par semaine.

Les invendus sont réexpédiés vers les pays où ils ont du succès ou en fonction du climat.

La publicité, pour ZARA, sont les vitrines. ZARA dépense 0,3 % de son chiffre d'affaires en publicité contre 3 à 4 % pour les concurrents.

BENETTON

Très présent à Luxembourg pendant de nombreuses années, BENETTON ne dispose plus que d'un magasin franchisé à la Belle Etoile à Bertrange.

La petite fabrique de pulls à l'origine est devenu un géant du textile qui représente 70 % du chiffre d'affaires du groupe avec les marques

NOTE

Suite à l'article paru dans le Merkur n° 3 relatif au secteur du textile, il est mentionné p. 68 que Monsieur Manuel Silva a ouvert plusieurs magasins HUGO BOSS au Luxembourg. Madame Pirres-Dubois nous précise qu'elle-même est responsable du magasin spécialisé dans la vente de HUGO BOSS situé au 25, rue Philippe II. A titre d'information, BRAM CONCORDE a également annoncé l'ouverture d'une boutique de 350 m² réservé exclusivement à HUGO BOSS.

UNITED COLORS OF BENETTON, SISLEY, PLAYLIFE et HIP-SITE. Dans le sport il détient NORDICA, ROLLERBLADE, PRINCE, etc. Très diversifié dans les transports, la finance, la communication et la restauration, BENETTON est aujourd'hui le quatrième groupe industriel italien avec 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires et une fortune dépassant celle de la famille AGNELLI.

Les progressions importantes connues par BENETTON ne sont plus qu'un souvenir. Pour conserver ses parts de marché BENETTON copie les recettes à succès et ouvre des mégastores en propre de 1 000 à 4 000 m². Le groupe espère atteindre le nombre de 300 mégastores en 2004.

Les ventes dans les boutiques se montent à 2,1 milliards d'euros. Précurseur dans le développement de la vente textile avec 5 000 magasins franchisés dans le monde, BENETTON est obligé de modifier son approche pour limiter les dégâts face à GAP, ZARA et d'autres qui exploitent leurs magasins en propre tout en contrôlant leur distribution, leur politique de prix et le merchandising. ■

L'auteur: Norbert Friob

Créateur et chef d'entreprise, Norbert Friob est une figure clé du monde commercial luxembourgeois. Son expérience, ses connaissances approfondies et ses multiples fonctions au sein d'organismes professionnels font de ce «self-made man» le porte-parole naturel d'un secteur d'activité extrêmement vaste et passionnant.

Norbert Friob est vice-président de la Chambre de Commerce et ancien président de la Confédération luxembourgeoise de commerce. Il est par ailleurs membre luxembourgeois de nombreux organismes et groupes d'experts internationaux, notamment du «Enterprise Policy Group» auprès de la Commission européenne. Norbert Friob est aussi l'auteur de «Parlons Commerce!» paru aux éditions Guy Binsfeld, 2002, ISBN 2-87954-114-X.



Photo:
Fränk Weber,
livre
«Parlons
commerce»
de Norbert
Friob,
Editions
Guy Binsfeld

Kompetenz im Hallenbau

Wir von Brüninghoff planen und bauen seit beinahe 30 Jahren für die unterschiedlichsten Branchen in Deutschland. Das heißt: 30 Jahre tägliche Problemlösung, Planungsleistung, Fertigungskompetenz in Holzleim-, Stahl- und Fertigbetonbauweise, Bauleitung und Projektmanagement. In diesen Jahren wurden Bauvorhaben für Industrie und Gewerbe sowie Sportstätten und landwirtschaftliche Gebäude erfolgreich geplant und bis zur schlüsselfertigen Übergabe begleitet.

Für uns ist eine Planung nur gut, wenn die gewählten Baustoffe aus Holz, Stahl oder Stahlbeton, die Konstruktion und die Funktionalität auf lange Sicht den Erwartungen unserer Bauherren entsprechen. Die Basis dafür ist eine ausreichende Planungstiefe. Wir planen nicht nur wirtschaftlich im Sinne einer sparsamen Verwendung von Baumaterialien oder optimierter Grundrisse, sondern denken auch an die späteren Betriebskosten der Projekte. Eine kurze Bauzeit durch präzise Ausführungsplanung,

perfekte CAD-Planung des Objektes, hohe Vorfertigung von Fertigteilen und Bauelementen, Herstellung auf modernsten CNC-Fertigungsanlagen im eigenen Betrieb, die umfassende Bauleitung sowie permanente Kostenverfolgung und Kontrolle aller Arbeitsabläufe während der gesamten Realisierungsmaßnahme sind für uns wesentliche Maßnahmen für einen wirtschaftlichen Bauverlauf und eine reibungslose Montage. Das ergibt die Sicherheit für den schlüsselfertigen Hallenbau.

Auf uns kann man sich verlassen. Bei uns kommt alles aus einer Hand. Nahezu 200 kompetente Mitarbeiter in allen Bereichen engagieren sich für Sie. Und wir wissen, worum es geht und worüber wir sprechen. Das alles macht uns zu kompetenten Partnern im Hallenbau.

Unser Ziel ist es, Ihr Vertrauen zu gewinnen.



Brüninghoff

Holzleimbau
Zimmerei
Beton- und Stahlbau
Fertigbauteile
Schlüsselfertiges Bauen

Kompetenz
im
Hallenbau

Industriestraße 14 · D-46359 Heiden/Westfalen · Postfach 11 63 · D-46355 Heiden/Westfalen
Tel. +49 (0) 28 67/97 39-0 · Fax +49 (0) 28 67/97 39-900 · Internet: www.brueninghoff.de · E-Mail: info@brueninghoff.de

FORUM 2004

«Femmes et entreprises – Créer son entreprise»

Le 31 mars 2004 s'est tenu le deuxième forum de rencontre «Femmes et entreprises», le thème central ayant porté cette année sur les créations d'entreprises. Organisée conjointement par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et le Ministère de la Promotion Féminine, cette manifestation avait pour but de motiver les femmes, qui constituent un potentiel important, à se lancer dans l'entrepreneuriat alors que le nombre de femmes créatrices d'entreprises reste largement en dessous de la moyenne européenne.

stratégie-cadre communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. L'effort européen vise entre autres à réduire l'écart entre l'Union Européenne et les Etats-Unis en matière de création d'entreprises. Madame Jacobs a insisté sur l'effort entrepris par le gouvernement pour rendre l'entrepreneuriat plus attrayant et souligné le rôle extrêmement important des petites et moyennes entreprises dans la création de nouveaux emplois. Une stratégie élaborée en vue de promouvoir la création d'entreprises auprès des femmes prévoit des mesures en matière d'éducation, de formation, de procédures administratives, de financement, d'encadrement, de communication et de statistiques.

Le Ministre de l'Economie, Monsieur Henri Grethen, a pour sa part présenté les grands axes du Plan national pour la promotion de l'esprit d'entreprise qui, outre la réalisation d'un inventaire de toutes les mesures nationales en matière d'entrepreneuriat et d'une communication intégrée, se propose de stimuler le goût d'entreprendre, de soutenir la création d'entreprise et de dynamiser le développement des entreprises.

■ Séminaires: informations et échanges d'expériences

Des communications, allocutions et échanges des quelque 180 participantes au forum 2004, quelques points saillants ont émergé.

Une salle
comble et
attentive

Le forum était conçu sous forme de séminaires dispensant les informations nécessaires à la création d'entreprises et communi-

quant des expériences vécues par des femmes créatrices d'entreprises. Il fut suivi d'une conférence-débat s'adressant à des femmes chefs d'entreprises en vue de sonder l'opportunité de la création d'un réseau national de femmes chefs d'entreprises, à l'instar d'autres pays.

Dans son allocution d'ouverture, Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Promotion Féminine, a rappelé que le Forum 2004 s'inscrit dans le cadre du Plan d'action national pour l'emploi 2003 et 2004 et du projet «La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision» du Ministère de la Promotion Féminine qui fait partie du programme concernant la



Tout d'abord, les femmes chefs d'entreprises venues témoigner de leurs expériences tant au niveau des secteurs qu'elles représentent, que de leur âge (29 et 65 ans) ou de leur situation familiale, représentaient une diversité trop importante pour cataloguer les types de contraintes ou de problèmes auxquels une femme devrait faire face parce qu'elle se trouve être une femme. Ces présentatrices étaient toutefois unanimes à déplorer le fait qu'il existe peu de modèles de femmes chefs d'entreprises auxquels elles auraient pu adhérer.

Ce qui apparaît comme intéressant, par contre, ce sont les raisons qui ont motivé ces femmes à devenir indépendantes. Pour certaines, il s'agissait d'une fascination, de la réalisation d'un projet personnel, pour d'autres, ce serait plutôt une insatisfaction dans leur emploi. D'autres encore ont découvert par hasard une niche de marché non occupée ou y ont vu une solution alternative au chômage.

En ce qui concerne la viabilité même de l'entreprise, outre les talents manifestes d'organisation, les chefs d'entreprises sont amenés à mettre en place une gestion intelligente des coûts et des recettes dans le souci de fidéliser une clientèle solvable à moyen et à long terme. Un phénomène récurrent décrit lors du Forum était la solitude à laquelle le chef d'entreprise doit faire face dans la prise de décision au jour le jour: un avantage pour les unes qui y voient une liberté de pouvoir prendre leurs décisions seules sans devoir se concerter avec d'autres; un inconvénient pour les autres pour qui cette solitude est subie comme une contrainte, car elles n'ont personne avec qui partager leurs soucis au quotidien.

Le public de la journée consistait en majorité de femmes dont le projet de création d'entreprise était au stade de l'idée. Le statut professionnel des participantes était à 19 % des indépendantes, à 33 % des salariées, à 19 % sans activité professionnelle et à 29 % elles étaient



Conférence-débat animée par Martine Marandel-Joly, Christine Bereziat, Corinne Cahen, modératrice, Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Promotion Féminine, Marianne Karlberg, Netty Klein, conseillère de l'UEL

inscrites à l'Administration de l'Emploi. Elles retiendront de ce forum que les conditions essentielles pour toute personne désireuse de se rendre indépendante sont un plan d'action clair avec des objectifs bien définis, une discipline rigoureuse, une résistance certaine au stress, un caractère résolu et une grande dose de confiance en soi. Elles ont reçu des informations sur les démarches et procédures administratives et autres qui existent pour les créateurs d'entreprise, de la part de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Commerce, accompagnées par Luxinnovation (Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche) et 1,2,3, Go (Parcours interrégional de plans d'affaires).

■ **Conférence-débat: Femmes chefs d'entreprises – comment participer à un réseau d'échange d'expériences?**

De ces constatations, le forum est passé à sa deuxième partie en soirée qui était consacrée à une table ronde, présidée par la Ministre de la Promotion Féminine, et lors de laquelle les organisateurs ont voulu

sonder l'opportunité de la mise en place d'un réseau d'échange d'expériences entre femmes dans la prise de décision au Luxembourg. Les quelque 100 participantes à la conférence-débat étaient pour la plupart des femmes ayant déjà créé ou repris une entreprise.

Interventions:

Madame Martine Marandel-Joly, Présidente de l'association française des Femmes Chefs d'Entreprises (F.C.E.), s'est attachée à développer le rôle de la femme chef d'entreprise dans la société et dans l'économie. En France, les F.C.E. couvrent plus de 600 mandats dans les organisations professionnelles et interprofessionnelles, dans les institutions consulaires ou encore dans les organisations paritaires sociales. Partenaires des grandes associations patronales, les F.C.E. représentent 30 % des chefs d'entreprises en France. Au niveau de sa structure, l'association française est composée de 40 délégations qui représentent 2 000 femmes chefs d'entreprises. L'association représente l'ensemble des femmes qui sont entrepreneurs, c'est-à-dire qui gèrent leur entreprise et qui en sont responsables financièrement. Elle fait partie de l'association mondiale des femmes chefs d'entreprises qui est représentée aujourd'hui sur les cinq continents.



Les stands d'information ont suscité un grand intérêt auprès des participantes



Madame Christine Bereziat a ensuite présenté le Centre de Ressources pour l'Entrepreneuriat au Féminin (CREF) de Montpellier qui s'inspire fortement d'un modèle suédois. Parti des problèmes que rencontrent souvent les femmes créatrices d'entreprises (obtention de crédits moindres par rapport aux hommes, manque d'accès à un réseau professionnel, difficulté psychologique à se percevoir comme chef, etc.), le CREF repose sur 4 axes principaux: accueil des femmes par des femmes chefs d'entreprises, offre d'orientation ou de réorientation, accompagnement des créatrices d'entreprises, suivi à moyen terme. Différents moyens sont mis à la disposition des femmes créatrices ou chefs d'entreprises dont un bureau d'accueil, un site internet, des partenariats avec des instituts publics et financiers, des associations économiques, une communication ciblée.

Le point fort du CREF est évidemment qu'il a été créé à l'initiative de femmes chefs d'entreprises qui connaissent les obstacles de la création et du développement de l'entreprise et qui souhaitent accompagner les créatrices d'entreprises et les professionnelles de façon à soutenir l'esprit d'entreprendre chez les femmes, de pérenniser les entreprises et donc de créer des emplois.

Madame Marianne Karlberg s'est penchée sur les actions de l'agence para-étatique suédoise NUTEK (Swedish Business Development Agency), dont le but est de promouvoir une croissance économique durable dans le pays tout entier. L'agence NUTEK fonde son approche en grande partie sur la communication: rendre visibles les femmes chefs d'entreprises afin de contribuer à en augmenter le nombre. Ainsi, cent mille femmes sont à l'origine de 25 % des créations d'entreprises en Suède, nombre

qui ne cesse d'augmenter depuis 10 ans. Etant donné la particularité géographique de la Suède – vastes étendues peu peuplées – l'agence fait appel à la promotion de l'esprit d'entreprise auprès des femmes surtout au niveau régional et local. Elle incite les régions et municipalités à engager des consultant(e)s en création d'entreprises qui sont à l'écoute des besoins des femmes et fonctionnent en tant qu'agents de renseignements pour les femmes désireuses de créer leur propre entreprise. Par exemple, des formations spéciales axées sur les attentes des femmes ont lieu entre ces consultants et les agents de banque responsables d'allocations de crédits aux créateurs d'entreprises, de sorte qu'un changement des mentalités se fait peu à peu ressentir. Enfin, l'approche suédoise trouve son intérêt dans le fait qu'elle s'anime à rapprocher les similarités des hommes et des femmes dans la création d'entreprises, en poursuivant une vision égalitaire tant au niveau des compétences qu'au niveau du développement économique des régions.

Débat et conclusions

Lors de la discussion qui a eu lieu à la suite des interventions, les participantes ont fortement encouragé la mise en place d'un réseau de femmes chefs d'entreprises au Luxembourg. Les réponses à un questionnaire d'évaluation ont encore souligné ce besoin. Ainsi, à la question «Selon vous, quelles devraient être les missions et activités d'un réseau luxembourgeois de femmes créatrices d'entreprises ?», les réponses se rapportent à des échanges d'expériences, à la stimulation de la création d'entreprise, au développement des relations économiques, à l'instauration d'une plateforme décisionnelle.

Ce réseau devrait contribuer à rassurer les femmes qui sont réticentes à se lancer par des conseils en

matière de plan d'affaires, d'organisation (professionnelle et familiale), de législation (nouveaux projets de lois) etc. Certaines soulèvent que la gestion d'une entreprise est un défi quotidien auquel elles ont été insuffisamment préparées. Dans le même ordre, les participantes se rejoignent en majorité pour considérer que tant la qualification que l'expérience sont des conditions préalables de même importance à l'exercice de la fonction de chef d'entreprise. Les modèles du CREF français et de l'agence suédoise sont perçus comme sources d'inspiration à la création d'un réseau au Luxembourg.

Globalement, les participantes ont considéré le forum comme un franc succès et ont laissé entrevoir

qu'une telle manifestation devrait avoir une suite. L'approche de l'UEL a été accueillie très favorablement: accompagner le processus de la mise en place du réseau sans vouloir se substituer aux chefs d'entreprises. Les partenaires se réu-

niront prochainement à cet effet. Toute femme chef d'entreprise ou dans la prise de décision s'intéressant à ce réseau peut s'adresser à l'UEL (tél.: 26009-792 ou courrier: netty.klein@uel.lu).

Communiqué par l'UEL ■

L'UEL regroupe les organisations suivantes:

- Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
 - Association des Compagnies d'Assurances
- Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
- Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg
 - Confédération Luxembourgeoise du Commerce
 - Fédération des Artisans
- Fédération des Industriels Luxembourgeois
- Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers

2 avril 2004

Réunion du Conseil d'administration de la FEDIL

Le Conseil d'administration de la FEDIL s'est réuni le 2 avril dernier sous la présidence de M. Charles Krombach.

En vue de l'assemblée générale annuelle de la FEDIL en date du 13 mai prochain, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 2003, a approuvé le rapport annuel retraçant les activités de la FEDIL au cours de l'exercice 2003 et a retenu les propositions quant aux nominations statutaires.

Au chapitre des sujets d'actualité, le Conseil a analysé en détail les dernières réunions en date du Comité de coordination tripartite, ayant porté, notamment, sur l'élaboration d'un plan national d'allocation (PNA) en rapport avec la transposition de la directive «Emission Trading», constituant une mise en œuvre partielle de l'accord de Kyoto de décembre 1997.

Dans ce contexte, la FEDIL salue le fait que le plan national d'allocation élaboré par le gouvernement et approuvé par les représentants des syndicats et des associations patronales prévoit des besoins en quotas d'émission suffisants au bon fonctionnement de l'économie nationale et, en particulier, des entreprises directement concernées par la directive «Emission Trading». De même, la réserve de quotas également prévue par le plan national d'allocation devrait permettre de poursuivre une politique industrielle œuvrant dans le sens du développement et de la diversification de l'économie nationale.

Sur fond d'un projet d'étude portant sur une éventuelle uniformisation du système d'indemnisation en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie («Lohnfortzahlung»), le Conseil a entendu un

rapport intermédiaire d'une enquête réalisée auprès des membres de la FEDIL. Les résultats calculés sur base des réponses montrent d'ores et déjà un surcoût considérable dans l'hypothèse d'une continuation du salaire, surtout pour les secteurs employant une majorité d'ouvriers. En outre, la FEDIL estime toujours qu'il faut combattre le problème à la base de la croissance des indemnités pécuniaires de l'assurance maladie, à savoir l'absentéisme en entreprise, notamment par l'introduction d'une participation du salarié.

Dans son analyse de la situation conjoncturelle, le Conseil d'administration a constaté une légère amélioration en ce début d'année. Il estime cependant que la prudence reste de mise, notamment en ce qui concerne les prévisions de relance économique durable en Europe. Par ailleurs, la FEDIL s'inquiète toujours



d'une certaine dégradation de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise engendrant des restructurations au niveau de certains secteurs ou entreprises.

Finalement, le Conseil d'administration a approuvé les demandes d'affiliation à la FEDIL des cinq sociétés suivantes: A.L.I.S.E. (travail

intérimaire), Champ Cargosystems S.A. (développement, vente et support d'applications informatiques pour l'industrie aéronautique dans le domaine de la gestion du fret aérien; implémentation et support de solutions informatiques pour la société Cargolux Airlines International S.A.), KöhL A.G. (ingénierie de systèmes,

construction de machines électroniques), Nouvelle Luxelec S.A. (installations électriques moyenne tension, basse tension, courant faible, systèmes de sécurité et de communication) et Procter&Gamble Luxembourg Investment S.à r.l. (distribution et fabrication de produits de grande consommation). ■

Confédération luxembourgeoise du commerce

Erny **Lamborelle** reconfirmé au poste de président de la clc

La clc (Confédération luxembourgeoise du commerce) a tenu ses assises annuelles hier

mardi, le 27 avril 2004. L'assemblée générale a retenu la candidature de Erny Lamborelle qui présidera le

conseil d'administration de l'organisation professionnelle représentant une cinquantaine de fédérations issues des secteurs du commerce, des transports et des services pendant une nouvelle période de quatre ans.

Erny Lamborelle, âgé de 54 ans, est Directeur général d'Electrolux Luxembourg et a été désigné par le Groupement des importateurs de matériel électrique pour siéger dans l'Assemblée générale.

Unique candidat à la présidence, Erny Lamborelle a cependant annoncé qu'il démissionnerait de son poste si, à l'issue des prochaines élections nationales, il était appelé à siéger à la Chambre des Députés. Il est d'avis que la clc devrait garder sa neutralité politique et que dès lors un poste de président ou d'administrateur de la clc ne serait pas conciliable avec un mandat de député.

Les vice-présidents seront désignés par le conseil d'administration lors de sa première réunion. La clc invitera prochainement à une conférence de presse pour présenter les membres du nouveau conseil d'administration, diffuser son rapport d'activités de 2003 et exposer ses principales revendications à l'adresse du Gouvernement.

(Communiqué par la clc) ■

Alu Co
s.a.

**Pour vos boîtes aux lettres,
nous réalisons ce que vous voulez.
Même la pose.**

Une, deux,
trois, quatre,
six, neuf...

...rouge, verte,
bleue, jaune,
blanche ou
inox

Profilés et tôles en alu.

78, Mühlenweg || L-2155 Luxembourg-Gasperich
Tél. 49 64 28 / 48 52 19 || Fax 49 64 40

LA COURSE FOLLE DU FIAT DOBLÒ CARGO

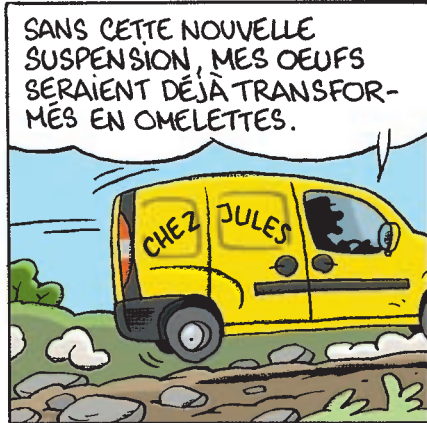


IL NOUS FAUT 999 OEUFS DANS MOINS D'UNE HEURE, C'EST POSSIBLE ?

PAS DE PROBLÈME, JE SERAI À L'HEURE.



CETTE COMMANDE TOMBE À PIC POUR ESSAYER MON NOUVEAU FIAT DOBLÒ CARGO. HEUREUSEMENT QUE JE DISPOSE JUSQU'À 3,8M³ D'ESPACE, 999 OEUFS, C'EST PAS RIEN.



SANS CETTE NOUVELLE SUSPENSION, MES OEUFS SÉRAIENT DÉJÀ TRANSFORMÉS EN OMELETTES.



WAAUW, CE MULTIJET DIESEL EST UN VÉRITABLE PLAISIR À CONDUIRE.



PAS LE TEMPS DE FAIRE UN ARRÊT AUX STANDS, HEUREUSEMENT QUE LE MOTEUR MULTIJET NE CONSOMME PRESQUE RIEN



PRATIQUE LA FERMETURE DE CETTE PORTE LATÉRALE.



A suivre chez votre distributeur Fiat

Nouveau Fiat Doblò Cargo 1.3 MultiJet.

- moteur testé pour rouler plus de 250.000 km
- 5,5 litres / 100 km
- excellentes performances
- un entretien tous les 30.000 km



Fiat Doblò Cargo. Il ne lui manque plus que vos idées.



Il y a déjà un Doblò Cargo 1.3 MultiJet à partir de € 8.295*

* Prix net indépendant HTVA et diminué de toutes promotions.

GARAGE MAGIRUS-DEUTZ - Luxembourg - 48 74 74-61

GARAGE CARLO APEL
Esch/Alzette
57 07 70

GARAGE BEELENER & Cie
Rollingen/Mersch
32 89 11-1

GARAGE GRASGES S.A.
Diekirch
80 31 27

GARAGE INTINI S.A.
Bertrange
45 00 47-1

GARAGE BUTRONI
Differdange
58 49 32

EN BREF

Inspection du Travail et des Mines

Nouvelle version du site portail luxembourgeois de la sécurité et de la santé au travail

Le site <http://lu.osha.eu.int/> du réseau d'information luxembourgeois pour la prévention vient de faire peau neuve. Le portail propose un très large choix d'informations sur tout ce qui concerne la sécurité et la santé au travail, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, au moyen du grand nombre de liens auxquels le site renvoie. La nouvelle version du site propose encore plus d'informations au visiteur, qui a désormais également la possibilité de s'abonner gratuitement à une lettre d'information électronique.

Informatique

Synstar inaugure un nouveau Business Recovery Centre



Synstar, le fournisseur paneuropéen de services de disponibilité des processus opérationnels et de services gérés, vient d'annoncer l'ouverture à Luxembourg de son nouveau centre de reprise des opérations. Ce centre met à la disposition des entreprises 250 postes facilement accessibles en cas d'urgence, ainsi que des équipements administratifs, informatiques et de télécommunications, un espace

de travail spacieux et une salle informatique sécurisée de 750 m² ouverte 24h/24, 7 jours sur 7.365 jours par an.

Kommunikation

Panelux S.A. setzt auf zukunftssichere Informations-Plattform

Die Panelux S.A. mit Sitz in Roodt/Syre, größter Hersteller und Anbieter von Backwaren im Großherzogtum, arbeitet seit fast zwei Jahren mit David XL der Tobit AG, eine Informations-Drehscheibe für mittelständische Unternehmen und zugleich Plattform für die unternehmensweite Zusammenarbeit auf Novell-, Windows- und Linux-Server. Die Software ähnelt in ihrer Darstellung, Struktur und Anwendung Microsoft Outlook. Während Outlook jedoch ein reines E-Mail-Programm ist, stellt David XL eine Multimedia-Anwendung dar, die speziell für den Umgang mit unterschiedlichsten Medien und Objekten konzipiert ist und Dienste wie E-Mail, Fax und Sprache unter einem Dach integriert und den Anwendern vielfältige Zugriffsmöglichkeiten auf den Nachrichteneingang, wie etwa per Internet, WAP, Mail-Client oder Telefon bietet. Zwischen den einzelnen Nachrichtenformaten lässt sich beliebig wechseln: E-Mails liest der Server am Telefon vor, Faxe lassen sich im Browser betrachten. Sie können auch direkt am Bildschirm editiert, archiviert und weiter verändert werden. Dem Anwender steht auch eine komfortable Aufgaben- und Terminplanung zur Verfügung.

Weitere Informationen: www.johanns-datentechnik.de

Sidérurgie

Arcelor inaugure son usine brésilienne

Vega do Sul

Guy Dollé, Président de la Direction générale d'Arcelor et José Armando de F. Campos, CEO de Companhia Siderúrgica de Tubarão (CST), ont inauguré le 27 avril 2004 l'usine Vega do Sul, une entité de laminage à froid, de décapage et de galvanisation d'aciers plats au carbone située à São Francisco do Sul dans l'Etat de Santa Catarina (sud du Brésil). Luiz Fernando Furlan, ministre du développement, de l'industrie et du commerce extérieur du Brésil, ainsi que le gouverneur de l'Etat de Santa Catarina, Luiz Henrique da Silveira, assistaient à la cérémonie.

Vega do Sul, un des plus importants investissements effectués par Arcelor depuis sa création, est une nouvelle usine d'une capacité annuelle de 880.000 tonnes. Sa production est destinée à l'industrie automobile, ainsi qu'aux secteurs de l'électroménager, de l'emballage et de la construction civile et mécani-

que. L'usine, qui génère quelque 700 emplois, dont 350 emplois directs, représente un investissement de 400 millions de dollars. Vega do Sul est détenue à 75 % par Arcelor, et le reste par CST. Les travaux de construction ont débuté en 2001. L'usine a démarré sa production en juillet 2003. Elle est fournie en coils à chaud par CST.

Arcelor est l'un des acteurs clé de l'industrie sidérurgique au Brésil. Le groupe y est déjà actif, par ses entreprises fondatrices, notamment, depuis plus de 80 ans, à travers Belgo Mineira (aciers longs au carbone), ainsi qu'à travers ses participations dans Acesita (aciers inoxydables) et CST, producteur de brames et de laminés à chaud. En 2003, les participations brésiliennes d'Arcelor, qui emploient directement plus de 14 000 personnes, ont généré un chiffre d'affaires de 9 milliards de reais (3,1 milliards de dollars), dont 45 % à l'exportation. ■

Païement électronique

CETREL introduit le code secret pour les cartes de crédit

Evénement de taille dans le monde des cartes de crédit: ces dernières vont désormais être pourvues d'une puce électronique permettant la validation de la transaction par l'introduction d'un code secret, en lieu et place de l'actuelle signature. Cette puce vient

s'ajouter à la piste magnétique traditionnelle, toujours utilisable là où les terminaux n'auront pas suivi la migration technologique. La présence de la puce électronique rend non seulement l'usage de la carte plus sûr et plus confortable du fait de l'introduction d'un code personnel

secret, mais elle permet également d'ouvrir la voie à de nouvelles applications, créant à terme des services à valeur ajoutée qui vont bien au-delà de la simple transaction: en effet, la puce, véritable microprocesseur à part entière, permettra de gérer des programmes de fidélité, du ticketing électronique ou de la signature électronique, alors que ces applications étaient impossibles à gérer avec la seule bande magnétique.

La première étape sera prise avec le renouvellement des cartes de crédit pourvues d'une puce dite EMV (du nom du système «Eurocard Mastercard Visa» initié par Eurocard/MasterCard et Visa). Ce renouvel-

lement se fera de manière automatique pour les porteurs et s'étalera entre juin 2004 et juillet 2005. La migration vers le système EMV, en Europe et dans le monde, représente un effort substantiel quand on sait que, rien qu'au Grand-Duché de Luxembourg, il s'agit de pas moins de 7.800 terminaux de paiement et de près de 400 guichets automatiques de banque qui seront adaptés pour le 1er janvier 2005. Cetrel (Centre de transferts électroniques) a également procédé aux modifications de ses systèmes informatiques et coordonné pour le compte des banques, les nombreuses facettes de ce projet d'envergure. ■

Banque Générale du Luxembourg

Augmentation du bénéfice net de 39,5 %

En 2003, dans un contexte international incertain en termes économiques et politiques, la Banque Générale du Luxembourg, membre du groupe Fortis, a continué à se développer sagement. Portée par une croissance remarquable de 18,6 % des revenus ordinaires, un contrôle continu des coûts, une évolution favorable des provisions et corrections de valeur ainsi qu'une plus-value exceptionnelle liée à la cession des activités d'Asset Management à Fortis Investments Luxembourg, la banque a réalisé un bénéfice net de EUR 468,7 millions.

À travers son réseau d'agences performant et moderne la banque a confirmé sa position de pionnier en offrant une gamme complète de «packages» de services bancaires pour les différentes catégories de clients et aussi en offrant des solutions originales de bancassurance, notamment dans le domaine de l'assurance-vie, complément naturel en vue d'une approche patrimoniale globale.

Première banque des entreprises à Luxembourg, la BGL a capitalisé

sur les solutions paneuropéennes offertes à travers le réseau Fortis pour accompagner le développement commercial en Grande Région, notamment via un business center supplémentaire à Sarrebruck.

Porté par des performances positives des portefeuilles confiés en gestion, le Private Banking Luxembourg a réussi à maintenir son fonds de commerce malgré un environnement caractérisé par de nombreuses incertitudes (grande volatilité des marchés, perspectives liées à l'imposition européenne de l'épargne, amnisties fiscales dans plusieurs pays). En apportant ses activités d'asset management à la nouvelle filiale luxembourgeoise de Fortis Investments en contrepartie d'une participation de 25 % dans la société faitière, la banque participe toujours activement au développement de ce métier. Une solution comparable est en cours de réalisation en rapport avec les activités «trust».

Dans la foulée de la concentration de ses activités d'administration des fonds auprès de Fastnet, la banque s'est retirée de l'actionnariat d'EFA. ■

EN BREF

Anniversaire

L'agence Troisvierges de la BGL fête ses 75 ans



La Banque Générale du Luxembourg a fêté fin avril le 75^{ème} anniversaire de son agence Troisvierges. Présente depuis 1929 à Troisvierges, la Banque Générale du Luxembourg y accueille depuis le 18 novembre 2002 ses clients dans un spacieux bâtiment entièrement rénové situé au 33-35, Grand-rue. Dotée d'un vaste espace de plein-pied, la nouvelle agence dispose d'un espace guichets au rez-de-chaussée comprenant la réception, deux guichets pour le traitement des opérations courantes, deux parloirs ainsi qu'une caisse permettant le retrait en toute sécurité de montants plus importants. Un système de tickets facilite l'attente des clients. Six parloirs séparés sont spécialement aménagés au premier étage pour accueillir et conseiller le client à l'abri de toute indiscretion.

Sidérurgie

La production à Esch-Belval devrait s'accroître

Arcelor annonce le rachat à Corus de son activité commerciale palplanches britannique. Dans le cadre de cette transaction, le personnel commercial et technico-commercial chargé des ventes de palplanches au Royaume-Uni rejoindra Arcelor. Cet

accord fait suite à la décision de Corus de se retirer de cette activité en Grande-Bretagne.

La production pour servir le marché britannique sera localisée à Esch-Belval au Luxembourg. C'est grâce à l'excellente qualité des produits de ProfilArbed qu'Arcelor a pu envisager cette acquisition qui renforcera le site sidérurgique luxembourgeois. Les palplanches sont des aciers longs au carbone laminés à chaud utilisés avant tout dans les travaux publics.

IMMO-ROYAL

2003 clôturé avec un actif net de EUR 37,07 millions

IMMO-ROYAL a clôturé l'exercice au 31 décembre 2003 avec un actif net de EUR 37,07 millions. Les Valeurs Nettes d'Inventaire s'élèvent à EUR 250,82 par action de distribution et à EUR 389,69 par action de capitalisation. Au cours de l'exercice écoulé, IMMO-ROYAL a procédé à la vente de plusieurs biens immobiliers pour un montant total de EUR 4,03 millions. A la date de clôture, le portefeuille immobilier d'IMMO-ROYAL est constitué de surfaces de bureau et commerciales au centre de la Ville de Luxembourg. Les revenus de loyers encaissés en 2003 s'élèvent à EUR 1,72 millions. Les avoirs bancaires de la SICAV s'élèvent à EUR 6,16 millions au 31 décembre 2003 et représentent 16,6% des actifs nets. Les liquidateurs prévoient le paiement d'un troisième acompte sur boni de liquidation de EUR 6 millions au moins avant la fin du mois de mai 2004.

EN BREF

www.luxcontrol.lu

Luxcontrol lance son nouveau site Internet



Premier prestataire de services au Luxembourg dans le domaine de la gestion et maîtrise des risques techniques et organisationnels Qualité – Sécurité – Environnement, le groupe Luxcontrol vient de rajeunir son site Internet. Après 5 ans de service, Luxcontrol a décidé de dynamiser son site. Ce lifting se traduit par un design original et un contenu novateur en ligne avec la nouvelle stratégie commerciale adoptée en 2003. L'accent a été mis sur la convivialité et l'interactivité pour donner à l'internaute encore plus de satisfaction que ce soit en tant que client, futur client ou simple visiteur.

Immobilier

Daniel Frères Immobilière ouvre une nouvelle agence

La société DFI (Daniel Frères Immobilière – siège social: 17, Bernard Haal; L-1711 Luxembourg) annonce un agrandissement avec l'ouverture d'une nouvelle agence immobilière à L-5555 Remich au 19, place du Marché. L'expansion de la société signifie également un agrandissement de la flotte automobile de DFI, qui a récemment pris possession d'une 4^e SUZUKI JIMNY, décorée aux couleurs de la maison et livrée par AUTOPOLIS SA, le

concessionnaire SUZUKI au Luxembourg.

Marché vinicole

Réouverture des Caves Bernard-Massard

Situées au bord de la Moselle, le long de la route du Vin, les Caves Bernard-Massard ouvrent à nouveau leurs portes aux visiteurs depuis le 1^{er} avril. Une projection audiovisuelle, une visite guidée des caves ainsi qu'une dégustation des produits de la maison donnent au public la possibilité de s'imprégner de l'univers de la production des vins mousseux «Méthode Traditionnelle» et de la tradition Bernard-Massard. Sur demande des dégustations complètes peuvent être organisées. Pour plus d'informations sur la visite des caves: www.bernard-massard.lu

25 mai 2004

SOLARtec invite à une «Porte Ouverte» à Itzig

À l'occasion d'un colloque international de l'université Luxembourg/domaine spécialisé en énergies alternatives, la plus grande installation photovoltaïque de SOLARtec sera officiellement branché au réseau. SOLARtec organise dans ce cadre le 25 mai 2004 une «Porte ouverte» de 17h à 19h à L-5955 Itzig, 5, rue Nachtaan (près du centre de recyclage) et donnera au public la possibilité de faire connaissance avec le développement, la technique et la construction d'une installation photovoltaïque de 250 kWp, une des plus grandes installations photovoltaïque au Grand-Duché.

Hauptversammlung

Thiel-Logistik

bekräftigt Prognose für Geschäftsjahr 2004

Der Vorstand der Thiel-Logistik AG hat in seiner rezenten Hauptversammlung in Luxemburg Stadt die Prognose für das Geschäftsjahr 2004 bekräftigt. Diese sieht auf Konzernebene ein Umsatzplus von etwa 3 Prozent sowie ein operatives Ergebnis (Ebit) von 20 Mio. Euro vor. Der Vorstandsvorsitzende Dr. Klaus Eierhoff erläuterte den Aktionären, die im Geschäftsjahr 2003 dringenden erforderlichen und tiefgreifenden Restrukturierungs- und Sanierungsmaßnahmen. Die Sanierung sei nun weitgehend abgeschlossen. Die Thiel-Logistik AG habe die Talsohle durchschritten und befinde sich auf dem Weg zu einem rentablen Logistik-Konzern. Die Desinvestitionen seien im Wesentlichen getätigt worden und die neue Struktur greife. Zudem habe der Konzern zahlreiche neue Kunden gewonnen. Damit sei es gelungen, wieder ein positives operatives Ergebnis auszuweisen.

Die am Dienstag, 13. April, abgelaufene Bezugsfrist für die neuen

Aktien der Kapitalerhöhung endete mit einem Erfolg für die Thiel Logistik AG. Finanzvorstand Martin Löffler berichtete, 99,9 % der Bezugsrechte wurden wahrgenommen. Die Erstnotierung der neuen Aktien an der Börse erfolgte am 22. April.

Aktionäre lobten den konsequenten Sanierungskurs des neuen Vorstands und die schnelle Integration der Tochtergesellschaften in die neue Konzernstruktur. Sprecher äußerten sich optimistisch und bezeichneten die Teilnahme an der Kapitalerhöhung als Investition in eine erfolgreiche Zukunft des Logistikkonzerns.

Der Jahresabschluss und der Konzernabschluss für das am 31. Dezember 2003 beendete Geschäftsjahr sowie die Lageberichte und die Berichte des Abschlussprüfers (réviseur d'entreprises) wurde genehmigt. Den Verwaltungsratsmitgliedern wurde für die Ausübung ihrer Mandate für das am 31. Dezember 2003 beendete Geschäftsjahr Entlastung erteilt. ■

Informatique

Primesphere s.a.

devient fournisseur officiel de l'OTAN

Dans l'enceinte du Quartier Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et en présence des délégations des pays membres ainsi que de

l'ambassadeur Luxembourgeois à l'OTAN, primesphere s.a., représentée par Mr. Claude Lüscher, a eu l'honneur de signer avec Mr. H. Peter Dicks, Directeur général de l'Agence

de Consultation, de Commandement et de Conduite des Opérations de l'OTAN (NC3A), le Basic Ordering Agreement de la NC3A, un Accord Cadre conférant à primesphere le statut de fournisseur officiel de services et produits IT auprès de l'Alliance Atlantique.

Octroyée pour la première fois à une société de droit luxembourgeois, cette certification permettra à primesphere de répondre aux cahiers des charges émis par l'ensemble des 26 pays membres de l'Alliance.

Ce contrat-cadre avec l'OTAN vient s'ajouter aux autres contrats institutionnels que primesphere a déjà signés avec des organismes internationaux

tels que le Parlement Européen, la Commission Européenne, la Cour de Justice Européenne ou l'OPOCE (Office des Publications Officielles des Communautés Européennes). Il permettra à primesphere non seulement de conforter sa présence sur la scène européenne, mais également d'ouvrir au marché international ses compétences, son expertise et son savoir-faire acquis dans de nombreux domaines comme entre autres, l'offre de services e-business basés sur la technologie INCA Enterprise. Technologie développée par les experts de primesphere et déjà utilisée dans le cadre de projets européens, INCA Enterprise est un outil intelligent

offrant une palette de solutions e-business conviviales et personnalisables permettant la gestion des connaissances et la dissémination de contenu (e-commerce, e-catalogue, e-payment, portails, Intranet, etc.).

Primesphere met également au service de sa clientèle un savoir-faire reconnu en matière d'architecture, d'infrastructure et de sécurité d'opérations IT et de réseaux (consolidation de serveurs, SAN – Storage Area Network, solutions de backup de centres de données) et offre des services performants dans les domaines de l'outsourcing, l'administration à distance ou d'hébergement de serveurs et d'applications. ■

Chambre de Commerce

Visite des élèves des Ecoles Privées Notre-Dame Sainte-Sophie

Récemment, des élèves des Ecoles Privées Notre-Dame Sainte-Sophie ont visité la Chambre de Commerce pour s'informer sur l'environnement économique actuel et sur la création d'entreprise au Grand-Duché. Les élèves d'une classe de 11^e et de 12^e, qui étaient accompagnés par les professeurs Madame Diane Ries, Monsieur Christian Gutenkauf et Monsieur Paul Kohlen, ont obtenu des renseignements pratiques sur les tendances récentes de l'économie luxembourgeoise et sur les nombreuses opportunités existant sur ce marché pour devenir indépendant.

Monsieur Carlo Thelen, membre du Comité de direction, a présenté dans ce contexte les activités de conseil et d'assistance offertes par la Chambre de Commerce aux personnes voulant créer une entreprise. Le nouvel Espace Entreprises (cf. www.cc.lu) réunit en un seul



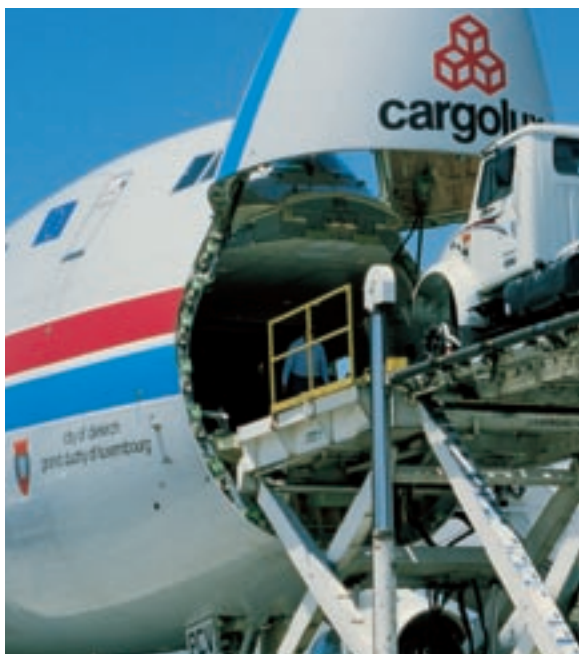
endroit et dans un espace convivial toutes les informations relatives à la création ou au développement de l'activité économique.

M. Thelen a présenté les nombreuses initiatives mises en oeuvre aux niveaux national, régional et

européen en vue de la promotion de l'esprit d'entreprise. Par ailleurs, il a insisté sur le grand potentiel d'évolution de carrière professionnelle qu'offrent les entreprises du secteur privé aux jeunes ayant terminé leurs études. ■

Luffracht

Cargolux schliesst 2003 mit **Rekordergebnis** ab



Cargolux Airlines International S.A. hat im Jahr 2003 einen Rekordumsatz erzielt und konnte seine Marktanteile erheblich ausbauen. Der Jahresüberschuss aus gewöhnlicher Geschäftstätigkeit stieg auf US\$ 64,9 Millionen, gegenüber US\$ 55,6 Millionen im Jahr 2002. Der Nettogewinn lag bei US\$ 70,9 Millionen nach US\$ 49,6 Millionen im vergangenen Jahr.

Trotz des ungünstigen wirtschaftlichen Umfeldes konnte Cargolux seinen Umsatz um 18,8 % auf US\$ 954,3 Millionen steigern. Das Kerngeschäft, der Lufttransport von Fracht und Waren, erwirtschaftete 98 % des Einkommens. Die Gesellschaft produzierte 4,429 Millionen Tonnenkilometer, eine Steigerung

von 6,5 % gegenüber dem Vorjahr. Im Vergleich dazu stiegen die gesamten Frachttonnenkilometer der Airlines weltweit nur um 4,8 %. Cargolux liegt damit unter den grossen europäischen Fluggesellschaften auf Platz 3 und bleibt die grösste reine Frachtfluggesellschaft. Der weltweite Marktanteil blieb stabil bei 4 %. Die geflogenen Blockstunden stiegen um 9,5 % auf 69,113.

Die operationellen Kosten stiegen um 20,5%. Dies war zum einen bedingt durch eine Änderung in der Abschreibungspolitik der Gesellschaft, eine Steigerung der Wartungsverträge mit Rolls Royce und den weiterhin hohen Kerosinkosten. Desweiteren wurden insbesondere Personalkosten, Handling- sowie Truckingkosten durch die starke Schwankung des Euro zum US Dollar negativ beeinflusst.

Seit dem Geschäftsjahr 2003 hat Cargolux die Abschreibungsperiode seiner Flotte von 20 auf 18 Jahre reduziert. Dadurch entstanden gegenüber dem Vorjahr zusätzliche Kosten von US\$ 10,4 Millionen. Die Gesellschaft konnte ausserdem ihre Verschuldung verringern und das Gearing, also das Verhältnis von Nettoverschuldung zu Eigenkapital, von 280 % am Jahresende 2002 auf 205 % am Jahresende 2003 senken.

Die SARS Epidemie in Asien und der Irak Konflikt haben die Fähigkeit von Cargolux unter Beweis gestellt, sich schnell neuen Gegebenheiten anzupassen. Die Epidemie stellte eine Gefahr für den Handel zwi-

schen Asien und Europa dar, konnte aber die mittelfristigen Ergebnisse von Cargolux nicht negativ beeinflussen.

Asien war für Cargolux im letzten Jahr die umsatzstärkste Region, hauptsächlich bedingt durch die hohe Nachfrage nach Kapazitäten aus China heraus. Als Einzelmärkte verzeichneten Hong Kong und Shanghai im Cargolux Streckennetz das höchste Wachstum. Die US-Märkte wiesen eine deutliche Steigerung auf, während sich die Umsätze in Südamerika im ersten Halbjahr schwach entwickelten und sich erst in der zweiten Jahreshälfte erholten. Europa verzeichnete 2003 nur einen leichten Rückgang der Tonnage; was unter den gegebenen Umständen als Erfolg bezeichnet werden kann.

Auf Wunsch der Kunden wurden neue Verbindungen nach Fort de France und Kinshasa eingerichtet und die Kapazitäten nach China und der amerikanischen Westküste erhöht. Rio de Janeiro und Panama werden ebenfalls seit Anfang 2003 bedient.

Die Verpflichtung gegenüber der Umwelt hat Cargolux seit vielen Jahren bewogen, nur die modernsten und umweltfreundlichsten Flugzeuge einzusetzen. Der beim Start entstehende Lärmteppich der B747-400F ist gegenüber dem Vorgängermodell um 50 % reduziert. Zusätzlich verbraucht die Maschine 18 % weniger Treibstoff und der Schadstoffausstoss der Triebwerke konnte

um bis zu 50 % reduziert werden. Im letzten Jahr wurden ausserdem neue operationelle Massnahmen in Luxemburg eingeführt, die die

Lärmbelastungen bei Start und Landung weiter verringern.

Der langjährige Vorsitzende des Aufsichtsrates, Roger Sietzen, hat

sein Amt aus Altersgründen aufgegeben und wird vom Direktor der Handelskammer, Pierre Gramegna, ersetzt. ■

Pôle européen de développement

PCP LUX S.A. installera une usine de bouteilles d'eau en polycarbonate à Rodange

PCP LUX S.A. installera un centre de fabrication de bouteilles d'eau en polycarbonate à Rodange. Une convention à cet effet vient d'être signée par le Ministre de l'Economie luxembourgeois, Monsieur Henri Grethen et par Madame Calanit Bar-Am, Présidente du conseil d'administration de PCP LUX S.A.

Le projet comportera dans une première étape des investissements en équipement de l'ordre de 1.050.000 EUR et créera dans l'immédiat 7 emplois nouveaux. L'entreprise occupera un bâtiment existant dans la zone indu-

strielle du Pôle Européen de Développement à Rodange.

D'une contenance de 2 à 5 gallons (environ 8 à 20 L) les bouteilles sont fabriquées par la technique de l'extrusion-soufflage. Elles sont destinées au marché de l'eau de table et distribuées en Europe de l'Ouest. Le projet est réalisé par un important fabricant israélien de produits en matière plastique pour l'industrie alimentaire, la société Plastiv.

Le Ministre de l'Economie s'est félicité de cette nouvelle initiative industrielle en provenance d'Israël,

après l'entreprise Raval Europe installée à Foetz, qui renforce de plus le rôle déjà fort significatif de la plasturgie dans l'économie luxembourgeoise. Madame Bar-Am a relevé la position centrale du Luxembourg par rapport au marché de l'Europe de l'Ouest. Par ailleurs, un environnement de coûts modérés, une fiscalité favorable et le succès d'entreprises de la plasturgie récemment installées ont été les facteurs déterminants du choix de PCP LUX en faveur du Luxembourg. ■

Informatique

MS Windows XP et MS Office 2003 en langue luxembourgeoise

Microsoft va réaliser des programmes d'interface linguistique en langue luxembourgeoise pour MS Windows XP et pour MS Office 2003. Cette solution de localisation pour les marchés locaux permet à l'utilisateur

d'installer une version spécifique de langue comme couche au-dessus d'une installation existante. Chacun de ces programmes sera disponible gratuitement par Internet pour les titulaires de licence du logiciel concerné. Par ce développement,

Microsoft entend non seulement apporter une contribution à la croissance économique locale mais aussi proposer une solution qui cadre tout à fait avec la philosophie de l'entreprise, laquelle vise à œuvrer pour la préservation des langues. ■



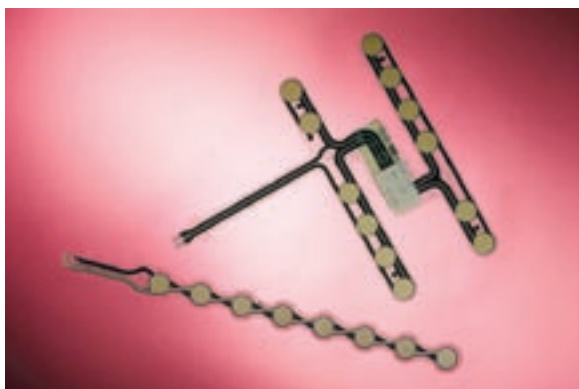
Le programme linguistique, qui existe déjà pour une quarantaine de langues régionales, est proposé sous le nom de Language Interface Pack (LIP). Il se compose de deux éléments: le Community Glossary et le Local Language Program (LLP). Le LLP est le logiciel qui supportera MS Windows XP et MS Office 2003 en luxembourgeois. Par ailleurs, Micro-

soft a mis au point un lexique explicatif commun, le Community Glossary. Il s'agit d'une traduction des commandes standard au niveau du système d'exploitation et de l'interface utilisateur. Grâce à ce lexique, il sera nettement plus facile d'exécuter des applications Internet et d'autres innovations technologiques dans sa propre langue.

Le développement du LLP s'effectuera en étroite collaboration avec les autorités locales compétentes, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Culture, les CRP (Centre de Recherche Public), l'Université du Luxembourg (UdL) et le Conseil Permanent de la Langue Luxembourgeoise (CPLL).

Marché automobile

IEE a exposé ses derniers produits à la **Safety Expo**



Le fournisseur automobile luxembourgeois IEE a exposé ses derniers produits innovateurs à la Safety Expo à Aschaffenburg (Allemagne) du 6 au 8 mai.

IEE est le leader dans le domaine des systèmes avancés de rappel de bouclage de ceintures de sécurité. Le système d'IEE permet de déclencher un avertisseur sonore et/ou lumineux, rappelant au passager d'attacher sa ceinture de sécurité.

Actuellement IEE travaille à la prochaine génération de détecteurs d'occupants par l'intermédiaire d'une caméra hybride 3D-2D. Le but est de classifier le type d'occupant (siège enfant, personne), ainsi que de détecter la position de l'occupant et d'en informer le système passif de sécurité.

Le système de protection pour piétons fut aussi exposé à la Safety Expo. Il consiste en un capteur mince et long

(1800x12mm), intégré dans le pare-chocs avant. Ce capteur détecte très rapidement la collision avec un piéton et active les mesures préventives nécessaires afin de réduire au minimum les dommages corporels subis par la personne.

La Safety Expo, qui a lieu pour la première fois en 2004, est un salon professionnel sous le slogan "La sécurité du véhicule est l'avenir" et patronné par le Ministère fédéral du transport d'Allemagne. A la foire sont présentés les développements actuels de produits et services autour de la sécurité des véhicules s'adressant aux décideurs, aux promoteurs et aux constructeurs de l'industrie automobile et des fournisseurs.

Er ist zufrieden mit seinem Computerpartner...

www.johanns.info

JOHANNNS
D@TENTECHNIK

Sie suchen...

- ✓ einen zuverlässigen EDV- Partner
- ✓ den schnellsten Problemlöser
- ✓ 24 Stunden Service
- ✓ die besten IT- Produkte

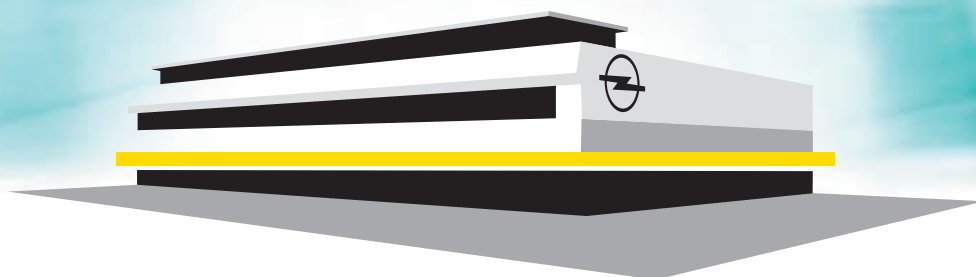
Westpark 9 - 54634 Bitburg - Tel. +49 6561 670444



Professionnels,
vous êtes les meilleurs dans votre secteur...



... nous vous proposons d'en devenir les leaders.



GRAND GARAGE JEAN MULLER

70, route d'Esch • L-1470 Luxembourg • Tél.: +352/44.64.61-1 • www.garage-muller.lu

Garage MACK
65 rue de la Gare
L-6440 Echternach
Tél. +352/72.82.32

Garage MOTOR CENTER
24 route de Larochette
L-9254 Diekirch
Tél. +352/80.31.81

Garage REITER
11b op der Hei
L-9809 Hosingen
Tél. +352/92.13.09

Garage RIES Jean Paul
24 route d'Arlon
L-8210 Mamer
Tél. +352/31.85.63

Garage SCHUMMER Frères
rue d'Ettelbruck
L-7590 Mersch
Tél. +352/32.03.29

Bourse d'entreprises

Vous désirez publier une annonce?
Inscrivez-vous sur le site www.cc.lu/bourse.php, en remplissant le formulaire d'offre de cession ou de demande de reprise. De même, si vous voulez obtenir des informations sur une annonce, inscrivez-vous sur notre site. Confidentialité assurée.

Groupe 1 – A céder:

Réf: C129

Vends pour cause de retraite magasin d'appareils électro-ménagers et articles apparentés, situé au centre du pays. Prix correspondant à la valeur de l'inventaire. Prise de participation partielle possible dans un premier temps.

Réf: C131

Vends fonds de commerce auberge-café-restaurant 13 chambres, affaire familiale à Luxembourg, quartier Place de Paris.

Réf: C148

Vends hôtel-restaurant aux alentours de Luxembourg-Ville (± 20 km); situation exceptionnelle, parking, jardin, terrasse. Location également envisageable.

Réf: C180

Vends fonds de commerce restaurant/brasserie gastronomique, avec terrasse, dans cadre médiéval touristique.

Réf: C221

Vends commerce de meubles; très bonne situation; garantie des exclusivités et accords; retrait progressif si souhaité

Réf: C227

Vends fonds de commerce d'un hôtel, restaurant, taverne dans les Ardennes; terrasse.

Réf: C239

Vends entreprise de vente, installation et maintenance de machines d'embouteillage et emballage. Accords de distribution exclusifs dans l'industrie.

Réf: C252

Vends entreprise d'aliments pour animaux, ainsi que tous les équipements.

Réf: C256

Vends société importatrice de vins et spiritueux. Produits exclusifs.

Réf: C259

Vends fonds de commerce d'un restaurant-pizzeria dans le nord du pays; 70 couverts; appartement privé; location de 7 chambres.

Réf: C260

Vends centre polyvalent de wellness & beauty complètement équipé;

20 parkings privés; à 10 minutes de Luxembourg-Ville; vente des murs ou location possibles.

Réf: C264

Vends cause retraite: Commerce de luxe literie/linge de maison; proximité Luxembourg-Ville.

Réf: C265

Vends fonds de commerce d'un garage avec salle d'exposition et atelier de réparations.

Réf: C266

Vends hôtel-restaurant +/- 3500 m²; 42 chambres; appartement; garage-parking; vente avec murs; administration avec magasin +/- 500 m².

Réf: C267

Vends institut de beauté sur 260 m²; agencement neuf. Très bonne clientèle. Reprise de la franchise incluse.

Réf: C268

Vends magasin de vêtements au Centre-Ville de Luxembourg.

Réf: C269

Vends restaurant au Centre-Ville, installations et équipements nouveaux, excellente situation, parking à proximité.

Réf: C270

Vends société d'import/export, grossiste et détaillant d'épicerie fine et de luxe ainsi que cadeaux, art et vins.

Réf: C273

Vends société de décoration saisonnière et organisation d'événements.

Réf: C274

Vends société de développement et de commercialisation de logiciel de gestion d'entreprise.

Réf: C276

Vends commerce d'articles de cadeau et décoration d'intérieur, articles pour bonbonnières et confiseries.

Réf: C277

Vends restaurant italien dans Vieille Ville, terrasse, 90 couverts.

Réf: C278

Vends objet dans hôtellerie restauration; 2 restaurants, 39 chambres, centre du pays, près d'un échangeur principal.

Réf: C279

Vends société de fabrication et de vente de produit alimentaire, quatre emplacements au Luxembourg.

Réf: C281

Vends magasin de textiles, de mercerie et de bonneterie.

Réf: C283

Vends magasin de meubles, fond de commerce ou fond de commerce avec dépôt.

Réf: C284

Vends fonds de commerce brasserie-restaurant avec terrasse et cave disco dans Vieille-Ville.

Réf: C286

Vends pizzeria-restaurant au sud du pays, excellente réputation, maison de tradition. 110+terrasse 180 cvrts. Bon rendement. Long bail à conditions avantageuses.

Réf: C287

Vends fonds de commerce avec emplacement exceptionnel à l'entrée de Luxembourg-Ville, d'un magasin de meubles exotiques et décoration intérieure, 400 places de parking, partenariat ou reprise possible.

Réf: C288

Vends commerce (parts+stock) spécialisés dans le vêtement haut de gamme. Bon emplacement dans le Centre-Ville.

Réf: C290

Vends auberge-restaurant en plein milieu de campagne, +/- 60 couverts. Etat excellent, bonne clientèle existante.

Réf: C291

Vends hôtel-restaurant situé au Nord, contenant 11 chambres équipées, grande salle (70 couverts), bar, parking et sauna.

Réf: C292

Vends fond de commerce brasserie restaurant, parking, proche d'un Centre commercial.

Réf: C293

Vends magasin de vélos spécialisé haut de gamme, marque exclusive très forte notoriété au Luxembourg, France et en Belgique. Bon emplacement.

Réf: C294

Vends Centre de beauté + franchise, 7 cabines. Bon emplacement au sud du pays.

Réf: C295

Vends commerce de textiles, cuirs et accessoires.

Réf: C296

Vends café, sandwicherie au Centre-Ville.

Réf: C297

A céder belle brasserie avec terrasse, grand parking, cadre agréable, petite restauration, +/- 100 places + jeux de quilles, cuisine professionnelle.

Réf: C298

Vends société de gros (vins, spiritueux, champagne et alimentations).

Réf: C299

Vends 50% des parts d'une société de négoce en vins.

Réf: C300

Vends restaurant avec terrasse, 50 couverts. Excellente situation Centre-Ville.

Réf: C301

Vends boucherie-charcuterie-traiteur dans une chaîne de supermarché bien connue. Production, livraison, réapprovisionnement assurés.

Réf: C302

Vends parts d'un commerce de quincaillerie et d'équipement pour le foyer ainsi que des produits d'entretien pour moyen de transport automoteurs et pour l'artisanat.

Réf: C303

Vends commerce de vêtements surface 140m² situé au sud du pays.

Réf: C304

Vends société commerciale spécialisée dans la vente de mobilier et consommables informatiques.

Réf: C305

Vends groupe de sociétés dans le secteur IT (bâtiment >1000m²) au sud du pays.

Réf: C306

Vends agence de publicité, année de création 2000. Activité à relancer.

Réf: C307

Vends fonds de commerce. Restaurant gastronomique dans zone piétonne à Luxembourg. 49 couverts et petite terrasse.

Groupe 2 – Cherche à reprendre:

Réf: R157

Société d'expertise comptable cherche à reprendre fiduciaire.

Réf: R171

Cherche à reprendre fiduciaire, clientèle d'un bureau comptable, partenariat, sous-traitance.

Réf: R181

Société de transports luxembourgeoise, filiale d'un groupe français, recherche entreprise de taille moyenne spécialisée dans le transport routier de marchandises et (ou) dans des activités logistiques.

Réf: R182

Cherche à reprendre café-sandwicherie à Luxembourg-Ville ou alentours.

Réf: R185

Société belge recherche bureau d'étude (architecture, expertise, topographie, coordination sécurité) pour étendre son activité au Luxembourg.

Réf: R188

Cherche à reprendre magasin de vêtements d'enfants.

Réf: R191

Cherche auberge ou restaurant avec terrasse et parking dans le sud, centre ou ouest du pays.

Réf: R193

Entrepreneur indépendant cherche à reprendre petite entreprise dans le domaine de conseil entreprises, service informatique, traductions.

Réf: R196

Cherche à reprendre petite société industrielle de fabrication ou de transformation. Participation également possible.

Réf: R198

Cherche à reprendre société de production ou de distribution alimentaire.

Réf: R201

Recherche commerce d'équipements industriels.

Réf: R202

Cherche à reprendre entreprise du secteur tertiaire, commerce ou société immobilière

Réf: R203

Société luxembourgeoise de distribution et de représentations cherche à reprendre des représentations dans les domaines produits/fournitures industrielles - produits/fournitures pour collectivités - biens de consommation et autres. Ouvert à toute proposition de reprise totale ou partielle

Réf: R204

Cherche à reprendre ou m'associer avec garage automobile, poids-lourds; carrossier industriel; location d'utilitaires, poids lourds.

Réf: R205

Cherche à reprendre fond de commerce pour création d'un magasin de sport.

Réf: R206

Cherche à reprendre société de gros ou détail dans le domaine boissons et/ou alimentation.

Réf: R207

Ingénieur cherche à reprendre société industrielle dans les domaines automatisation et/ou électronique en général.

Réf: R208

Cherche à reprendre commerce de détail ou de gros dans le secteur alimentaire.

Réf: R209

Cherche à reprendre commerce de meubles.

Réf: R210

Ingénieur civil de mines cherche à reprendre société industrielle/PMI.

Réf: R211

Créateur d'entreprise, dynamique et motivé cherche à reprendre bar, café ou brasserie à Luxembourg-Ville ou alentours.

paperJam³

Média stimulateur d'esprit



Economie

Finances

Who's who

Liquidations

VENTES SOUS FORME DE LIQUIDATION

La présente liste contient une énumération des ventes sous forme de liquidation telles qu'elles ont été autorisées par le Ministère des Classes moyennes sur la base de l'article 7 de la loi du 30 juillet 2002 réglementant certaines pratiques commerciales, sanctionnant la concurrence déloyale et transposant la directive 97/55/CE du Parlement Européen et du Conseil sur la publicité trompeuse et sur la publicité comparative.

Ces données ne sont communiquées qu'à titre d'information, l'autorisation officielle délivrée par le Ministère des Classes moyennes prévalant en cas de divergence.

Par ailleurs, les dates indiquées renseignent sur la période de liquidation autorisée; les commerçants visés sont toutefois libres de fixer la période de liquidation effective, en débutant par exemple la liquidation à une date postérieure à celle indiquée et en terminant à une date antérieure. Situation au 15/04/2004.

BELLE MODE S.A.

15, avenue de la Libération
L-3850 SCHIFFLANGE

c95103/2003
13/11/2003 - 12/05/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles textiles
et bijoux de fantaisie*

BIJOUTERIE CONTATO-BAULER

10, rue de la Libération
L-3510 DUDELANGE

c95128/2004A
01/03/2004 - 31/08/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles d'horlogerie-bijouterie
et articles de bimbeloterie*

DOUBLE C S.à r.l.

56, Grand-Rue
L-1660 LUXEMBOURG

c95110/2003
04/02/2004 - 03/08/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles textiles, vêtements et
accessoires de mode y assortis,
bijoux de fantaisie,
produits d'hygiène et de santé*

ESPACE J S.à r.l.

5, Grand-Rue
L-9530 WILTZ

c95125/2004
31/01/2004 - 30/07/2004

*cas exceptionnel dûment justifié
articles textiles et vêtements*

FOCH S.à r.l.

1, rue André Duscher
L-6434 ECHTERNACH

c95106/2003
01/12/2003 - 31/05/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles de maroquinerie,
de chemiserie, de chaussures,
de confection et accessoires*

HENGEL Anita

160, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

c95121/2003
08/12/2003 - 07/06/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles de pêche*

LEYERS CAMILLE

18, rue de Dudelange
L-3630 KAYL

c95127/2004
15/03/2004 - 14/09/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles d'habillement
et de chaussures*

MAISON GOOSSENS

50, rue Laduno
L-9147 ERPELDANGE

c95126/2004
17/04/2004 - 16/10/2004

*cessation complète de l'activité
produits alimentaires
et articles en étain*

MARCHAL Annie

12, rue de l'Alzette
ESCH-SUR-ALZETTE

c95123/2004
27/01/2004 - 26/07/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles de
bijouterie-horlogerie-orfèvrerie*

MAROQUINERIE SAMDAM CONCORDE S.à r.l.

80, route de Longwy
L-8060 BERTRANGE

c95122/2003
17/01/2004 - 16/07/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles de maroquinerie, articles de
ganterie, de parapluies, de foulards,
de cravates, de stylos et accessoi-
res, de garnitures de bureau*

MEUBLES HOFFMANN

35-37, rue Victor Hugo
L-4140 ESCH-SUR-ALZETTE

c95115/2003
25/11/2003 - 24/05/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles d'ameublement*

MEUBLES HOFFMANN

35-37, rue Victor Hugo
L-4140 ESCH-SUR-ALZETTE

c95134/2004
25/05/2004 - 24/11/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles d'ameublement*

MILTGEN MICHEL

2, rue Haaler-Burchmayer
L-6417 ECHTERNACH

c95133/2004/A
22/04/2004 - 21/10/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
objets d'art et antiquités*

PARALELL/HERJO S.à r.l.

3, Grand-Rue
L-1661 LUXEMBOURG

c95129/2004A
23/02/2004 - 22/08/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles d'habillement
et de chaussures*

SCHWICKERATH Gilbert

10, rue Dicks-Lentz
L-4540 DIFFERDANGE

c95116/2003
28/11/2003 - 27/05/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles d'horlogerie,
de bijouterie,
de fausse-bijouterie et
d'orfèvrerie*

THILL MARYLINE

41, Dikrecherstrooss
L-8550 NOERDANGE

c95114/2003
17/11/2003 - 16/05/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles de la branche
esthétique*

TIFFANY S.à r.l.

Centre Commercial Auchan
L-2721 LUXEMBOURG

c95124/2004
04/02/2004 - 03/08/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles de confection
et d'accessoires de mode
pour dames*

TOP FANCY S.à r.l.

113, Grand-Rue
L-9051 ETTLEBRUCK

c95118/2004
13/01/2004 - 12/07/2004

*cessation complète
de l'activité commerciale
articles d'habillement en textile,
articles de lingerie et articles
de mercerie-bonneterie*



Plusieurs milliers de professionnels exigeants profitent déjà des avantages Global Pro.

Depuis plus d'un an, les packages Global Pro rencontrent les intérêts de milliers de professionnels exigeants. Rémunération au jour le jour du compte courant, tarification transparente et économique pour les opérations de transfert, accès privilégié à un conseil spécialisé, assurance 'décès accident' et 'invalidité permanente totale et partielle', carte(s) American Express Gold/Business gratuite(s), conditions préférentielles sur d'autres produits et services.

Profitez vous aussi des avantages de la solution N°1 pour les professionnels et contactez nos conseillers au 4242-4040. Ils vous guideront selon votre profil et vos besoins. www.globalpro.lu

BGL. PARTENAIRE D'UN MONDE PLUS OUVERT.



BANQUE GÉNÉRALE
DU LUXEMBOURG



Q'Pack+

Envoyez vos colis aux 4 coins de l'Europe !



NOUVEAU !
Assurance
complémentaire
disponible.

Délai de livraison garanti
Suivi à la trace
Assurance incluse



Q'PACK+

Q'PACK+, VOS COLIS EN TOUTE SÉCURITÉ !

